

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

5¢

SENATES READING ROOM
15235 31 D 49
OTTAWA, ONT.

66

70e ANNEE

Pronostics: Beau ce soir. Beau et plus
froid, demain. (Détails page 2)

MONTREAL, LUNDI 10 JANVIER 1949

Le soleil s'est levé à 7 h. 40
et se couchera à 4 h. 34

BUDGET AMÉRICAIN DE \$41.900.000.000

LE PLUS FORT BUDGET EN TEMPS DE PAIX

(Lire en page 5)

À L'ADRESSE DE LA HONGRIE

*“Ces PERSÉCUTIONS brutales
ont scandalisé tous les peuples”*

(M. SAINT-LAURENT)

(Lire en page 3)

EN CHINE

Les puissances médiatrices ?

NANKIN, 10 — (PA) — Le gouvernement de Nankin n'a encore fait aucune déclaration officielle concernant la rumeur, issue de sources ordinairement bien informées, qui veut que le général-président Tchiang Kai-Shek ait demandé aux Grands, France, Angleterre, Etats-Unis et même la Russie, d'agir comme médiateurs et pacificateurs entre son gouvernement et les communistes qui ont envahi le tiers nord de la Chine.

La guerre dure maintenant depuis trois ans (depuis la fin de l'occupation japonaise) et fut généralement défavorable au régime anti-communiste de Nankin.

Les observateurs, soulignant que les ambassadeurs des grandes puissances ont été convoqués au ministère chinois des Affaires étrangères, samedi après-midi, concluent qu'il se passe quelque chose. On aurait même réussi à atteindre plus tard à son domicile, l'ambassadeur soviétique, retenu par une indisposition.

CONQUÊTE VIRTUELLE

Le correspondant Spencer Moosa, qui écrit sous la censure militaire dans Peking même, déclare que cette ville et Tien-Tsin seront occupées par les communistes d'ici une semaine au plus tard. Il croit que ces deux places négocient directement avec l'envahisseur, qui serait entré dans le quartier commercial de Tien-Tsin et aurait même bombardé sa gare de l'est.

Entre Sou-Tchéou et Nankin, l'armée nationaliste Tou Li Ming, encerclée depuis longtemps, ne pourrait plus tenir contre la pression croissante des communistes. On la ravitaillait par avions, qui depuis quelques jours reviennent chargés à Changhaï, ayant reçu instruction par radio des encerclés mêmes, de ne pas se déléster de leurs charges. Selon l'ennemi, l'armée Tou Li Ming, forte de 250.000 hommes, aurait été réduite à la moitié. Elle peut se rendre d'un moment à l'autre.

C'est la seule force nationaliste importante au nord du Yang Tse Kiang, vers lequel les communistes recommencent à attaquer, dans le secteur de la Houai, après un répit prolongé.

M. Henry Birks à Québec le 20

QUÉBEC, 10. (D.N.C.) — M. Henry Birks, président de la Chambre de Commerce canadienne, sera le conférencier invité de la Chambre de Commerce de Québec, jeudi le 20 janvier. La réunion aura lieu à l'hôtel St-Louis sous la présidence de M. Paul Desrochers, président de la Chambre.

M. Birks qui est en tournée à travers le pays, traitera d'un sujet d'actualité.

PRONOSTICS

Des courants d'air froid ont fait leur apparition dans le Québec de nuit, mettant fin au temps doux de ces derniers jours. On prévoit que le mercure descendra rapidement ce soir.

Il fera beaucoup plus froid demain. Une vaste zone de neige et de pluie s'étend de l'Ohio à Salt-Lake. Toutefois, ce temps n'affectera pas le Québec demain.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, de la Mauricie, du lac St-Jean et de la baie Comau: Couvert, devant beau ce soir. Beau et plus froid, demain. Minimum, ce soir, et maximum, demain, à Montréal, 15° et 17°; à Ottawa, 12° et 15°; à Québec, 12° et 15°; à Ste-Agathe, 10° et 12°; à La Tuque, 10° et 12°; à Chicoutimi, 8° et 10°; à Rivière-du-Loup, 11° et 13°.



Funérailles de M. J.-A. Hurteau

Un dernier hommage a été rendu à Me J.-Adolphe Hurteau, avocat, journaliste et homme de lettres, décédé à son domicile, au no 3762, rue Laval, à l'âge de 73 ans.

Le cortège précédé d'un landau de fleurs est parti de sa résidence pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service fut célébré à 9 heures. A l'église M. Emile Lépine, P.S.S., supérieur du collège de Montréal, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le chanoine J.-Armand Palement, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé J. Guillet, comme diacre et M. l'abbé Jacques Barclay, vicaire de St-Lambert, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: S. E. Mgr Conrad Chaumont, M. Emile Lépine, P.S.S., M. l'abbé A. Brazeau, curé de Rigaud.

La chorale sous la direction de M. Charles Goulet, exécuta la messe de Perosi et Gounod et M. Félix Bertrand touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses deux gendres: MM. Guy Demers et Gérard Archambault; ses beaux-frères: MM. Paul et Jean-Charles Mathieu; ses cousins: MM. Oswald Mayrand, Fortunat Mayrand, Me Gérard Mayrand, avocat, J.-Albert Hurteau, D.-F. Hurteau, Me Paul Hurteau, Pierre Hurteau.

Dans le cortège on remarquait: M. le juge J.-A. Robillard, J.-A. Julien, C.R., Me Théophile Descaries, Me J. Allard, N.P., Me Albert Houle, N.P., Me E. Beaugard, Me U. Bussière, N.P., Dr J.-A. Archambault, Dr P. Bohémier, Dr J.-A. Beaudoin, MM. C. St-Aubin, Claude Gagnon, J.-A. Guillemette, Roger Terroux, Henri Marchand, J. A. Duchaine, Thomas Jodoin, J. Malo, Yvon Groulx, Paul Lalonde, J. A. Champoux, L. J. D'Astou, J. L. St-Cyr, A. Labelle, D. Dagenais, Alphonse Millette, Léo Savard, L. LeMoine, Charles Des Rosiers, René Binette, Jean LaSalle J. A. Baudin et J.-F.-E. Michaud, et une foule d'autres.

Eglise catholique d'Ottawa incendiée

OTTAWA, 10. (P.C.) — L'église catholique St-Mary's, située aux limites ouest de la ville d'Ottawa, a été détruite par un violent incendie, de bonne heure samedi.

Les flammes se propagèrent si rapidement à travers l'édifice qu'il fut impossible de sauver quoi que ce soit. Les dommages sont évalués à \$100,000.

Le chanoine George W. O'Toole, curé de la paroisse, a dit croire que l'explosion d'une fournaise fut la cause de l'incendie qui ravagea l'édifice en moins d'une heure.

Le chanoine O'Toole a déclaré que l'on projetait de construire bientôt une nouvelle église mais que l'on ne pourra remplacer de multiples articles détruits dans cet incendie. Celui-ci fut d'abord découvert par un passant, vers 5 h. 30 a.m. En quelques minutes, la bâtisse n'était plus qu'une masse de flammes et les pompiers du-

Me Hurteau conduit à son dernier repos



Les funérailles de Me Adolphe Hurteau ont eu lieu ce matin en l'église St-Louis de France. La dépouille mortelle fut transportée de la demeure du défunt à l'église. Voici une partie du cortège. De droite à gauche, les deux gendres de Me Hurteau, MM. Gérard ARCHAMBAULT et Guy DEMERS; M. Oswald MAYRAND, cousin du défunt; MM. Jean-Charles et Paul MATHIEU, beaux-frères, et autres.

"La GRAVITÉ de ces DIFFÉRENDS"

OTTAWA, 10 — (DNC) — Au cours du mois de janvier, le Conseil de Sécurité devra poursuivre l'examen de questions aussi difficiles que celles de la Palestine, de l'Indonésie et de Berlin.

Plus de décès et moins de naissances

OTTAWA, 10. — (D.N.C.) — Les décès ont été plus nombreux en novembre que durant le mois correspondant de l'année précédente, tandis que les naissances et les mariages enregistrent un déclin respectif de 2 et de 3 pour cent. Les décès ont augmenté de 1 pour cent.

Les naissances enregistrées dans les cités, les villes et villages de 10,000 ou plus s'élevaient à 13,915, en novembre; les décès à 5,229 et les mariages à 4,913, en comparaison des 14,129 naissances, 5,192 décès et 5,062 mariages en novembre 1947. Ces chiffres viennent d'être publiés par le Bureau fédéral de la Statistique.

Secours aéroporté à un missionnaire

WINNIPEG, Manitoba, 10. — (P.C.) — Une mission de secours est partie aujourd'hui de Winnipeg pour porter assistance médicale à un missionnaire catholique, malade à Igloolik, aux Territoires du Nord-Ouest.

Le R. P. Ostran, âgé de 26 ans, a subi vendredi dernier la morsure d'un chien enragé, dans sa mission isolée à quelque 200 milles à l'intérieur du cercle arctique. Le missionnaire arriva au Canada, d'Italie, il y a deux ans.

Les quartiers généraux du C.A.R.C. à Ottawa ont autorisé l'envoi de secours, après que le docteur Osborne, du service de santé à Pangnirtung, Terre de Baffin, eut signalé la blessure du prêtre. La température avait retardé jusqu'aujourd'hui le départ de l'appareil, qui vole maintenant vers Fort Churchill, au Manitoba, son premier lieu d'escale. L'avion, un Dakota, effectuera ensuite une envolée sans-arrêt de 2,000 milles aller-retour jusqu'à Igloolik. Comme cette mission ne dispose pas d'une piste d'atterrissage, le Dakota laissera tomber la médecine et autres fournitures au moyen d'un parachute. On s'attend que des hommes de la compagnie de la Baie d'Hudson apporteront les soins au prêtre. Le sergent W.-B. Fairbairn surveillera l'opération. Le lieutenant d'aviation Terry Winslow, de Sherbrooke, conduit l'envolée.

rent se borner à diriger leurs jets sur les bâtisses avoisinantes afin de les protéger.

C'est ce que déclarait, samedi

soir, le général A.-G.-L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations-Unies et représentant de notre pays au Conseil de Sécurité. Le général McNaughton, qui présidera les délibérations au Conseil de Sécurité au cours du présent mois, s'adressait alors, à la radio, à la population canadienne.

On sait que la présidence du Conseil de Sécurité change chaque mois, à tour-de-rôle, selon l'ordre alphabétique anglais des onze Etats membres. Ce mois-ci, c'est au tour du représentant canadien à présider le conseil et c'est à ce titre que le général McNaughton s'est adressé à la population canadienne.

NOMBREUX PROBLEMES

Le délégué permanent du Canada aux Nations-Unies a souligné qu'au début de l'an nouveau, le Conseil de Sécurité doit faire face à de nombreux problèmes et situations d'ordre politique qui présentent un caractère d'urgence. A son avis, ces problèmes peuvent avoir des répercussions très lointaines. "La solution de ces problèmes", dit-il, "exigera de la part de tous les intéressés une extrême patience et une grande adresse dans les négociations."

L'HEURE EST GRAVE

"Au cours du mois de janvier, poursuit le général", le Conseil devra poursuivre l'examen de questions aussi difficiles que celles de la Palestine, de l'Indonésie et de Berlin. Je ne serais ni sage ni réaliste si j'essayais de vous déguiser la gravité de ces différends et l'influence que peut avoir leur règlement sur la paix mondiale. Je suis persuadé que le Conseil n'épargnera aucun effort pour trouver des solutions pacifiques."

"Les trois questions politiques que je viens de mentionner", ajoute-t-il, "comptent assurément parmi les problèmes les plus urgents et les plus difficiles dont le Conseil sera saisi en janvier. En ce qui concerne un autre point de son ordre du jour, le cas du Cachemire, il est toutefois évident que le Conseil progresse d'une façon satisfaisante dans le sens d'une solution pacifique."

AUX INDES

L'Inde et le Pakistan ont donné l'ordre de cesser le feu, et tous ceux qui s'inquiétaient de ce différend, aux Nations-Unies, ont trouvé un grand réconfort à la lecture du communiqué conjoint de ces deux pays publié le 1er janvier. Ce communiqué constitue un document très important dont je voudrais vous citer le dernier paragraphe. Après avoir parlé de l'acceptation par les deux gouvernements des propositions de la commission des Nations-Unies pour le Cachemire, ainsi que des dispositions prises pour faire cesser le feu, le communiqué poursuit: "Les gouvernements de l'Inde et du Pakistan souhaitent sincèrement que cette décision, ap-

Le pape reçoit Mgr P.-E. Léger

CITE DU VATICAN, Italie, 10. (P.C.) — Le Pape a reçu, hier, en audience spéciale les professeurs et élèves du Collège pontifical canadien de Rome. Le groupe était dirigé par Mgr Paul-Emile Léger, recteur du Collège. A la suite de l'audience, le Vatican a annoncé que l'épiscopat canadien, par l'entremise du Collège canadien a donné au Pape en cadeaux de Noël, pour distribution aux pauvres enfants italiens, 52,000 litres d'huile de foie de morue, 5,000 boîtes de vêtements et \$25,000.

Les élections municipales

QUÉBEC, 10. (P.C.) — Selon les provisions du code municipal près de 900 municipalités du Québec procéderont à leurs élections le 17 janvier prochain. La mise en nomination a lieu le 12. Dans quelque 400 autres municipalités, les élections ont lieu en d'autres temps de l'année.

pliquée le premier jour de la nouvelle année, apportera aux populations de Djammou et du Cachemire une paix durable et aux populations du Pakistan et de l'Inde, un plus grand sentiment d'amitié."

L'heureux établissement par les deux parties, grâce aux bons services du Conseil de Sécurité, d'une base de solution durable dans le cas du différend du Cachemire est une réponse très claire aux cyniques qui refusaient de voir les immenses possibilités que représentent les Nations-Unies."

QUATRIÈME ANNÉE

Le Conseil de Sécurité aborde sa quatrième année de travail. "Comme vous le savez", conclut le général McNaughton, "les membres des Nations-Unies ont confié à ce Conseil, aux termes de la Charte, la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Jamais encore depuis la création du Conseil, celui-ci n'a eu de responsabilités aussi graves, qu'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas nous attendre que nos problèmes soient de solution facile. En fait, le Conseil de Sécurité devra faire face à une tâche ardue aussi bien en janvier que durant les mois qui suivront. Pour réussir, nous aurons besoin de l'appui et de la compréhension soutenus de tous les hommes de bonne volonté de l'univers et il faut absolument que nous obtenions cet appui dans une mesure pleine et généreuse."

A l'adresse de la Hongrie

"Ces persécutions brutales ont scandalisé tous les peuples"

(M. Saint-Laurent)

OTTAWA, 10 — (Par Denys Paré) — "Les persécutions brutales de plus en plus nombreuses des chefs religieux, dans les pays qui se trouvent à l'intérieur du rideau de fer, ont scandalisé tous les peuples de notre civilisation et je suis convaincu que nul peuple n'en a plus de répugnance que le peuple canadien".

Sauvage attentat contre un chauffeur**5 présumés bandits dans les cellules**

Alors que cinq jeunes gens étaient détenus dans les cellules de la Sûreté municipale sous des accusations de vols à main armée, deux autres chauffeurs de taxi étaient victimes de vol au cours de la journée d'hier. L'un fut sauvagement assailli et blessé alors qu'un second devait remettre son argent sous la menace d'un revolver.

A 103 ans, elle lit son journal

QUEBEC, 10. (D.N.C.) — Une charmante fête a groupé autour de Mademoiselle Dumas, à l'occasion de son 103e anniversaire, le personnel de l'hospice de Montmagny ainsi que quelques invités, samedi après-midi, sous la présidence de M. l'abbé André Poitras. La fête avait été organisée par la Rvde Soeur Ste-Catherine de Suède, supérieure de l'hospice, qui voulait apporter un nouveau témoignage d'estime à cette vénérable femme, qui est pensionnaire de l'hospice de Montmagny depuis environ 20 ans.

Un programme de chant fut exécuté par la chorale de fillettes de l'institution, tandis qu'une adresse fut lue à Mlle Dumas par le jeune Raymond Langis. Le petit Jean-Luc Pelletier accompagné de la gentille Colombe Ringuelet lui a présenté une gerbe de fleurs. Dans l'après-midi une messe a été célébrée aux intentions de Mlle Dumas en présence du personnel de l'hospice.

GLOIRE

La longévité de Mlle Dumas est une des gloires de l'hospice de Montmagny, mais elle fait également honneur à la paroisse natale de ce beau type de Canadienne française, St-Jean-Port-Joli, où elle a passé la 1ère partie de sa vie, ainsi qu'à la ville de Québec, où elle vécut quelques années. Mlle Dumas porte parfaitement ses 103 ans; elle peut encore lire des prières et son journal; elle marche très bien. Elle souffre seulement d'un peu de surdité.

Parmi les parents de Mlle Dumas qui ont assisté à la fête, notons la présence de Mme Ernest Bois, M. Edouard Bourgault, de St-Jean-Port-Joli, nièce et neveu; de la centenaire, ainsi que Mmes Gérard Caron, Léonce Caron, Charles Deschênes, Léo Duval, Albert Duval et M. Arthur Duval, également de St-Jean-Port-Joli.

Toronto-Miami en "Piper Cub"

MIAMI, 10. (P.A.) — George Truman, aviateur originaire de la province de Saskatchewan, a volé sans escale de Toronto à Miami, samedi, en 13 heures 48 minutes, à bord d'un avion léger "Piper Cub". L'appareil était équipé de réservoirs supplémentaires, afin de parcourir les 1.200 milles sans arrêt.

* Un total de 19 accusations de hold-ups seront portées aujourd'hui en Correctionnelle contre les trois individus appréhendés au milieu de la semaine dernière par les limiers de l'escouade préposée aux vols à main armée, sous la direction du sergent-détective Léopold Guérin.

Ce dernier a révélé hier soir d'identité des trois détenus en rapport avec ces différents vols. Il s'agit de Jimmie Roberts, Léo Labelle et Bob Anderson, âgés d'environ 25 ans, sans lieu de domicile connu.

Deux autres présumés gunmen comparaitront également aujourd'hui en Correctionnelle à la suite de leur arrestation aux petites heures samedi matin, quelques

(Suite à la page 4)

2 bambins doivent la vie à de courageux sauveteurs

QUEBEC, 10 — (DNC) — Deux exploits dignes de mention et grâce auxquels deux tragédies ont pu être évitées ont été accomplis en fin de semaine à St-Samuel. Les héros de ces deux exploits sont le jeune Maurice Lacroix et M. Thomas Dubé qui ont chacun sauvé la vie à un enfant.

La première aventure est survenue alors que Jacques Thérberge, 7 ans, fils de M. et Mme Paul Thérberge, a failli se noyer en glissant dans une côte aboutissant à la rivière chez M. Joseph Boutin. L'enfant glissait en traineau avec de petits compagnons tout près de la rivière. Tout allait bien lorsqu'une bonne fois le traineau alla plus loin que d'habitude et l'enfant disparut sous la glace de la rivière. Témoin de l'accident, Maurice Lacroix, fils de M. et Mme Gérard Lacroix, se porta au secours du malheureux enfant. Il n'hésita pas à se lancer dans les eaux glacées de la rivière et parvint à sortir indemne le petit Thérberge. On transporta celui-ci immédiatement chez lui où grâce à de bons soins, il est saisi et sauf après avoir pris un bain forcé dans de l'eau glacée.

DANS LE PUIT

Le deuxième exploit, a été accompli chez Mme Pamphile, Dubé où deux de ses petits-enfants, Gérard Dubé, 6 ans et Jean-Paul, 5 ans, étaient à jouer dans la cour où se trouve un puits. Le petit Jean-Paul jouait avec un pneu et arriva en courant sur le couvercle du puits dont une planche était

(Suite à la page 4)

* C'est ce que le premier ministre du Canada, le très honorable Louis Saint-Laurent, déclare dans la lettre qu'il a adressée à Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, pour lui exposer la politique de son gouvernement à l'égard de la Hongrie qui, au mépris des traités qu'elle a signés, prive les catholiques de leur liberté et emprisonne leur chef, le cardinal Mindszenty, sous les accusations les plus fausses.

Le premier ministre Saint-Laurent déclare, — comme "La Patrie" l'a rapporté en premier, — que le Canada, de concert avec les autres signataires du traité de paix avec la Hongrie, étudie "toutes les mesures qui pourraient permettre d'espérer une amélioration de la situation en Hongrie". "D'autre part, ajoute le premier ministre, nous désirons éviter toute action qui pourrait n'avoir d'autre effet que d'aggraver la persécution religieuse."

M. Saint-Laurent insiste sur la violation du traité par lequel la Hongrie s'était engagée à respecter les libertés fondamentales de tous ses citoyens. Il cite la clause suivante du traité: — "La Hongrie prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer à toutes les personnes relevant de sa juridiction, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression de la pensée, la liberté de la presse et de publication, la liberté du culte, la liberté d'opinion et de réunion."

(Suite à la page 6)

Victime

Pilote d'un avion, qui s'est écrasé à Island Lake, au Manitoba, Vic Yasiniski, ci-haut, fut brûlé à mort au cours de l'accident. Son compagnon de voyage, le R. F. Uldéric Petit, O.F.M., du Monastère de Lac du Bonnet, a également perdu la vie dans l'appareil en flammes.

Une plaie béante



Au début de la soirée, une conduite principale du service de l'aqueduc, usée par le temps, crevait à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Peel. Comme l'endroit est élevé et domine la région avoisinante, les eaux se ruèrent sur la pente accentuée de la rue Peel et dévalèrent vers les rues Sherbrooke et Ste-Catherine. Quelques caves furent légèrement inondées. Ce matin, les employés du service d'aqueduc de Montréal étaient au travail pour réparer les avaries causées et remplacer sans plus tarder le tuyau crevé.

BAMBIN SCALPÉ PAR UN CAMION-CITERNE

Un bambin de six ans, André Lefort, dont les parents habitent 2870, boulevard Rosemont (appt. 1), a perdu tragiquement la vie lors d'un accident survenu peu avant 7 heures, samedi soir, boulevard Rosemont, à l'intersection de la 5e avenue.

L'enfant était accompagné de sa mère quand soudain, il quitta celle-ci pour traverser la chaussée en courant en arrière d'un tramway qui venait de stopper à cette intersection. Il fut alors happé par un camion-citerne dont le conducteur n'eut pas connaissance de la tragédie car il ne stoppa pas par la suite. La petite victime fut entièrement scalpée, et sa mort fut instantanée. Le décès fut constaté par le Dr Jolivet, de l'hôpital Notre-Dame, puis le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner.

Le sergent R. Doyon, du poste no 22 (à Rosemont), et les agents Georges Durette et Francis Jamieson, de radio-police, ont fait les constatations d'usage. L'escouade des homicides, sous la direction du capitaine John Fitzpatrick, fait enquête sur cette tragédie.

COINCÉ ENTRE UN MUR ET SA PROPRE AUTO

Coincé entre le mur d'un garage et sa propre automobile, M. Raymond Jacob, 42 ans, 1677, Amherst, s'est infligé une fracture de la hanche gauche, hier après-midi. L'accident se produisit au garage Bélair et Cardinal, 1310, est, rue Demontigny, où M. Jacob avait laissé sa voiture et était retourné en prendre possession. Selon la police, l'un des employés du garage était allé au second étage de l'établissement chercher l'auto et c'est en voulant

(Suite à la page 4)

Monstre volant, avec cerveau

WASHINGTON, 10. — (P.A.) —

Un "Glossaire des projectiles autotirés" rendu public samedi par la Commission de recherches et de développements fait allusion à un monstre volant muni d'un "cerveau" sur lequel les techniciens de l'Armée américaine travailleraient en ce moment.

D'après la description concise trouvée dans le glossaire, il s'agit d'un projectile radio-dirigé, — avion automate ou fusée — muni de télévision et de la photo de la cible visée (la photo d'une ville par exemple). Le projectile est lancé dans la direction générale de la cible. En passant près de la cible, et dès que la photo télévisée concorde avec la photo qu'il porte, le projectile y plonge et fait son travail.

ACHETEZ VOS
FLEURS ICI
La Patrie
Fleuriste

168 EST

STE-CATHERINE

Livraison partout directe-

ment de notre serre-chaude

P.S. 1786-1787



Ecoutez CHLP

Le dim. de 1 h. 31

à 1 h. 45

Saveur
Délicieuse!

Débarquement de soldats anglais en Transjordanie

LAKE SUCCESS, 10 — (PC) — Les délégués des Nations Unies se préparent, aujourd'hui, à faire face à deux problèmes difficiles, celui de la Palestine et de l'Indonésie.

On sait que la question de la Palestine devient brûlante depuis que l'Angleterre a décidé de demander aux Nations Unies d'intervenir contre le gouvernement d'Israël qu'elle accuse d'avoir descendu cinq avions britanniques. D'autre part, le gouvernement d'Israël vient de protester aux Nations Unies contre le débarquement des troupes anglaises à Agaba, en Transjordanie.

Le délégué du gouvernement d'Israël aux Nations Unies, Arthur Lourie, a conféré hier soir à New-York avec Trygve Lie, secrétaire général aux Nations Unies. Selon un porte-parole d'Israël, l'entretien aurait porté sur les moyens à prendre pour sauvegarder la paix en Terre sainte, tout en tenant compte de la politique anglaise au Moyen Orient.

CHOSE TRES URGENTE

Le "London Daily Herald", organe du gouvernement travailliste, écrit que les délégués anglais demanderont aujourd'hui aux Nations Unies de s'occuper de l'incident des avions abattus comme d'une chose très urgente.

L'opposition anglaise et juive a obscurci l'horizon de bonne entente qui régnait au sein des Nations Unies et dissipé les espoirs qu'avait fait naître les pourparlers entre Israël et l'Égypte.

L'ÉGYPTÉ N'A PAS DEMANDÉ L'AIDE ANGLAISE

LE CAIRE, 10. (PA) — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de l'Égypte dit que ce pays n'a pas demandé l'aide de l'Angleterre en invoquant le traité anglo-égyptien de 1936.

Il a aussi ajouté que 115 personnes avaient été tuées, y compris 89 femmes et enfants, quand des avions juifs avaient bombardé un camp arabe de réfugiés à Deir el Balah, en Palestine, peu après l'application de l'ordre de cesser le feu, vendredi, 126 autres réfugiés auraient été blessés.

Il a aussi accusé les Juifs d'avoir miné une route en territoire égyptien après la cessation des hostilités.

CONVERSATIONS

Quand on lui demanda si l'Égypte avait encore l'intention de négocier un armistice avec les Juifs, le porte-parole a répliqué:

"Ils (les Juifs) ont maintenant cessé le feu et nous envoyons des représentants à la réunion prévue sous la présidence des Nations Unies".

Les discussions de l'armistice doivent commencer dans l'île de Rhodes demain ou mercredi.

CRISE

LONDRES, 10. — (P.A.) — Les membres du cabinet anglais et les chefs de la défense militaire ont reçu aujourd'hui de la bouche même du secrétaire des Affaires étrangères, M. Ernest Bevin, un rapport détaillé de la crise au Moyen-Orient, résultant de l'attaque portée par les troupes d'Israël contre cinq avions anglais.

Cette importante réunion fut convoquée par le premier ministre Clement Attlee dans le but de prendre les mesures qui s'imposent dans les circonstances.

AVIONS ABATTUS

Les Juifs ont abattu cinq avions anglais, vendredi. Les Britanniques prétendent que les appareils furent descendus alors qu'ils étaient encore en territoire égyptien. Israël répond qu'au moins trois appareils survolaient le territoire palestinien lorsqu'ils furent abattus.

Les aviateurs anglais en patrouille dans les secteurs en bordure de la frontière palestinienne ont reçu ordre de "considérer les appareils juifs comme ennemis". Puis, Londres a commencé à mas-

ser des forces importantes en Méditerranée. Deux frégates ont appareillé de Malte vers l'île de Chypre, à proximité de la côte palestinienne. Le porte-avions "Triumph" et le croiseur "Phoebe", en croisière dans la Méditerranée, ont été rappelés pour rejoindre les forces navales concentrées à Chypre. Tous les congés à terre ont été contremandés.

Des troupes ont été envoyées de la zone du canal de Suez par port maritime d'Aqaba en Transjordanie, fortifiant ainsi cette portion de la frontière contiguë à l'état juif.

PROTESTATIONS

L'Angleterre a protesté deux fois au cours de la fin de semaine contre les attaques dont furent victimes les aviateurs britanniques. La première note fut refusée, samedi, à New-York au Conseil de Sécurité; la seconde, refusée également, fut remise par le consul-général anglais à un représentant des Affaires étrangères de l'état d'Israël. Les Juifs ont déclaré avoir refusé les notes anglaises parce qu'elles étaient adressées "aux autorités juives de Tel-Aviv" et non "au gouvernement provisoire de l'état d'Israël". Si l'Angleterre veut protester une troisième fois, elle devra le faire par l'entremise d'une tierce nation ayant reconnu le gouvernement juif en Palestine.

DEMANDES

Des sources gouvernementales prédisent que l'Angleterre demandera instamment au Conseil de Sécurité d'insister pour que les troupes d'Israël ne dépassent point la frontière qui leur a été fixée; Albion demandera aussi un dédommagement monétaire pour la perte de ses cinq appareils.

Si le Conseil ne donne pas satisfaction, le gouvernement britannique renforcera les positions arabes contre les assauts possibles des troupes juives à l'extérieur des frontières palestiniennes.

Le Conseil serait alors prévenu que l'Angleterre ne se reconnaît plus liée par l'embargo imposé contre les combattants. Cette note serait immédiatement suivie d'une concentration massive de forces militaires et navales au Proche-Orient.

Bambin scalpé par un camion-citerne

(Suite de la page 3)

quitter le monte-charge, au rez-de-chaussée, qu'il heurta accidentellement M. Jacob et le coïncida contre un mur. L'employé, M. Maurice Brossard, a déclaré à la police qu'il avait voulu appliquer les freins mais que ceux-ci refusèrent de fonctionner. La victime fut subsequmment hospitalisée à St-Luc.

PIETON HEURTE PAR UNE AUTO

M. Réal Desjardins, 19 ans, 1426, rue St-Clément, attendait un tramway, dimanche matin, à l'angle des rues Wellington et Charron, quand il fut heurté par une auto dont le conducteur continua sa route sans stopper. M. Desjardins eut la jambe droite fracturée et fut transporté d'urgence à l'hôpital Général, division ouest.

IL SUCCOMBE A SES BRULURES

M. William Desrochers, 63 ans, 994, rue St-Dominique, a succombé hier matin, à l'hôpital Général, aux brûlures reçues, mardi dernier, lors d'un incendie qui ravagea un immeuble situé à 1002, rue St-Dominique, logeant la fabrique de la maison "Ideal Sheet Metal", où la victime était employée.

M. Desjardins habitait tout juste à côté de la fabrique et c'est en tentant de maîtriser les flammes,

"Ces persécutions brutales ont scandalisé tous les peuples"

(Suite à la page 4)

Le tère canadien des Affaires extérieures, l'emprisonnement du cardinal Mindszenty, constitue une violation flagrante de cette clause du traité, car le gouvernement du Canada, après avoir recueilli tous les renseignements possibles, considère que les accusations du gouvernement communiste de Hongrie sont fausses.

VOICI LE TEXTE:

Le premier ministre St-Laurent a autorisé la publication de sa lettre à Mgr Vachon, car elle constitue l'énoncé de la politique de son gouvernement en cette affaire, en même temps qu'une protestation officielle du Canada contre la persécution en Hongrie.

Son Excellence Mgr Vachon a bien voulu nous communiquer le texte de ce document de grande importance internationale et le voici:

Cabinet du premier ministre, Ottawa, le 6 janvier 1949

Excellence Révérendissime,

Comme Votre Excellence en a déjà été avisée, sur réception de votre message du 29 décembre au sujet de l'arrestation du cardinal Mindszenty, mon secrétaire a communiqué avec moi à Québec, où je m'étais rendu à Noël pour y passer quelques jours.

J'ai aussitôt demandé au ministère des Affaires extérieures de donner instruction à nos représentants dans plusieurs capitales d'Europe, aussi bien qu'à Londres et Washington, d'obtenir tous les renseignements possibles au sujet de l'arrestation du cardinal Mindszenty. Nos représentants dans ces capitales étaient en même temps priés de nous faire connaître les mesures résultant de l'arrestation du cardinal, qui pourraient être à l'étude par les gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités.

CLAUDE DU TRAITE

Le traité de paix avec la Hongrie stipule que:

"La Hongrie prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer à toutes les personnes relevant de sa juridiction, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression de la pensée, la liberté de la presse et de publication, la liberté du culte, la liberté d'opinion et de réunion."

En conséquence, le gouvernement consulte les autres signataires du traité, en vue de prendre toutes les mesures qui pourraient permettre d'espérer une amélioration de la situation en Hongrie. D'autre part, nous désirons éviter toute action qui pourrait n'avoir d'autre effet que d'aggraver la persécution religieuse.

SCANDALE DES PEUPLES

Comme je l'ai dit dans un message radiophonique le 1er janvier, les persécutions brutales de plus en plus nombreuses des chefs religieux, dans les pays qui se trouvent à l'intérieur du rideau de fer, ont scandalisé tous les peuples de notre civilisation, et je suis convaincu que nul peuple n'en a plus de répugnance que le peuple canadien.

Je profite de l'occasion pour renouveler à votre excellence l'expression de mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année."

Votre respectueusement dévoué, (signé) Louis St-Laurent.

Marché trouvé

ROME.—Cinq faussaires qui fabriquaient des fausses statues antiques depuis vingt ans, viennent d'être arrêtés. Quand ils auront purgé leur peine, ils partiront aux États-Unis, où un antiquaire leur offre des contrats rutilants.

quand l'incendie se déclara, qu'il s'efforça les brûlures qui devaient lui être fatales. Il put lui-même se rendre au dispensaire de l'institution mentionnée où il dut être immédiatement hospitalisé. C'est en vain que l'on tenta de lui conserver la vie. Le corps fut transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner.

Les MUNICIPALITÉS s'en TIENNENT à L'ARBITRAGE

Un communiqué émis, ce matin, par l'Union des municipalités de la province de Québec, fournit des précisions au sujet des démarches que cet organisme doit faire auprès du gouvernement provincial, au cours de la prochaine session, relativement aux relations des employés municipaux avec leurs employeurs.

Au cours du dernier congrès de La Malbaie, les délégués aux assises annuelles de cet organisme avaient adopté une résolution priant le gouvernement provincial d'instituer un tribunal d'arbitrage uniforme pour entendre tous les différends survenus entre les municipalités et leurs employés, au cas où celles-ci ne pourraient se soustraire à la loi des conventions collectives de travail.

A une récente réunion des membres du comité exécutif de l'union, une nouvelle résolution, devant remplacer la précédente, a été étudiée, mais après une discussion assez longue, on a décidé de s'en tenir à la résolution première, adoptée au cours du congrès.

AUTONOMIE

Dans la nouvelle résolution, on demandait au gouvernement provincial d'exempter les municipalités de l'application de toutes les lois concernant les conventions collectives de travail, le droit à l'arbitrage, le droit à la grève, le droit à l'association sauf une association locale de façon que les conseils municipaux retrouvent leur entière autonomie.

Des renseignements avaient été publiés à l'effet que la nouvelle résolution avait été adoptée et qu'elle devait être envoyée au gouvernement à la place de la première, mais dans le communiqué de ce matin, l'Union des municipalités signale qu'il n'en est rien et que c'est la résolution originale qui a été envoyée au gouvernement provincial, pour étude au cours de la prochaine session.

2 bambins doivent la vie à de courageux sauveteurs

(Suite de la page 3)

soulevée. Il glissa et tomba dans le puits d'une profondeur d'une dizaine de pieds.

Répondant aux appels, M. Thomas Dubé, électricien, qui travaillait chez le voisin, se rendit sur le théâtre de l'accident. Soutenu par les pieds par M. Sébastien Roy et Mlle Reine Filion, il n'hésita pas à se lancer tête première dans le puits. Il parvint à saisir l'enfant par ses vêtements et à se faire remonter avec son précieux fardeau hors du puits. Le jeune Dubé était sauvé. Il est parfaitement revenu d'une aventure qui aurait pu lui coûter la vie. C'est ainsi que deux tragédies ont pu être évitées.

Inondation due au manque de courant

Des précisions ont été fournies, ce matin, à l'hôtel de ville, par M. H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, au sujet de la rupture de la conduite d'eau, survenue hier soir, à l'angle de la rue Peel et de l'avenue des Pins.

M. Gibeau attribue la rupture à une interruption dans le service de l'électricité, ce qui eut pour résultat d'arrêter les pompes qui refoulaient l'eau à cet endroit, vers le réservoir McTavish.

On signale le fait qu'au même moment, vers 6 h. 15, le service de l'électricité a été interrompu dans une partie de la ville de Westmount, et l'on en déduit que c'est cette même interruption dans le courant électrique, fourni par l'Hydro-Québec, qui a fait arrêter les pompes.

M. Gibeau a signalé que l'eau est refoulée par les pompes à une forte pression, et qu'advenant un

Sauvage attentat contre un chauffeur

(Suite de la page 3)

minutes après qu'un vol à main armée fut perpétré avec un revolver-jouet sur la personne d'un chauffeur de taxi à l'angle des rues Woodland et de l'Aqueduc. Les suspects dans cette affaire ont été identifiés comme étant Robert Birdgenaw et George Rose.

SAUVAGES APACHES

Un jeune homme de 21 ans, chauffeur de taxi, M. André Côté, demeurant à 323, rue Saint-Jean, à Longueuil, conduisait sa voiture dans les rues de Montréal vers 5 h. 15, hier matin, lorsque rendu à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Craig, alors qu'il avait stoppé sa voiture au feu de circulation, deux forts-à-bras que la victime décrit comme étant des individus mesurant six pieds et pesant 200 livres, ouvrirent la portière de son auto et le rouèrent de coups de poings et de pieds, le lancèrent sur la chaussée. Alors que les deux apaches prenaient la fuite dans le taxi, laissant leur victime inconsciente sur la chaussée, la police était alertée par des témoins et quelques secondes plus tard, M. Côté était transporté à l'hôpital Saint-Luc où les autorités déclarèrent que le blessé souffrait d'une fracture du bassin et de nombreuses ecchymoses surtout au visage. On déclare ce matin que l'état de M. Côté est plutôt grave.

L'automobile fut retrouvée quelques heures plus tard par la police et remise à son propriétaire, M. Wilfrid Gagné, 100 chemin Chamblay à Longueuil. Les agents de l'escouade des homicides font présentement enquête dans ce vol avec violence.

HOLD-UP

Un autre chauffeur de taxi, M. Charles-J. Heath, 853A, Avenue Outremont, a été victime d'un vol à main armée vers les huit heures hier soir, alors qu'il conduisait un individu. Paisible d'apparence, le passager pointa un revolver dans le dos du chauffeur à l'angle des rues Sherbrooke et Wakeley, à Notre-Dame de Grâce. M. Heath remit alors au bandit l'argent qu'il avait dans ses goussets, soit environ \$11. L'inconnu ordonna ensuite au chauffeur de descendre de son auto dans laquelle il prit la fuite. La voiture était retrouvée par la police quelques minutes plus tard à l'angle des rues Oxford et Monkland. La police fait également enquête dans ce vol.

DEUX CONTRE UNE

Mlle Helen Harper, caissière du restaurant "Chicken Charles" sis à 1833 ouest, rue Sainte-Catherine, a fait rapport à la police que deux individus se sont présentés à sa caisse vers 12 h. 15 ce matin, et, revolver au poing, la forcèrent à leur remettre la somme de \$83.50 qui se trouvait dans la caisse. Les apaches lui volèrent également une montre d'une valeur de \$125.

Enfin, M. Roger Vervette, demeurant à 1421, rue Létourneau, marchait sur la rue peu après minuit, ce matin, lorsqu'un individu le frappa à la figure à l'angle des rues Létourneau et Ontario, pour ensuite sortir un revolver de ses goussets et lui voler la somme de \$4.

La police enquête présentement dans ces divers vols.

arrêt subit dans le système de pompes, il se produit une pression inverse dans le tuyau.

Budget américain de \$41,900,000,000

LE PLUS FORT BUDGET EN TEMPS DE PAIX

WASHINGTON, 10 — (PA) — Les chefs démocrates du Congrès disent, aujourd'hui, qu'ils retarderont peut-être l'augmentation des impôts jusqu'à ce qu'ils sachent combien les États-Unis vont dépenser en 1949-50.

Le président Truman s'attend aujourd'hui un budget que ses lieutenants ont dit, la semaine dernière, devoir s'élever à \$41,900,000,000, pour l'année commençant le 1er juillet. Ce serait le plus fort budget de temps de paix dans l'histoire américaine.

L'un de ceux qui a vu le budget a déclaré que les dépenses dépasseraient de \$900,000,000 ce que les experts calculent pouvoir obtenir en impôts.

Le président Truman a demandé une augmentation d'impôts de \$4,000,000,000, surtout chez les corporations.

AU COMITÉ DES FINANCES

Le Comité des Finances du Sénat, qui étudiera éventuellement le budget, est surtout composé de Républicains et Démocrates qui ont toujours demandé une plus grande économie de la part du gouvernement.

Mais le sénateur Scott Lucas, qui deviendra le chef démocrate du comité, le 20 janvier, dit qu'il ne voit pas beaucoup comment on pourrait réduire le budget:

"Si nous voulons assurer la sécurité du pays," a-t-il dit, "nous devons faire les dépenses militaires nécessaires."

Une action en dommages de \$47,295.68

L'instruction d'une action en dommages de \$47,295.68 a débuté, ce matin, devant un jury civil sous la présidence de l'honorable juge Fabre Surveyer, de la Cour Supérieure.

Le demandeur, Emile Laflamme, de St-Hubert, près de 14 enfants vivants et mécanicien-débossleur de son métier, montait, le 6 octobre 1947, dans un autobus de la Compagnie de Transport Provinciale.

La ville a raison contre le syndicat

QUEBEC, 10. (P.C.) — Un jugement en Cour supérieure présidé par l'hon. juge C.-F. Gibsons vient de décréter que la ville a le droit de congédier ses employés. Le juge Gibsons entendait une cause dans laquelle un syndicat des employés municipaux cherchait à annuler toute juridiction des autorités de l'hôtel de ville. Selon la charte de la ville de Québec, le Conseil de ville a le droit et le privilège d'employer ou de congédier tout employé.

Au centre de la ville de Longueuil, le véhicule dans lequel Laflamme se trouvait, entra en collision avec un autobus de la Compagnie des Tramways de Montréal. Le demandeur devait, à la suite de cet accident, faire un séjour de 45 jours à l'hôpital pour y recevoir les soins qu'exigeaient une commotion cérébrale, deux fractures du bras droit et de multiples fractures du bassin.

Il en est sorti affligé d'une incapacité permanente et il évalue les dommages qu'il a subis et les frais qu'il a encourus à la somme de \$47,295.68 mentionnée plus haut.

De leur côté, les compagnies défenderesses déclinent toute responsabilité dans l'affaire.

Les procureurs des parties sont Me Pierre Barrette, C.R., et Me Jean Martineau, C.R., pour le demandeur Laflamme; Me Roland Lafontaine, C.R., et Me J.-P. Charbonneau, C.R., pour la Compagnie de Transport Provinciale; et Me René Lippé et Me Harold Tansey, C.R., pour la Compagnie des Tramways.

Le syndicat des employés municipaux prétendait que la nomination de Théodore Genest comme directeur au Palais Montcalm était illégale, d'après l'accord conclu entre le syndicat des employés municipaux et le conseil de ville. Le juge Gibsons a décidé dans son jugement que la nomination des hauts fonctionnaires de l'hôtel de ville devait se faire selon le bon plaisir des autorités et non selon les termes de l'accord des syndicats et des autorités.

Demandes des municipalités

Au cours de la prochaine session de la Législature, les gouvernements auront à étudier de nombreuses demandes venant de diverses municipalités de la province qui désirent de nouveaux pouvoirs dans différents domaines.

La cité de Thetford-Mines, par exemple, désire se faire autoriser à imposer une taxe locale de 2 pour cent sur les ventes au détail. Elle désire aussi imposer de nouvelles taxes d'affaires et obtenir de nouveaux pouvoirs touchant la circulation, les exemptions d'impôts fonciers, les heures de fermeture des restaurants et de différentes autres places d'affaires.

GRANBY

La ville de Granby désire aussi instituer une taxe de 2 pour cent sur les ventes au détail. Elle veut aussi modifier son système d'imposition de taxe d'affaires, de façon à répartir les impôts plus équitablement. Les chefs de l'administration demandent aussi au gouvernement d'autoriser la ville à accorder à son maire et à ses échevins, des frais de représentation.

EAST-ANGUS

La ville d'East-Angus demande la permission d'accorder à son maire, une indemnité de \$700 par année, et une de \$500 par échevin. On veut aussi imposer une taxe de vente de 2 pour cent.

La ville de Saint-Félicien demande le privilège d'y imposer une taxe de 2 pour cent sur les ventes au détail.

Saint-Hyacinthe fait la même demande, en plus de solliciter l'autorisation d'annexer de nouveaux territoires à la ville actuelle.

Roberval veut instituer aussi une taxe de vente, créer une commission d'urbanisme, acquérir des pouvoirs d'eau pour produire de l'électricité.

Rimouski veut instituer une taxe de vente ainsi que divers autres pouvoirs.

CONVOCATION

Les membres du Club Optimiste Laurentien tiendront une réunion demain, mardi, à 12 h. 30 en l'hôtel Barclay. A cette occasion le conférencier invité sera M. Jean de Huerne qui a intitulé sa causerie: Montréal-Neuve-Orléans.

La première locomotive électrique construite par les chemins de fer hollandais sera bientôt mise en service en Hollande.

CHLP dans les rues de Montréal



Les Montréalais verront durant les jours qui vont suivre, de nombreux camions-citernes de l'Association des Distributeurs d'huile à chauffage circuler dans la ville portant cette inscription. Elle sert à annoncer le programme hebdomadaire: "Chansons-express" entendu le mercredi soir de 8 h. à 8 h. 30 sur les ondes de C.H.L.P.

Le gardien est ligoté, le coffre-fort, emporté

(par CLAUDE LAVERGNE)

Des perceurs de coffre-fort se sont introduits, ce matin, au Café de l'Est, à 4558 est, rue Notre-Dame pour prendre la fuite avec le coffre-fort de l'établissement contenant au bas mot une somme de \$10,000 en argent.

Interrogé ce matin sur ce vol, le gérant du Club, M. Paul Letang, nous disait de quelle façon les bandits effectuèrent leur vol. M. Letang, accompagné de M. Léo l'Archevêque, patron de la maison quitta l'établissement vers 5 h. ce matin, après la fermeture du club. A ce moment seul M. Nicolas Cameron, gardien de nuit, restait dans le café.

Vers six heures, ce matin, des inconnus se sont introduits dans l'établissement en enfonçant la fenêtre de la chambre de toilette sise au second étage du club, du côté du St-Laurent, de sorte qu'ils ne pouvaient être vus d'aucun passant dans la rue.

DANS UNE LOGE

Les bandits se dirigèrent alors vers le premier plancher où se trouvait le gardien de nuit qui était rapidement maîtrisé. En effet les voleurs lui placèrent une nappe sur la tête.

Après l'avoir solidement ligoté et bâillonné, les inconnus transportèrent M. Cameron dans une loge d'artiste où ils l'abandonnèrent sur le parquet, lié comme un saucisson.

Les perceurs de coffre-fort se rendirent alors dans le bureau du gérant du club où se trouvait le coffre-fort contenant les recettes de trois jours, la paye des employés, ainsi que celle du fameux chanteur français Charles Trenet, actuellement en vedette au Café de l'Est.

LA MASSE

Selon les bruits entendus par le gardien ligoté, les bandits auraient alors tenté d'ouvrir le coffre-fort avec des masses ou autres instruments du genre, mais apparemment n'auraient pas réussi, puisqu'ils volèrent le coffre-fort qu'ils transportèrent. Ce coffre-fort, selon M. Letang, pèse 1,400 livres et mesure 36 pouces de largeur par 34 pouces de hauteur et 42 pouces de profondeur de sorte que les voleurs devaient posséder une automobile ou même un camion pour effectuer leur vol.

Après avoir réussi à sortir le coffre-fort de l'établissement, causant des dégâts évalués à environ \$1,000, les bandits seraient retournés à l'intérieur du club pour y voler une cinquantaine de bouteilles de boisson d'une valeur de \$500 et pour y boire du Champagne, après quoi ils disparurent, abandonnant le gardien de nuit dans sa fâcheuse position.

DELIVRANCE

Ce n'est qu'à sept heures, à l'arrivée de son remplaçant, M. Pacifique Gervais, que M. Cameron fut délivré de ses liens et que la police fut alertée.

Quoi qu'il soit encore impossible de déterminer quel est le montant exact du vol, le gérant du café nous a déclaré ce matin qu'il s'agissait d'une somme minima de \$10,000.

La police se rendit rapidement sur les lieux et les agents de l'escouade municipale des vols à main armée et de coffres-forts, sous la direction du sergent-détective Léopold Guérin, poursuivaient encore ce midi leurs perquisitions dans ce vol. Mais au moment de mettre sous presse le coffre-fort n'avait pas encore été retrouvé par la police.

AUTRES VOLS

M. Bertrand Lahaie, demeurant à 4085, rue Drolet, rapporte à la police qu'au cours de la fin de semaine des voleurs se sont introduits chez lui où ils ont volé un manteau de mouton de Perse d'une valeur de \$1,200.

Mme C. Laurier, domiciliée à 114 ouest, rue Villeneuve, a également été victime d'un vol au cours de la fin de semaine. Des voleurs qui se sont introduits dans son domicile ont également pris la fuite avec des marchandises valant \$1,265.

\$2,000 DE FRUITS

M. Max Butler, gérant d'un entrepôt de fruits sis à 527, rue Saint-Martin, a déclaré à la police qu'au cours de la fin de semaine des voleurs se sont introduits dans l'établissement dont il est le gérant, pour y voler des fruits et légumes d'une valeur totale d'environ \$2,000.

Enfin, M. Lefrançois, demeurant à 1472, rue Crescent, rapporte à la police que dans la même période de temps des voleurs qui ont pénétré chez lui par effraction ont fait main-basse sur des effets d'une valeur de \$1,798.

Soulagé de \$2,000



MARCEL DUPRÉ (ci-dessus), le célèbre organiste français de Saint-Sulpice de Paris et professeur au Conservatoire, vient d'être la victime d'un vol, à sa chambre d'hôtel à Los-Angeles où il terminait une tournée de concert de quatre mois. Un cambrioleur s'est introduit dans sa chambre et s'est emparé d'une somme de \$2,000.

Nouveaux wagons-poste au CPR



Le premier d'une commande de 20 wagons-poste a été livré hier au Pacifique Canadien par la compagnie Canada Car and Foundry, à Montréal. Sur les 80 pieds de longueur que mesure ce wagon, 30 sont occupés par un bureau de poste réduit, bien éclairé et ventilé, avec contrôle automatique de la température et autres particularités. On voit ici un groupe de fonctionnaires du C.P.R. et des postes qui inspectèrent le wagon avant qu'il soit accepté. De gauche à droite: J. W. Sharpley, ing., du C.P.R., chargé de l'éclairage des wagons; F. Blakeney, Ottawa, représentant de la Commission du Transport; C. Hassall, ingénieur adjoint, C.P.R.; R. B. Winship, ingénieur en mécanique, C.P.R.; H. A. Clarke, Ottawa, secrétaire national de la Fédération des Comités de Postes des Chemins de Fer; P. E. Choquet, Montréal, inspecteur des Postes; L. W. Wilkins, Ottawa, inspecteur des Postes; G. Fowler, Montréal, comptable, C.P.R.; C. A. Marcoux, Montréal, inspecteur régional des Postes.

(Photo Pacifique Canadien).

PROGRAMMES VARIÉS POUR PLAIRE À TOUS LES AUDITEURS DE

CHLP

1000 WATTS
1410
AU CADRAN



LUCIEN JEUNESSE

Une voix de Paris à CHLP

Mardi soir, sur nos ondes, de
8 h. 30 à 9 h.

"ICI C. H. L. PARIS"

vous apporte un autre interview
sensational de**FABIENNE MARISE**

qui vous présentera

LUCIEN JEUNESSEune des vedettes les plus recher-
chées du disque français

La direction de l'Ecole de Musique **LA TOSCA**

vous invite ce soir
de 7 h. 45 à 8 h.
à écouter son programme
hebdomadaire.
Quinze minutes de musique
entraînante.

NOUVELLES de SPORTS!

Deux bulletins sportifs sont en-
tendus tous les jours au poste
C-H-L-PRoland Giguère et son
SPORT-ECLAIRCet après-midi à 5 h. 55
Ce soir à 10 h. 50**LE SPORT CE SOIR**
avec Jerry Trudel

Chansonnettes françaises

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer.
Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et
C-H-L-P les place quotidiennement en vedette dans
plusieurs émissions comme:**FLEURS DE PARIS**
(tous les après-midi à 3 h. 30)**AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE**
(tous les jours de 5 h. à 7 h.)

ÉCOUTE AUJOURD'HUI:

5 h. 00—Georges GOSSET
5 h. 15—Jean DENY
5 h. 30—Lisette JAMBEL
6 h. 00—Jean DALREZE

6 h. 15—ALIBERT

6 h. 30—Nicole VERVIL

6 h. 45—Jacques PILLS

L'HEURE FAMILIALE

(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

L'HEURE FEMININEdeux heures et demie de chansonnettes
de midi à 2 h. 30 avec**MAURICE GAUVIN**

PLACE PIGALLE

de 9 h. à 10 h.
ANDRÉ TREICH
et une pléiade de vedettes
de la chanson française
JEAN SABLON — LUCIENNE BOYER
— GEORGES GUETARY — LILY
FAYOL — ADRIEN ADRIUS — ROGER
LAMY — CHARLES TRENET.
et les orchestres
Fredo Gardoni et Jean Decusser

COMÉDIE MUSICALE

A ce programme de musique semi-
classique, vous entendrez ce soir de 8
h. à 8 h. 30 des extraits d'opérettes
telles que "Le Soldat de Chocolat",
"Show Boat". Parmi les artistes au pro-
gramme signalons:
NELSON EDDY — RISE STEVENS —
PAUL ROBESON — HELEN MORGAN
— JAMES MELTON — FRANK MUNN
et autres.

MUSIQUE de DANSE

Pour les amateurs de musique de
danse, CHLP offre ce soir, à
10 h. à 11 h.—**MONTREAL LA NUIT**
avec Guy Darcy et Maurice Gauvin
10 h. 30—**L'HEURE DE LA DANSE**
avec Count Basie et son orchestre
11 h.—**AU CABARET DANSANT**
avec Woodie Herman, son orchestre
et Jean Sablon.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

LUNDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	Au carr. de la chansonnette Nouvelles	Une vedette Dites-moi Forum Sports N.Y. chez nous	Yvan Fimr. Nouv. sports Revue En disant	Sunny Side Nouvelles Bandstand	Variétés Nouvelles Divertimento BBC	Nouvelles et Ballroom Nouvelles	Ch. française Nouv.-Express et chans. franç.
7	L'Heure fam. Cl. Bourgeois Ecole La Tosca	Alain Gravel Le diable s'en- va	Un homme et Métropole Club 15 Gré de la Bêh	Près du feu Sport Club 15 Make Mine Mus.	Chico Valle Variétés Trio Adams Reportage	Nouvelles New award sh. Songs of our time	Nouv. (7.55)
8	Comédie mus. Quatre mélodies Jacques Sauriol	Concert Kraft R.C.M.P. (8.55) Ch. du T	North. Electric Qui suis-je?	Pickwick papers Quiet please	North. Electric Forum	Nouv. et sports Strike the band Boston Blackie	Fantôme au clavier Les Misérables Nouv. (8.55)
9	Place Pigalle Nouv. (9.55)	Théâtre Lux Nouv.	Radio-concert Trio lyrique	Revue Berlin story	Musique Nouv.	Débat Concert	Article 12 4 hommes, une femme
10	Montréal la nuit Heure de danse Intermède	My friend Irma Concordia Nouvelles	Nouvelles Le parti fédéral Concert	Contented hour Quiz	Nouvelles La politique Piano	Nouv.-chans. Easy Aces Rendez-vous	Paris Swing Nouv. (10.55)
11	Montréal la nuit Cabaret dansant	Sports... Chanteur genre Duke Ellington	Adagio App. with music	Nouvelles Off the record	Laure Théâtre	Nouv. Platter party	Dorsey Show Nouvelles
MINUIT	Fin des émis.	Nouvelles	Fin	Fin des émis.	Nouvelles	Nouvelles	Musique

MARDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	(6.50) Ouvert.	Nouvelles Evel			Bonjour Ferre Wake Up Mtl Sacré-Coeur	Nouvelles Musical Clock	Aux fermiers Prières Nouvelles (6.55)
7	Carrousel Nouv. & sport	Actualités (7.05) Evel 4 h. Oratoire	Opéra de 4 sons Nouvelles	Nouvelles Maurice Bédard	Nouvelles et bonjour Nouvelles Heure réveil	Nouv. et Musical Clock Nouvelles	Siffler en s'éveillant Nouv. (8.55)
8	Au S.-Coeur Carrousel Entretien matinal	Nouvelles 730 Blvd Lagaré	Nouvelles Élévation Mus. Mg.	Nouvelles Touss & Coffee Matinées Marche	Nouvelles Mus. militaire	Nouvelles Musical Clock	Siffler en s'éveillant Nouv. (8.55)
9	Mos programme Nouv. (9.55)	Actualités Ann. Jockey Les magasins Pl. & charbons	Nouv. et chant Petit train	Time to sing Breakfast club	Nouvelles Mélodies Musique	Nouvelles Time Was	Roger Baulu Nouv. (9.55)
10	Au bal muezette Canzone CHLP-1-4-1-0	Nouv. et Fern. Robitoux	Sur nos ondes Entre nous Le titre s.v.p. Dramas	Claudia Songs shop Sammy Kaye Beauty corresp.	Pantare Kindergarten Musique Sweet hour	Nouvelles Ballroom	Artis. Cana. Ent. musicales Nouv. (10.55)
11	Buffet de gaieté	Nouvelles (11.05) Panier Club du disque	Franco. Louvain Mét. Rancourt Troubadours	Sec. honeymoon Women's world Mus. pour mad.	Road of life Big Sister Your beef Laura	Nouvelles et Kate Altken Valse Round-up	Par. de la chan. Nouv. (11.55)
F.M.	L'heure fem. Nouv.	L'Angelus Coin du d'œuvre Nv. mondiales	Jeunesse Dorée Rue Principale Réveil Rural	Nouvelles et Hi-Neighbor Claudia	Nouv. B.B.C. Lucy Linton La ferme	Nouvelles News Quiz Spotlight Mélodies	Par. chans. Nouv.
1	Radio-journal L'heure fem.	Franco swing Mét. Tempietto La vie en rose	Quelles nouv. Radio-journal Vers le soleil Détente	Nouvelles Happy kang Lunch-causerie	Radio-journal Happy kang Singalong	Nouvelles Pops Concert	Nouvelles Par. chans. Nouv. franç.
2	Poèmes symph.	Actualités et amour Les malades Réverie musc.	Grande Soeur Maman Jeanne Radio-parents	Breakfast in Hollywood Ebel & Albert Nancy Craig	Bernie Braden Vaises Mus. yours	Nouvelles Myrt & Marge Rythme Gospel Singer	Dorsey Show Nouv. (2.55)
3	Fleurs de Paris (3.55) Nouv.	Actualités avec Denise	Chefs-d'œuvre Nouv.	3 o'clock caller Nouv.	Life Can Be Ma Perkins Pepper Young's Right to	Nouv. et Don & Don	For the asking Nouvelles (3.55)
4	Kiosque à mus. Chant d. nôtres Nouv. (4.55)	Actualités (4.05) Evel. soc Ch. de m. coeur	Heure du Thé Radio-collège Pot-pourri	Tello-Test Guiding Light Dr Mikone Rosemary	Jack Berch Commentaires Variétés	Club 800 Nouv.	Club Alouette Onde Troy Chansons Nouv. (4.55)
5	Carr. de la chansonnette Nouv. & Sport	Actualités Colette & Rolland Madelei & Pierre	Faire-part Chansonnettes	Link house Histoires Onde Troy	Nouv. Superman Ballroom	Nouv. Nouvelles	Chansons Nouvelles (5.55)
6	Au carrefour de la chansonnette Nouvelles	Une vedette Dites-moi Sport Nouvelles	Yvan Fimr. Nouv. de sport Revue En disant	Sunny Side Nouvelles Meet the band	Variétés Radio-Journal Divertimento BBC	Nouvelles et Ballroom	Par. de la chan. Sport (6.55)
7	Hre familiale Bouquet musical Prod. Japins	Alain Gravel Le diable s'en- va	Un homme et Métropole Roland & Robert Troubadours	Près du feu Sport Club 15 Make mine mus.	Al Harvey Sweet & Swing Simone chante Points de vue	Nouvelles Dow Award sh. Cavalcade This is the story	Par. de la chan. Nouv. (7.55)
8	Folklore CHLP & Paris	Juliette Bellevue La mine d'or Ch. du tje 8.55	Choc des idées Hre de concert	Search of ourselves Concert anglais	Morgan Time Cavalades	Nouv. et sports Strike the band Fun parade	Fantôme au clavier Étoiles de desc. Nouvelles (8.55)
9	Place Pigalle Nouv. (9.55)	Dans le vif Ral. du rare	" Ecole des par.	" Bridge	Bob Hope Fibber McGee	I can hear it Concert	Jacques Hélan Sept ou onze Nouvelles (9.55)
10	Montréal la nuit Maroon Club Sport (10.50)	Y a du soleil Carm. Cavallero Les nouvelles	Nouvelles Notre enseigne Alain Grandbois Yves Thériault	Big town Harmony house	Nouvelles Actualité Leicester Sq.	Nouv.-musique Easy Aces Nouvelles Glee Club	Paris Swing Sport (10.55)
11	Montréal la nuit Cabaret	Sports Chanteur genre Orch. de danse	Adagio Mus. de danse	Nouvelles Off the record	Orchestre Platter party	Nouv. et sport Platter party	Dorsey Show Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouv. et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin.	Nouvelles et fin	Nouvelles	Musique

ÉCOUTEZ NOS ÉMISSIONS MATINALES PLEINES D'ENTRAIN!

de 8 h. 30 à 9 h. 30
du lundi au vendredi**ÉCOUTEZ MATINAL**Une heure de bonne humeur
suivant le réveil.de 10 h. 30 à 11 h.
du lundi au vendredi**"C.H.L.P. 1-4-1-0"**avec l'enthousiaste
ANDRÉ CHABOTde 11 h. à midi
du lundi au vendredi**"Au Buffet de la Ga"**avec le sympathique
MARCEL MARINEAU

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

REVUE DES CINÉMAS

AU CAPITOL

Alfred Hitchcock a une fois de plus tenu la gâchette. Et il a gagné. Grâce à lui, "Rope" de Patric Hamilton, est devenu un film "suspense" à forte tension, dans lequel font merveille le dialogue significatif d'Arthur Laurent et le travail de Hume Cronyn comme adaptateur de l'originale de théâtre.

D'ailleurs, "Rope" reste essentiellement une pièce de théâtre, filmée si l'on veut, mais plus théâtrale que cinématographique. Son dénouement atteint une puissance d'intensité extraordinaire, et le spectateur en ressent une impression de théâtre, où souvent les mots font place à l'éclairage et l'attitude.

Hitchcock semble avoir l'œil partout. La caméra joue son rôle attentif dans cette histoire de meurtre, qui s'écoule en quelques heures. Pour se prouver en effet leur supériorité et la perfection de leur mécanisme, Brandon et Philip étranquent leur ami, David, dont ils déposent le cadavre dans un coffre. C'est sur ce coffre même qu'ils serviront les fous et coquetails, à une réception donnée quelques minutes plus tard à des intimes, dont le père même de leur victime, sa tante, sa fiancée, un ami, et leur ancien professeur de collège, qui pronait lui-même le principe du meurtre pour les esprits nettement supérieurs. Ce Rupert, cependant, se refusera à admettre le meurtre une fois commis, il reconnaîtra l'erreur de ses avances, et c'est lui qui amènera le dénouement, après avoir joué au psychiatre et au juge d'instruction.

Dans ce rôle, James Stewart apporte sa conviction habituelle, ses sarcasmes et sa tête sympathique. John Dall joue Brandon avec tout le cynisme et la nuance requis, alors que Farley Grainger interprète Philip, le plus faible des deux assassins, l'artiste musicien, avec naturel. En père de la victime, nous retrouvons le puissant Sir Cedric Hardwicke et en fiancée, la jolie Joan Chandler. Constance Collier incarne une adorable étourdie... comme l'on en rencontre tant dans tous les salons... Edith Evanson rend avec autorité et justesse le rôle de la bonne. Complément la distribution: Douglas Dick en Kenneth et Dick Hogan en David Kentley.

Tout le film est réalisé en Technicolor: il n'a de vedette transcendante que son metteur en scène, Alfred Hitchcock, sans lequel "Rope" serait sans doute un navet parmi d'autres navets.

L. PATRY

AU PRINCESS

Voici une agréable petite fantaisie dont l'intrigue tourne autour d'un journaliste américain de talent qui rencontre par hasard une jeune Irlandaise, tombe amoureux d'elle, retourne ensuite dans son pays, entre au service d'un riche éditeur américain, père d'une jolie fille, se fait poursuivre par un lutin qui ingurgite le whisky comme on prend de l'eau et finalement résigne de son poste important pour retourner en Irlande. "The Luck of the Irish" est un film d'ambiance gaie, très fantaisiste qui, justement à cause de cela, ne sera pas goûté par tous.

On ne saurait exiger davantage de Cecil Kellaway dans le rôle du lutin: il joue avec beaucoup de subtilité et d'entrain et sauve le film à maintes reprises.

Le dialogue pétillait d'humour.

AU CHAMPLAIN

"Le Bal des Sirènes" prend la vedette une seconde semaine au Champlain. Ce film à certains moments donne l'impression d'une féerie. L'élégance et l'harmonie avec lesquelles naissent les "sirènes", ainsi que la vedette de la scène, "Caroline", Esther Williams, font réellement impressionnant à voir.

Outre les tableaux colorés de la natation, le film déroule du chant

sud-américain. Carlos Ramirez fait entendre sa belle voix. Que dire maintenant de l'orchestre d'Xavier Cugat, du jeu d'orgue d'Ethel Smith, du solo de cornet, où la technique de présentation semble dégager l'artiste de l'ensemble de violons qui l'accompagnent. La photographie ne nous laisse voir que ces instruments pendant quelques instants, où l'on joue une pièce classique.

Toutefois, l'histoire sur laquelle se bâtit la scène est bien anodine. Steve Elliott, un compositeur, s'empare de Mlle Caroline. Il gagne son amour. Le mariage se réalisera bientôt. Ceci dérange les plans d'un promoteur. D'écue, Mlle Caroline devient professeur au Collège Victoria. Steve réussit à s'inscrire à cette institution, qui n'enseigne qu'à des jeunes filles. Elliott, que personifie Red Skelton, fait rire par ses scènes comiques.

Une pellicule de l'Office national du film, intitulée "Le Guet", nous fait suivre les péripéties du navire côtier, le "Sauriel", jusqu'aux eaux froides de la Côte du Labrador.

AU SAINT-DENIS

Charles Trenet en personne ne constitue pas la moindre attraction à l'excellent programme qu'offre cette semaine la direction du théâtre St-Denis à ses milliers d'habités, en plus d'un film mettant en vedette nulle autre que la ravissante Danielle Darrieux, soit "Adieu, Chérie", où celle-ci donne toute la mesure de son incontestable talent et se surpasse, vraiment.

Les foules qui se sont succédé au St-Denis depuis samedi ont fait à Trenet l'ovation qu'il mérite et il n'est aucun doute qu'il en sera ainsi toute la semaine durant, alors qu'il reviendra faire les délices de ses admirateurs et admiratrices dans l'exécution d'une longue série de chansons de sa création qui ont fait son succès en ces dernières années surtout.

Le grand artiste reprend quelques-unes de ses vieilles chansons, comme "Fleur Bleue", "La Polka du Roi", mais il s'en tient surtout à ses plus récentes créations comme "Le Roi Dagobert", "Marie" ou "Grand'maman", c'est New York.

A chaque apparition il interprète neuf ou dix chansons, "Adieu, Chérie", avec Danielle Darrieux, Louis Salou, Gabrielle Dorziat, Pierre Larquey et Jacques Berthier, est un film amusant dont le dialogue est brillant et débordant d'humour et de finesse. "C'est en jouant avec le feu qu'on se brûle", dit le proverbe. C'est en jouant avec l'amour que Danielle Darrieux le découvre par un soir et le perd aussitôt, parce qu'on ne veut pas croire à sa sincérité. Elle personnifie une jeune fille aux moeurs légères qui, pour gagner 300,000 francs, n'hésite pas à passer pour l'amoureuse d'un fils de bonne famille qui ne veut pas épouser la femme "dotée" qu'on lui propose. Les deux jeunes gens viennent à s'aimer pour vrai, mais ils doivent se séparer quand la supercherie est découverte.

A L'IMPERIAL

"Smart Girls Don't Talk", film à l'affiche cette semaine au cinéma Imperial, bien que mettant en vedette Virginia Mayo et Bruce Bennett, dont la réputation d'étoiles de l'écran n'est pourtant plus à faire, regorge de vieilles situations et ne sort pas, de ce fait, des sentiers battus.

C'est une autre histoire de meurtre dont l'action se déroule dans le milieu de la pègre. Virginia Mayo incarne le rôle d'une fille de société qui, étant sans le sou, décide de faire de l'oeil à un propriétaire de maison de jeux jusqu'au jour où son frère, médecin de profession, l'engage à rentrer dans la droite voie. Ce dernier, toutefois, est assassiné. La fille décide de collaborer avec la



Le populaire chansonnier CHARLES TRENET que le Saint-Denis présente cette semaine, à la scène, dans les pièces les plus célèbres de son répertoire.

police pour rechercher l'assassin, mais avant d'y consentir, elle hésite, et pour cause. C'est que... et là réside le point culminant du film. Elle craint à son tour les mêmes bandits. Mais elle se ravise devant les représentations qui lui sont faites et le mystère du drame s'éclaircit bientôt.

Les cinéphiles avertis ne voudront donc pas manquer de voir "Smart Girls Don't Talk" cette semaine, au cinéma Imperial.

AU CINEMA DE PARIS

Jean Cocteau a fait "L'aigle à deux têtes", le Cinéma de Paris l'a mis à l'affiche, et le public le discute. Jean Cocteau a eu raison. Le Cinéma de Paris également, et on peut en dire autant du public, car "L'aigle à deux têtes" est un film assez différent pour ne pas laisser indifférent. Si on cherche à s'y comprendre dans ce film, on étudie d'abord le scénario, et on est surpris de découvrir que le sujet en est assez banal, même si le dénouement ne l'est pas. En somme, on nous raconte qu'une reine (Edwige Feuillère) règne sur un pays quelconque, de façon assez bizarre, il est vrai, mais on a déjà tant vu de reines bizar-

res sur cette terre. Certains sujets sont mécontents, d'autres sont fort contents, et il n'y a rien de neuf. Mais, ce n'est pas là une histoire, alors on ajoute un anarchiste (Jean Marais) qui en plus d'être anarchiste est bien tourné de sa personne et poète satirique; c'est là chose possible. Mais quand l'anarchiste se présente devant la reine, pour l'assassiner, il est subjugué pour l'excellente raison qu'il se prend à aimer la reine; voilà qui est encore fort plausible. C'est alors que le film nous déroute. L'anarchiste ne peut plus tuer la reine, et tout le monde le comprend, mais la reine ne rêve que d'être assassinée, car, comme elle le dit elle-même: "Je suis une tragédie!" Et voilà comment le film tourne au paradoxe. L'anarchiste tuera-t-il la reine, malgré l'amour qu'elle lui inspire? Le film vous tient! C'est un truc usé jusqu'à la corde, mais c'est encore le meilleur truc qu'on ait trouvé pour faire des histoi-

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Rope", 10.35, 12.50, 3.10, 5.25, 7.45 et 10.05.

CHAMPLAIN — "Le Bal des Sirènes" (en 2e semaine), 1.15, 3.15, 5.20, 7.25 et 9.30.

IMPERIAL — "Smart Girls Don't Talk", 11.25, 2.00, 4.40, 7.15, 9.50; "The Creeper" 10.10, 12.50, 3.25, 6.05 et 8.40.

LOEWS — "When My Baby Smiles at Me" (en 2e semaine), 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30 et 9.50.

ORPHEUM — "Red River" (en 2e semaine), 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05 et 9.25.

PALACE — "Sorry, Wrong Number" (en 2e semaine), 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.50.

PRINCESS — "Luck of the Irish", 10.15, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25 et 9.40.

SAINT-DENIS — "Adieu Chérie", 12.30, 3.25, 6.35, 9.40; Charles Trenet à la scène 2.15, 5.20, 8.30.

res, des romans et des films. Et, comme le veut la règle du jeu, il est défendu au critique de vous dire si l'anarchiste tuera ou s'il ne tuera pas. Allez-y voir vous-mêmes. On peut trancher la discussion en affirmant que la reine est folle, mais puisque un tel jugement rend toute discussion impossible, retenons-le, car sans discussion, il n'y a plus grand chose d'intéressant ici-bas, exception faite de "L'aigle à deux têtes".

P. R.

PRINCESS

A L'AFFICHE
Tyron POWER • Anne BAXTER
"The Luck of the Irish"

LOEWS

2e SEMAINE
Betty GRABLE • Don DAILEY dans
"When My Baby Smiles At Me"
En couleurs

PALACE

2e SEMAINE
Barbara STANWICK dans
"Sorry, Wrong Number"

CAPITOL

A L'AFFICHE
"ROPE"
en technicolor
avec JAMES STEWART

IMPERIAL

A L'AFFICHE
"Smart Girls Don't Talk"
— Aussi —
"The Creeper"

ORPHEUM

2e SEMAINE
"RED RIVER"
avec
John WAYNE • Montgomery CLIFT

A L'AFFICHE
En chœurs techniques
"LE BAL DES SIRÈNES"
avec Red Skelton • Esther Williams
CHAMPLAIN
St-Catherine Est et Papineau FA 168

ST-DENIS

En Personne
CHARLES TRENET
A L'AFFICHE
Danielle DARRIEUX dans
"ADIEU CHÉRIE"

GAYETY

En 2e semaine
L'Incomparable
LILI ST-CYR
4 autres bons numéros

Les classiques... ces modernes qui durent



présentent

BRITANNICUS

de Jean Racine

Distribution singulièrement brillante!!

du 13 au 20 JANVIER
(Dimanche et lundi exceptés)

Billet: \$1.25 et 90c

AM. 7739

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Association des journaux du Canada)
 est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier, Téléphone : LANCaster 3121. Echange correspondance avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
 Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
 Edition quotidienne, États-Unis, 1 an .. 6.00
 Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois .. 3.00
 Edition du dimanche, Canada, 1 an 5.00
 Edition du dimanche, États-Unis, 1 an .. 6.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : ELgin 1016.
 États-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 10 JANVIER 1949

Adolphe Hurteau

L'estimé concitoyen qu'un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné, aujourd'hui, jusqu'au cimetière où il dormira son dernier repos, était une personnalité aussi attachante que modeste. Bâti en force physique et intellectuelle, Adolphe Hurteau était le calme et la douceur mêmes. Quiconque le connaissait bien ne pouvait manquer de l'apprécier et de l'aimer. L'un des plus talentueux élèves qui soient passés au Collège de Montréal, il en était sorti marqué de l'humilité sulpicienne, mais avec un cerveau meublé de connaissances à la fois générales et solides. Avocat, il fut le sage aviseur légal de plusieurs municipalités urbaines. Homme de lettres, il fut l'auteur délicat de « Papillons d'âme », recueil de poésies où vibre toute la gamme des plus beaux sentiments humains. Durant plusieurs années il fut éditorialiste à la Presse : ses commentaires étaient toujours frappés au coin du savoir et du bon sens. Excellent père de famille, il laisse, outre sa femme éplorée, plusieurs enfants et petits-enfants qui chériront également sa mémoire. Sur la tombe de cet ancien camarade de travail, dont la vie intime était si admirable, nous déposons l'hommage de nos regrets et nous prions ses proches qui le pleurent d'agréer nos vives condoléances dans l'épreuve qui les afflige.

L'opinion d'un banquier

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

L'allocution que prononçait samedi, à l'assemblée annuelle des actionnaires, le président de la Banque Canadienne Nationale, M. C.-E. Gravel, contient, sur deux sujets d'un intérêt immédiat pour tous les Canadiens, des remarques qu'il convient de signaler. Le premier de ces sujets est la condition actuelle de notre commerce extérieur, dont dépend dans une si grande mesure la prospérité de notre pays.

Si l'on ne considère que les chiffres des statistiques, le commerce extérieur canadien nous apparaît extraordinairement actif et fructueux, mais ces chiffres sont trompeurs et expriment un progrès « plutôt illusoire ». « Outre qu'elle ne tient pas compte de la hausse des prix, la statistique, dit M. Gravel, n'indique pas que, depuis la fin de la guerre, nos exportations se sont effectuées, dans la mesure de 15 à 25 pour cent, sur la base de crédits à long terme dont le remboursement reste en partie problématique. Que nous réservent, dans ce domaine, l'année qui commence et celles qui suivront ? »

Le président de la Banque Canadienne Nationale fait ressortir l'inconvénient de « la concentration excessive de nos débouchés », qui a amené le Canada, dans le passé, à compter surtout sur le marché britannique pour écouler ses produits. Cet inconvénient apparaît clairement dans les difficultés que nous éprouvons présentement à vendre au Royaume-Uni tout le surplus de notre production agricole. Cet état de choses ne fera que s'aggraver, apparemment, car l'Angleterre « ne dispose plus maintenant que de ressources relativement

restreintes pour ses achats dans les pays à monnaie forte. Aussi prend-elle toutes les mesures possibles pour réduire ses commandes de produits canadiens ». Le Canada doit donc chercher d'autres marchés. A ce sujet, M. Gravel fait des observations que l'on voudra retenir :

« Il est question, en Angleterre, de regrouper les pays du Commonwealth en une nouvelle union douanière. Le Canada étudiera ce projet avec beaucoup de bonne volonté, parce qu'il a intérêt à traiter avec tous les pays sur la base de concessions mutuelles. Il ne serait pas avantageux, cependant, de conclure des ententes comportant l'échange de nos matières premières contre des objets fabriqués. L'abondance de nos richesses agricoles, forestières et minérales fera longtemps encore du Canada un grand exportateur de matières brutes, mais le stade actuel de son évolution économique exige qu'une plus grande partie des produits de son sol et de son sous-sol soit élaborée par sa propre industrie, car, actuellement, les objets manufacturés ne représentent qu'environ 20 pour cent de la valeur de nos exportations. »

Un autre sujet sur lequel s'arrête le président de la Banque Canadienne Nationale est celui des impôts. M. Gravel constate que nous vivons encore dans une période d'inflation bien caractérisée, dans un cercle vicieux dont nous ne savons trop comment sortir. Le gouvernement n'est pas en mesure de corriger à lui seul cette situation, mais « il peut contribuer à la stabilisation de la situation en réduisant la dette publique et en restreignant, dans toute la mesure du possible, ses dépenses ». M. Gravel constate avec regret que l'Etat n'a pas encore trouvé le moyen de comprimer ses frais, ce qui contribue à prolonger la période inflationniste.

Le président de la Banque Canadienne Nationale admet que l'impôt peut être un moyen de freiner l'inflation, mais il ajoute :

Il y a toutefois une distinction à faire en cette matière. Les impôts atténuent la poussée d'inflation dans la mesure où ils servent à réduire la dette publique. Mais si le gouvernement en dépense le produit, il n'abaisse pas le pouvoir d'achat du public ; il ne fait que le déplacer et il alourdit davantage le fardeau des contribuables qui ne participent pas aux largesses de l'Etat. Les personnes dont le revenu varie entre \$2,000 et \$3,000, notamment, se voient imposer des charges qui ne leur laissent que d'insuffisantes disponibilités. Les contribuables de cette catégorie, dont le nombre excède 530,000, ont versé en 1946 (derniers chiffres publiés) une somme de plus de 140 millions de dollars en impôts sur le revenu. Aussi maints chefs de famille ne parviennent-ils que difficilement, quand ils y réussissent, à boucler leur budget. L'indice du coût de la vie, si élevé qu'il soit, est encore loin de correspondre à la réalité. Le budget hypothétique qui lui sert de base ne tient pas compte de bien des frais inévitables.

Cette opinion d'un banquier qui est à la tête de l'une des plus importantes institutions financières du pays correspond bien à celle de la masse des consommateurs canadiens, qui réclament un allègement de leur fardeau.

Un demi-siècle de journalisme

par Henri DUFRESNE

Cinquante années d'activité dans n'importe quelle carrière, c'est déjà un fait remarquable et on peut dire qu'ils sont rares ceux qui ont consacré un demi-siècle d'efforts continus et fidèles à un métier ou à une profession. Mais cinquante années dans la carrière journalistique, il semble que ce soit là un exploit particulièrement remarquable, car aucune profession n'exige une activité d'esprit aussi intense de tous les jours et une activité aussi fébrile. Aucun métier n'est plus propre à épuiser son homme, physiquement et moralement,

car aucun métier ne lui laisse moins de repos. Aussi quand on trouve un homme qui porte allègrement ses cinquante années de journalisme comme M. D'Arcy Finn, directeur du *Ottawa Citizen*, et qui continue, comme si les ans ne lui pesaient pas, à écrire sa colonne ou chronique quotidienne « Once Over Lightly », on ne peut s'empêcher de l'admirer et de le féliciter, avec d'autant plus de raison si l'on est un confrère bien au courant des difficultés du métier. Quoi qu'en pense le commun des hommes, le métier ou la profession de journaliste n'est pas un métier de tout repos ; on devrait même dire plus justement qu'il est un métier sans repos. C'est un métier où la journée n'est jamais terminée, ni pour le reporter aux aguets et qui peut être appelé sur la scène d'une tragédie à deux heures du matin, ni pour l'éditorialiste qui doit, nouveau Pic de La Mirandole, connaître tout et parler de tout à une minute d'avis. Mais c'est un métier qu'on aime, peut-être pour cela même qu'il est accablant et ingrat, comme on aime souvent ceux qui nous font le plus souffrir. C'est un métier qui vous entre dans la peau et qui n'en sort pas.

Ce métier, ou, si vous préférez, cette profession qui a plus que toute autre ses lettres de noblesse, nul n'y est plus attaché que D'Arcy Finn. La preuve, c'est qu'il ne songe pas du tout à prendre sa retraite. « On dit que ce sont les cinquante premières années qui sont les plus dures, a-t-il déclaré avec esprit. Maintenant ça va marcher tout seul ! » Il entra jeune, il va sans dire, dans la carrière au salaire de \$2 par semaine. Et par le plus bas de tous les échelons. Mais il ne tarda pas à se signaler. Il fut aussi un pionnier du reportage radiophonique et c'est lui le premier qui fit au micro, à Ottawa, la description d'une joute de hockey, en 1920. Son sens de l'actualité joint à un jugement sûr et à un tour d'esprit qui rappelle souvent les plus célèbres humoristes l'ont classé comme un des plus grands journalistes canadiens de notre époque. A l'occasion de son 50e anniversaire de journalisme, nous lui offrons, avec nos plus cordiales félicitations, nos vœux pour de longues années encore dans la profession à laquelle il fait tant honneur.

Les vacances de M. Churchill

par Alonzo CINQ-MARS

M. Winston Churchill vient de quitter l'Angleterre pour aller passer quelques semaines de vacances dans le sud de la France. Nombre de gens qui n'ont pas les moyens de se payer un tel luxe doivent envier le sort de cet homme qui peut aller se délasser sur la Riviera à cette époque de l'année où la température est plus agréable que partout ailleurs. L'objet du voyage de M. Churchill sur la Riviera n'est cependant pas précisément celui que se proposent les autres touristes qui s'y rendent.

Cet infatigable travailleur est certes heureux de choisir cette belle région pour y passer sous un si beau climat les quelques semaines de répit que lui laissent ses fonctions de chef d'un grand parti en Grande-Bretagne. Il ne va toutefois pas là uniquement pour se reposer. Il apporte avec lui une volumineuse documentation pour y poursuivre la rédaction de ses mémoires sur le rôle de premier plan qu'il a joué durant la dernière guerre, mémoires dont il a publié la première partie l'an dernier et dont la deuxième partie doit paraître dans quelques jours. Et c'est surtout parce qu'il peut compter sur une paix plus complète que chez lui qu'il va continuer ce travail sur la côte d'Azur où il se fait accompagner de secrétaires auxquels il dicte ses mémoires en consultant sa masse de documents.

Malgré tout ce travail, M. Churchill trouve le temps de faire de la peinture en amateur. Il envoie en effet assez souvent aux expositions d'art des tableaux qui sont sans doute remarquables à cause de la signature de leur auteur, mais auxquels des critiques d'art sérieux

accordent une réelle valeur artistique.

Ce diable d'homme donne une leçon à bien des hommes publics qui, sans avoir joué dans la politique un rôle aussi important que le sien, pourraient occuper les loisirs de leur retraite en écrivant leurs mémoires, et qui n'en font rien. Ce ne sont pas seulement nos hommes politiques qui pourraient ainsi apporter à l'histoire une contribution sérieuse ; nos hommes d'affaires et ceux des professions libérales pourraient, le moment venu de la retraite, trouver le temps d'écrire leurs mémoires où, par l'évocation des souvenirs de leur carrière et par des conseils dictés par leur expérience, ils seraient en mesure d'intéresser et d'instruire leurs contemporains et la postérité. Tous n'ont évidemment pas le talent d'écrire, mais rien ne les empêche de recourir à l'aide de secrétaires intelligents et compétents qu'ils peuvent trouver facilement chez nous. Ils enrichiraient ainsi notre littérature historique qui, il faut bien l'avouer, n'est guère considérable.

Il n'est pas nécessaire d'avoir joué un grand rôle dans la politique ou dans tout autre domaine pour écrire des mémoires intéressants. Il suffit de savoir observer. On ne saurait demander à tous nos anciens ministres, juges ou grands financiers, d'égaler Saint-Simon. Ils peuvent au moins essayer de se rendre utiles dans leur retraite en écrivant leurs mémoires. Churchill n'a pas attendu pour cela l'âge de la retraite, et il réussit d'ailleurs très bien. Ce qu'il a publié jusqu'ici de ses mémoires se compare favorablement aux meilleurs romans du siècle.

Un peu de tout

Bien que le prix des aliments en boîtes ait augmenté modérément depuis 25 ans, le salaire

horaire de l'ouvrier canadien moyen a plus que doublé pendant la même période. D'après des statistiques préparées par l'American Can Company, et basées sur des sources authentiques, le salaire horaire moyen de l'ouvrier d'aujourd'hui peut acheter à peu près deux fois plus d'aliments en boîtes qu'en 1923. Après la première guerre mondiale, par exemple, son salaire à l'heure (atteignant moins de 40 cents en moyenne) achetait 3 boîtes de blé d'Inde ou environ 2 boîtes de pêches. Aujourd'hui, l'ouvrier moyen reçoit 90,6 cents l'heure, avec lesquels il peut acheter environ 5 boîtes de blé d'Inde ou presque 4 boîtes de pêches.

En moins de sept mois, 1,447 "donneurs" bénévoles — 241 malades et blessés transfusés — ont fourni un stock

si considérable de sang que le surplus a pu être converti en plasma à la disposition des hôpitaux. Tel est le résultat fort encourageant obtenu déjà par la "banque du sang" créée à l'hôpital Cochin. Et sans grandes dépenses : deux chambres de l'établissement pour locaux, un spécialiste avec une assistante, le dévouement d'une foule de sauveteurs volontaires des vies en péril. Une idée, qu'exposait hier à l'Académie de Médecine le Dr Quénu, a suscité cette générosité : le don du sang humain, n'est plus anonyme ; dans la plupart des cas, le donneur sait pourquoi et à qui il s'offre. Le contact de la bienfaisance et de la reconnaissance est établi entre le donneur et le malade ou l'opéré. Le Dr Quénu a pu constater que, grâce à sa "banque", l'hôpital Cochin n'avait jamais manqué de sang même dans de nombreux cas d'opérations majeures.

Les mots qui vivent

— Il y a dans tout sentiment d'amour profond en élément d'infinité ; l'homme cherche plus que le fini, plus que le créé, plus que l'imparfait dans ce qu'il aime : au fond, dans ce qu'il aime il cherche Dieu !

Abbé Perreye.

En marge de l'actualité

Le moindre mal

(par Paul de MARTIGNY)

Napoléon, qui avait été un ami de Barras et un ardent républicain sous le Directoire, ne plaisantait pas, dès le lendemain du sacre, sur les honneurs que l'on devait rendre à l'Empereur. S'arrêtant un jour dans je ne sais quelle petite ville, il constata que son arrivée n'avait pas été saluée par la salve réglementaire. Il fit aussitôt enjoindre au maire de lui fournir des explications. Celui-ci se présenta entouré de son conseil municipal et déroula un long papier.

— Sire, commença-t-il d'une voix profonde, sachez que si, à votre arrivée, nous n'avons pas tiré la salve impériale, c'est pour cent et une raisons.

— La première, poursuivit-il, c'est que nous n'avons pas de canons.

— Mon ami, lui dit l'Empereur avec bonté, cette raison suffit. Je vous dispense des autres.

On célébrait hier l'entrée en fonctions de Son Excellence Daniel Garvey, gouverneur de l'Etat d'Arizona. Celui-ci, qui n'avait pas usurpé sa fonction, qui y avait été nommé conformément à la tradition de son pays, entra au Capitole aux acclamations d'une foule immense pendant que les braves de la Garde Nationale de l'Arizona tiraient la salve réglementaire de 19 coups de canon. Au dernier coup Son Excellence était très pâle et son secrétaire était pris de saignement de nez.

Le lendemain, des réclamations tombaient en pluie sur le Capitole. Les uns se plaignaient de l'écroulement de leur plafond tandis que les autres protestaient que leurs murs étaient fendus du haut en bas. Les habitants du quartier demandaient que fussent remplacés les carreaux de leurs fenêtres qui avaient volé en éclats. Tous réclamaient des dédommagements. En ces temps de vie chère où les ouvriers ne travaillent pas pour des primes, où les matériaux ne se donnent pas pour des chansons, même celles de Maurice Chevalier, la somme des réclamations atteignait un chiffre élevé. Lorsque Son Excellence en eut communication, il fit des yeux ronds. Pour en avoir le cœur net, il institua une enquête. Elle révéla que les braves de la Garde Nationale avaient tiré la salve avec des pièces de trois pouces de diamètre, autant dire des canons de bombardement.

— S'il se fût agi de la salve impériale qui est de cent-coups de canon, au lieu de la mitraille qui n'est que de 19, dit le gouverneur, il ne resterait plus une maison dans le quartier et la somme des réclamations serait telle que l'Etat serait ruiné.

D'où l'on peut à la rigueur conclure que la république est le moindre mal.

La parade de la Saint-Patrice

La parade annuelle de la St-Patrice, à Montréal, aura lieu cette année le 20 mars. C'est ce qui a été décidé hier après-midi, à la réunion annuelle des United Irish Societies, à l'hôtel Queen's.

M. John Loye a été réélu président de l'organisation pour la 18e

"Nos paroisses font l'admiration des étrangers qui nous visitent"

(Mgr Charbonneau)

(Par René Bonin) — "La paroisse, première cellule dans l'Eglise, joue un rôle magnifique. Elle fait l'admiration des étrangers qui nous visitent. Elle est un centre d'activité religieuse. Elle fournit une floraison d'œuvres de charité et d'œuvres sociales. La vôtre est une belle paroisse et possède un bon curé comme pasteur", disait, hier, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, à l'occasion de la célébration civile du cinquantième de fondation de Saint-Clément de Viauville.

"Que deviendra notre petit peuple, se demandait également l'Archevêque. Il sera grand à l'avenir; car l'avenir est entre nos mains. Il sera ce que nous le ferons, si nous restons fidèles à nos traditions, si nous restons attachés à notre esprit paroissial, parce que nous avons hérité de notre mère-patrie, la France, ce grand don de la Foi catholique. Par vos labeurs quotidiens, à Saint-Clément de Viauville, vous contribuez pour une large part au rayonnement de notre peuple. Vous donnez un exemple efficace qui portera ses fruits en temps opportun". Mgr Charbonneau a aussi rendu hommage aux fondateurs, aux paroissiens et à leurs curés, qu'il a bien connus, les abbés Desjardins, Verschelden, Peltier et Coutu, le pasteur actuel.

AU BANQUET

La cérémonie, était marquée par un grand banquet à la salle paroissiale de Saint-Clément de Viauville. Outre l'Archevêque, il y avait à la table d'honneur Son Excellence Mgr Gérard Bertrand évêque de Navrango, Afrique, M. l'abbé Coutu, le docteur et Mme J.-P.-A. Gatién, M. et Mme J.-C. Arcand, M. Philippe Aubé agissant comme maître de cérémonie. Il exprima ses regrets de l'absence de M. le Commandeur Ange-Albert Cartier, retenu par la maladie, et déclara qu'on remettrait à plus tard les décorations destinées aux récipiendaires. M. le curé Coutu expliqua que la fête avait été retardée à ce jour à cause de la mort de son prédécesseur, M. l'abbé Siméon Peltier.

BREF HISTORIQUE

M. J.-C. Arcand fit un bref historique de la fondation de la paroisse, sur les fermes de M. Viau. "C'était alors le Rond Lépine, où l'on allait aux courses", dit-il, "et il appartenait à la paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve". Mgr Lepailleur était vicaire dans le temps. Mgr Paul Bruchési émit les brefs, le 26 mai 1898, érigeant canoniquement la nouvelle paroisse, sous le vocable Saint-Clément.

PREMIER CURE

M. Arcand décrit les premières constructions de la paroisse, alors que M. l'abbé Dubuc, aumônier des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, fut nommé le premier curé. L'Eglise fut bénie solennellement, en 1900. M. Arcand raconta l'incident survenu lors de la bénédiction de la pierre angulaire de l'église, pas encore terminée. "La cérémonie, dit-il, fut arrosée d'une averse telle, qu'il fallut tenir les parapluies ouverts". Il donna aussi les noms des six premiers marguilliers, MM. Jos. Trudel, de Gulse, Sauvé, Michaud, ancien maire de Maisonneuve, Coriveau et Viau.

MM. les abbés Gustave Dumontet, actuellement vicaire à Saint-Jean-Berchmans, Paul-Emile Robillard, qui transmet le message de l'ancien curé Desjardins, présentement en Floride, et le docteur Gatién, député provincial, ont également pris la parole.

fois consécutive. Les autres dignitaires élus ont été: M. W. Murphy, secrétaire général; M. Hugh McGlynn, trésorier; M. William C. Hickey, directeur de l'organisation; M. Frank Hanley, délégué exécutif; Mme Helen Corcoran, secrétaire et M. Joseph D. Glynn, secrétaire correspondant.

On a remis l'élection du vice-président et des conseillers à la prochaine assemblée.

"Austin" est une source de dollars pour Londres

La firme anglaise d'automobiles "Austin" publie en brochure, des chiffres révélateurs sur l'effort d'exportation britannique, au premier rang duquel se place cette grande firme d'autos et camions, qui exporte depuis la fin de la guerre, partout dans le monde et plus particulièrement aux Etats-Unis et au Canada.

Dans le circuit de la livre sterling "Austin" a contribué à gagner d'importants subsides à l'industrie anglaise; dans le circuit du dollar, sa contribution à la balance commerciale de la Grande-Bretagne est encore plus remarquable.

QUATRE FOIS ET DEMIE

Ainsi pour chaque livre sterling gagnée par "Austin" en 1945-46, première année d'après-guerre; l'année 1947-48 compte pas moins de 4.5 livres; soit une augmentation de 450 p.c. ou quatre fois et demie. C'est un record.

La progression de la production est un peu moins forte, ce qui tout au moins indique que la valeur-dollar de véhicule "Austin" s'est accrue; car seulement trois voitures et un peu plus, ont été produites durant la même période récente, par comparaison avec celle d'avant-guerre immédiate.

Voici maintenant le régime de distribution "Austin".

MAJORITE EN AMERIQUE

26 p.c. de la production automobile "Austin" est allée l'an dernier, à l'Amérique du nord; 20 p.c. en Europe; 10 en Australie, 7 en Afrique-sud, 5 aux Indes et 4 en Amérique du sud.

La proportion, sauf en Amérique du nord où le camion "Austin" n'est pas aussi répandu, est comparable pour le véhicule de charge: 20 p.c. des camions "Austin" ont été exportés en Europe, 19 en Australie, 9 en Amérique du Sud, 9 en Eire et 7 en Nouvelle-Zélande.

125 P.C. DE PROGRES

On sait que la production "Austin" est prioritairement destinée à l'exportation, pour gagner des dollars et des matières premières à la production britannique plus essentielle. La production "Austin" a augmenté durant le dernier exercice, de 125 p.c. sur l'exercice précédent. C'est une des plus fortes marges d'accroissement dans le monde entier.

"Le Canada mérite maintenant son rang de grande nation"

(Lionel Chevrier)

OTTAWA, 10* — (DNC) — "Le Canada mérite maintenant son rang de grande nation", a déclaré, hier, M. Lionel Chevrier, ministre des Transports, au cours de la première d'une série de causeries radio-phoniques données sous les auspices de la division montréalaise de l'Association des Nations Unies du Canada.

Record mensuel à la "Packard"

DETROIT, 10* — (D.N.C.) — La Packard Motor Car Company a remporté un autre record mensuel en décembre, et a touché son second record de production annuelle en 49 ans d'opérations. L'an 1948 a vu sortir exactement 98,398 voitures "Packard".

Le record absolu de la Compagnie avait été touché en 1937, avec 109,518 voitures. Cette année, la perte de 41.5 journées de production rend compte de la marge entre les deux records.

C'est en décembre de cette année que la Compagnie a fait un nouveau bond dans la production, avec 11,913 voitures sorties durant le mois; c'est le sixième record mensuel, depuis mars, qui avait sorti 8,757 voitures; avril, 9,269; juin, 10,126; octobre, 10,547 et novembre, 11,124.

M. George T. Christopher, président et gérant général de la Packard, a déclaré le 3 janvier dernier que l'élément le plus satisfaisant est que la production de 1948, avec ses quelque 98,000 voitures, double quasiment la production de 1947, qui avait pourtant dépassé 55,000 unités.

Il a déclaré que "comme en temps de guerre nous nous sommes révélés comme nation, de même nous pouvons arriver à une position de chef en temps de paix, mais il incombe à chacun de nous d'être conscient des responsabilités qu'une telle position suppose et d'en tenir compte."

NOTRE ESPOIR

Le ministre a loué l'Association des Nations Unies du Canada qui, dit-il, "tente d'amener une entente internationale en créant une opinion publique bien renseignée sur les affaires mondiales". Il a ajouté qu'il avait la ferme conviction que "quiconque désire collaborer au bien-être du monde se doit de secondar l'organisation des Nations-Unies, car en elle réside notre plus grand espoir de paix".

Rentré récemment de Paris où il a été l'un des délégués canadiens à l'Assemblée générale des Nations-Unies, M. Chevrier a fait une revue des principales questions qui y ont été considérées. Le contrôle de l'énergie atomique, le désarmement et le rapport de la Commission balcanique des Nations-Unies en Grèce sont les questions importantes qu'il a énumérées.

CONTROLE ATOMIQUE

Au sujet du contrôle de l'énergie atomique, le ministre a dit que "les Canadiens s'intéressent particulièrement à ce problème à cause des ressources naturelles du Nord-est, par comparaison avec celle d'avant-guerre immédiate."

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Bien qu'il ne fit pas tomber les atouts adverses, le déclarant de cette donne ne perdit aucune levée à la couleur.

Donneur: Sud

Personne vulnérable.

Nord		Est	
♠	V 6 4 2	♠	D 9 7
♥	R V 8 4	♥	D 9 5 3
♦	9 2	♦	R 10 5 4
♣	A R 7	♣	10 5

Ouest		Sud	
♠	R 10 8 5 3	♠	A
♥	2	♥	A 10 7 6
♦	D 7 3	♦	A V 8 6
♣	D V 9 8	♣	6 4 3 2

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	1 ♠	3 ♥	pas se
4 ♥	pas se	pas se	pas se

Ouest attaqua de la dame de trèfle et le déclarant prit la levée de l'as du mort, joua le roi de trèfle, puis le sept de trèfle, dont Ouest s'empara du neuf, sur lequel Est jeta un pique, pour jouer ensuite son neuf de trèfle maître. Plutôt que de faire couper par le mort, le déclarant lui fit jeter le deux de carreau. Ouest décida alors d'attaquer d'un petit pique et la dame d'Est fut prise par l'as du déclarant. Maintenant, le déclarant joua son as de carreau, fit couper son six de carreau par le mort et reprit la main chez lui en coupant un pique de la table. Il joua un autre carreau afin de le faire couper par le valet du mort. Sud reprit la main en coupant un autre pique et joua son dernier carreau, qu'il fit couper par le roi du mort. Sud joua le dernier pique de Nord. Est s'était vu forcé de couper en-dessous les deux derniers piques de la table, coupa cette fois du neuf. Le déclarant surcoupa du dix et remporta la dernière levée de l'as de coeur.

Ouest de notre pays". Pour cette raison, dit-il, "les besoins de la défense nationale doivent avoir la préséance et il ne saurait y avoir de compromis de sécurité tant que la position n'aura pas été sauvegardée d'une façon acceptable par un contrôle international de l'énergie atomique".

Le débat sur le désarmement a été, d'après le ministre, l'un des plus intéressants pendant son séjour aux Nations Unies. "Les questions en dernière analyse étaient simples", dit-il, "et les grandes puissances consentaient à réduire leurs armements à condition qu'elles aient l'assurance que les Soviets en feraient autant".

L'Assemblée générale, avec une majorité écrasante, a voté en faveur de la continuation de la commission balkanique contre l'opposition des délégués dominés par les Soviets qui ont exigé sa dissolution et le retrait immédiat des troupes britanniques et américaines de la Grèce.

CONVOCATION

Réunion de la SSJH.—Section St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, soirée récréative ce soir à l'école St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 2257, boul. P.-X. A huit heures quinze précises. L'entrée est libre. Les enfants ne sont pas admis.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Plus d'un siècle de différence

Q.—Pourriez-vous m'indiquer un moyen de faire pousser mes cheveux ainsi qu'une méthode simple pour me débarrasser de taches de rousseurs qui m'ennuient terriblement?—ANNA

R.—Le pétrole est considéré comme possédant d'excellentes propriétés propres à activer la pousse des cheveux. Vous en trouverez des préparations parfumées dans les pharmacies, de même qu'une infinité d'autres produits susceptibles d'améliorer l'état du cuir chevelu. Il est important de brosser tous les jours la chevelure et de donner régulièrement à la tête une friction sèche ou accompagnée de la préparation que vous aurez choisie. Pour atténuer les taches de rousseur ou éphélides, on conseille d'appliquer matin et soir un mélange d'eau oxygénée et de jus de citron, préparé à parties égales, et de laisser sécher naturellement.

Q.—Auriez-vous l'obligeance de publier la liste des pierres de naissance correspondant à chaque mois de l'année?—EVELYNE

R.—Voici la plus récente nomenclature de ces pierres: janvier, le grenat; février, l'améthyste; mars, la sanguine; avril, le diamant; mai, l'émeraude; juin, la perle; juillet, le rubis; août, la sardoine; septembre, le saphir; octobre, l'opale; novembre, la turquoise; décembre, la topaze. En raison de l'encombrement du courrier, je regrette de ne pouvoir répondre à vos autres questions.

Q.—Vous serait-il possible de publier dans vos colonnes la recette du jus de pamplemousse aux cerises?—M.B.

R.—Voici, pour vous et celles qui désirent utiliser la recette de ce breuvage au goût délicieux:

Quatre tasses de jus de pamplemousse glacé; deux cuillères à soupe de sirop de marasquin; deux cerises au marasquin. Mélangez ensemble le jus de pamplemousse et le sirop de marasquin; versez dans les verres. Pour servir, on découpe les cerises et on les dispose en rondelles flottantes. Cette quantité suffit pour quatre ou six personnes.

Q.—J'ai dix-sept ans et je suis courtisée par deux jeunes garçons dont l'un est mon cousin, et qui sont âgés respectivement, l'un de dix-neuf ans, l'autre de vingt-et-un ans. Je les estime beaucoup tous les deux, mais je ressens une inclination plus vive pour le plus jeune qui est mon cousin. Mes parents donnent la préférence à celui qui n'est pas allié à notre famille, et insistent pour que je ne reçoive que lui. Je me demande ce que je dois faire.—COSETTE

R.—Comme vous êtes encore jeune pour fixer définitivement votre choix, ne pourriez-vous durant quelque temps recevoir plutôt le jeune homme qui n'est pas votre parent. Cela vous permettra de l'étudier davantage et peut-être d'en venir à l'aimer autant, sinon plus que votre cousin. Il faut reconnaître que les suggestions des vôtres sont basées sur des motifs sérieux et méritent que vous leur accordiez considération. Les amours entre cousins sont fréquentes à votre âge et il arrive, la plupart du temps, que des sentiments que l'on croyait éternels se transforment de part et d'autre pour ne laisser bientôt qu'un doux souvenir. Et cela vaut mieux, croyez-moi.

Annie



Arrivée depuis peu sur notre planète, la petite Sharon-Patricia GEORGE, 4 mois, est photographiée avec son aïeule, Mme Cara CORTAZZO, 107 ans, de Wilmerding, Pa. La centenaire est née en Italie, en 1842.

Un petit examen de conscience, monsieur, au début de l'année

Pourquoi remontez-vous le noeud de votre cravate quand on vous présente une jolie femme ou que vous faites un compliment? Il y a tellement de suffisance dans ce petit geste machinal! Un peu de modestie, s'il-vous-plait.

MONSIEUR EST COQUET?

Et pas de coquetterie excessive. Un homme qui se coiffe trop longuement, qui regarde avec complaisance si le pli de son pantalon tombe bien, qui semble toujours sortir d'une boîte de cellophane, quel ennui! Sans avoir des cheveux jusqu'au cou, un peu de laisser-aller est préférable. Retenez bien que nous sommes jalouses de tout ce qui nous fait concurrence: élégance, trop éclatante beauté, recherches vestimentaires.

Quand vous sortez avec nous, ne vous exclamez pas trop devant une passante. N'adressez pas non plus à nos amies des compliments indiscrets. Surtout, ne faites pas ouvertement la cour à une autre femme. Cela nous crève le coeur, nous ulcère, nous humilie, nous inspire les pires vengeances!

TROP EXPANSIF?

Si vous nous aimez, perdez l'habitude de nous sauter au cou quand nous avons baissé notre voilette. Ne nous décoiffez pas lorsque nous revenons d'une pénible étape chez le coiffeur. Ne réclamez pas "un petit baiser" quand nous allons sortir et que nous sommes en retard. Ce n'est pas non plus à la cuisine, alors que la mayonnaise tourne ou que la crème au chocolat brûle qu'il vous faut nous embrasser.

CIGARE, CIGARETTE...

Est-il indispensable que vous fumiez continuellement, monsieur mon mari? Vous éparpillez des cendres partout, jusque dans mes rêves. Et ce vilain cigare que vous mâchez à tout propos, ne pourriez-vous en disposer délicatement au lieu de le laisser traîner dans la soucoupe après le dîner.

Parler en conservant sa cigarette au coin des lèvres est plus que tout. Et lire le journal pendant les repas nous donne envie de vous secouer comme un arbre fruitier. Sommes-nous un vis-à-vis à ce point négligeable?

PEU SOIGNEUX?

La salle de bains inondée après votre passage, le rasoir mal essuyé, les vêtements éparpillés dans le salon, les boutons de manchettes disparus sous le lit, vos crêpes, votre

agitation au moment de partir pour le bureau nous exaspèrent.

En trois mots, nous souffrons de votre coquetterie, nous détestons votre fatuité, et presque tout ce que nous reprochons tient à votre égoïsme; mais le geste que nous vous pardonnons le moins est celui de consulter à la dérobée votre bracelet-montre quand nous voulons suspendre le temps, entre vos bras.

Pardonnez-nous d'énumérer ainsi publiquement vos défauts, messieurs. Aujourd'hui c'est votre tour, demain ce sera le nôtre... peut-être!

A la "Cancer Research Society"

Environ 2.000 personnes, membres de la Société de Recherches au sujet du cancer, assistaient au dîner et à la danse organisés par cette société, dimanche soir, à l'hôtel Mont-Royal. Parmi les personnes présentes, on remarquait: Mme Philip Caplan, C.R.S., présidente; S. H. le maire de Montréal M. Camillien Houde, C.B.E.; le Dr A.-D. Campbell, le Dr L.-C. Simard, président du "National Cancer Institute"; le Dr H. Maurice Weissberg, de l'hôpital "Herbert Reddy Memorial"; le Dr M. Kaufmann, chirurgien en chef du "Jewish General Hospital"; Mme Samuel Kerner, secrétaire, C.R.S.; le Dr O. Dufresne, directeur de l'Institut du Radium; le Dr N.-W. Philpott.

Dans son mot de bienvenue, Mme Caplan rappela que la Société avait reçu des dons se montant à \$40.000, attribués à l'Université McGill, à l'Université de Montréal et à plusieurs autres institutions qui poursuivent des travaux de recherches sur le cancer.

La prochaine campagne de souscription de la Société de Recherches au sujet du cancer aura lieu durant les deux premières semaines d'avril, a annoncé Mme Caplan.

Pour les Gourmets

PÂTE DE BIFTECK ET TOMATES

2 lbs de bifteck;
2 oignons;
1 lb tomates;
Poivre et sel.

Couper la viande en deux morceaux de deux pouces, faire brunir dans la poêle avec les oignons hachés. Verser dans une casserole et couvrir à peine d'eau; assaisonner; laisser mijoter jusqu'à ce que la viande devienne tendre, mais non détrempée. Verser dans un moule à pâté profond. Etouffier et peler les tomates et les trancher sur la viande, assaisonner et laisser refroidir avant de couvrir de pâte.

SAUCE VINAIGRETTE

½ cuil. à thé de sel;
1 cuil. à thé de sucre;
¼ cuil. à thé de paprika;
¼ tasse de vinaigre pur;
½ tasse d'huile d'olive pure.

Mélangez ensemble le sel, le sucre et le paprika. Ajoutez le vinaigre et l'huile. Battez bien.

Note. — La sauce vinaigrette simple est la meilleure sauce dans laquelle on puisse mariner les salades. "Mariner" veut dire mélanger les ingrédients qui composent la salade avec la vinaigrette jusqu'à ce que toutes les parties en soient bien recouvertes.

Mme Bénès parmi nous

Mme Hana Bénès, nièce du dernier président démocrate de la Tchécoslovaquie, feu Edouard Bénès, est attendue à Montréal, aujourd'hui.

En arrivant à New-York, hier, elle a déclaré qu'en Tchécoslovaquie, ceux qui ne sont pas communistes ainsi que ceux qui le sont se plaignent de leur misérable condition de vie et de leur nouveau régime. "Les gens travaillent davantage et ont moins de nourriture et toute la production tchèque est expédiée en Russie", dit-elle.

Mme Bénès qui a fait la traversée de l'Atlantique à bord du paquebot français "De Grasse", est accompagnée de ses filles, Nina, 15 ans, et Eve, 20 mois. Elle vient habiter Montréal avec son mari, Vaclav, qui étudie la loi internationale à l'université McGill.

Le timbre de Terre-Neuve

ST-JEAN, Terre-Neuve, 10. (P.C.) — Pour commémorer l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne, une série de timbres-poste spéciaux sera émise après le 31 mars. La vente de ces timbres sera continuée jusqu'à l'épuisement de la série.

Pour votre vivre



661

PATRON No 661 — Si le tissu qui recouvre les meubles de votre vivre est défraîchi, remplacez-le par un nouveau que vous aimerez pour ses couleurs riches et gaies. Votre pièce sera renouvelée en un rien de temps et combien plus claire! Suivez les indications données et vous aurez un appartement nouveau.

Le PATRON No 661 comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

A Marie-Réparatrice

Sont invités à l'Heure Sainte mensuelle, à la chapelle de Marie-Réparatrice, tous les membres de l'Heure Sainte, jeudi soir de 8 à 9 heures. Le R. P. Lebay, S.S.S., présidera. Prière de rapporter sa carte de présence.

CONVOCATION

Ce soir, à 8 heures, il y aura réunion de la section Jean Brillant au mess des officiers du régiment Maisonneuve, 175 est, rue Craig.

L'ART DE BIEN S'HABILLER



Mondanités.

Mills-Rolland

Le mariage de Mlle Elleen-Rorraine Rolland, fille du lieutenant colonel et de Mme H. d'E. Rolland, de Westmount, avec M. Arthur John-Beverley Mills, fils du très révérend et de Mme J.-N.-H. Mills, de Kitchener, Ont., a été célébré samedi à trois heures et demie en l'église St. Mathias, décorée à cette occasion de fleurs d'arrière-saison. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc rosé, aux lignes princesses, dont la jupe formait longue traine et un voile de tulle illusion maintenu sous un rang de perles. Elle avait un livre d'heures à signets de jacinthes blanches. La dame d'honneur, Mme H. A. Crain, sœur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Diana Mills, sœur du marié, portaient des robes de satin blanc rosé soulignées d'un mouvement d'ampleur à la jupe, des halos et des manchons de fleurs roses. M.



Mme James SPLITT (Evelyn Richardson), dont le mariage fut célébré récemment.

(Photo H. LaRouche).

Douglas Gurtin, de Kitchener, était le gendre d'honneur, et MM. H.-T. Harthorn, de Preston, et G.-H. Denigis, de Toronto, plaçaient les invités. Mme Rolland, mère de la mariée, portait une robe de satin gris, un chapeau et des accessoires de même ton et un bouquet de roses et d'iris. Mme Mills, mère du marié, portait une robe de satin bleu franc ornée d'un peplum, un chapeau et des accessoires marine et un bouquet de roses-thé. Après une réception dans le salon vice-royal de l'hôtel Ritz-Carlton, M. et Mme Mills partirent en avion pour New-York. Pour voyager, la mariée portait une robe de crêpe bleu français, un manteau de mouton noir, un petit chapeau et un manchon d'hermine.

Fiançailles

M. C. A. Shaffer, I.E., et Mme Shaffer, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Emilienne,

à M. Bernard Levac, B.S.A., fils de M. Fabien Levac, de Lachine, et de Mme Levac, décédée.

M. et Mme J. C. McNicoll, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Henriette, à M. Léon Morel de la Gendarmerie royale de Montréal, fils de M. et de Mme Louis Morel, de Québec.

A Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Pauline Germain, fille de M. Paul Germain et de Mme Germain, décédée, avec M. Jean-Louis Lambert, fils de M. et de Mme Euclide Lambert.

Prochain mariage

Le samedi 15 janvier, à dix heures, sera béni en l'église St-Enfant-Jésus, de la Pointe-aux-Trembles, le mariage de Mlle Andrée Geoffrion, fille de M. J. Roméo Geoffrion, B. Ph., et de Mme Geoffrion, avec M. Fernand Mayrand, fils de M. et de Mme J.-Oscar Mayrand, décédés. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Excellence Mgr Gérard Bertrand, P.B., évêque titulaire d'Abythine et vicaire apostolique de Navrongo.

Déplacements

Mme C.-D. Howe, d'Ottawa, est actuellement à Halifax.

M. et Mme J.-Alex. Prud'homme, M. et Mme Pierre Leduc, M. et Mme P.-A. Lavallée et M. et Mme Omer DeSerres passent une semaine au Club Seignurial.

Mlle Annette des Brisay est retournée à Kingston, après avoir passé le temps des fêtes à Ottawa chez ses parents, le lieutenant-colonel et Mme A.-M.-Y. des Brisay.

M. et Mme W.-W. Watson sont revenus de Québec où ils étaient les hôtes de M. et de Mme A.-S. Price, depuis quelques jours.

Mlle Monique Coulombe passe quelques jours à Québec.

Mme René Provencher ainsi que sa fille Claudette, partent aujourd'hui pour un séjour de trois semaines à Miami, Floride. Elles se rendront aussi à Cuba.

Mme Carmen Simard, de Jonquières, et sa fille, Renée, ont passé le temps des fêtes à Montréal, les invitées de Mlle Amélia Tremblay.

M. et Mme Maurice Blackburn et leur fillette, Esther, sont retournés à Ottawa, après un court séjour en ville.

Mme J.-Oswald Tremblay, de Chambord, Lac St-Jean, a passé les fêtes du Nouvel-An à Montréal, l'invitée de sa fille, Mme Wenceslas Tremblay.

Réception

Le président de la Société des Traducteurs, Me Paul Galt Michaud, recevait hier, dans le salon E de l'hôtel Windsor, à cinq heures, les membres de la Société.

OTTAWA

Le Gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis ont



Mlle Denyse CLOUTIER, fille de M. et de Mme H. Cloutier, dont les fiançailles à M. André Côté, C.O., fils de M. A. Côté, décédé et de Mme Côté, ont été bénies récemment par le R. P. Renaud, O.P.

reçu à un bal en l'honneur des membres du personnel de Rideau Hall, mercredi soir.

Son Exc. l'ambassadeur de France et Mme Francisque Gay, recevaient à déjeuner mercredi en l'honneur de Son Exc. l'ambassadeur du Pérou, de sa fille, Mlle Teresa Benavides, et de M. et Mme Gustave Lanctôt, qui partiront bientôt pour la France.

M. G.-G. Vincent, conseiller d'information auprès du haut-commissariat du Royaume-Uni, et Mme Vincent ont reçu à une mascarade dans la soirée de mercredi.

M. A.-G. Miranda de Netto, attaché commercial auprès de l'ambassade du Brésil, et Mme Miranda, sont rentrés de Cleveland où ils ont passé la saison de Noël.

Le haut-commissaire du Royaume-Uni et lady Clutterbuck ont reçu les membres du personnel du haut-commissariat à "Earncliffe" dans la soirée de mardi.

Mlle Harsnam Malik, fille du haut-commissaire des Indes, sera la conférencière invitée à l'église McLeod, le 11 janvier. Des films documentaires sur les Indes seront aussi montrés.

Le haut-commissaire des Indes, l'hon. Hardit Singh Malik, CIE, CBE, ICS, sera à Montréal, le 13 janvier, l'invité de l'International Service Committee du Club Rotary. Il se rendra ensuite à Toronto où il sera le conférencier invité du club Rotary, le 14 janvier.

Lord Garnock, qui est de passage au Canada, l'invité de M. et de Mme George Fulford, de Brockville, était à Ottawa jeudi. Après avoir rendu visite au premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, il a pris le thé avec le très hon. M. Mackenzie King. Lord Garnock se rendra bientôt à Montréal où il sera l'invité de Mme A. B. Purvis.

RÉPARATIONS SUR PLACE

TORONTO, 10. (D.N.C.) — On a révélé à une réunion des distributeurs de produits de l'International Nickel Company, que les lampadaires rompus par un choc d'auto, peuvent être maintenant réparés sur place à moins du quart des frais qu'il fallait avant, pour enlever le lampadaire, le transporter à une fonderie, le souder là et venir le remettre en place.

Un nouvel électrode à souder permettra d'éviter tout ce branle-bas, en permettant de souder les

Le mercure a grimpé à 74 degrés, hier, à Halifax

L'Est canadien semblait avoir emprunté le soleil de la Floride, en fin de semaine, et Montréal en a bénéficié, mais pas autant que Halifax, où le mercure a grimpé, hier, à 74 degrés, lorsqu'on voulait bien placer le thermomètre au soleil. Mais, ne nous réjouissons pas trop, car, d'après Dorval, le froid doit s'installer à Montréal, dès cet après-midi.

Il n'en est pas de même, cependant, dans l'Ouest canadien, submergé par une masse d'air glacial qui fait grelotter tout le monde. Hier soir, Calgary a vu le mercure baisser à 25 degrés sous zéro, et Regina a suivi l'exemple. Vancouver, qui fait grand état de son "hiver anglais", goûte l'hiver canadien dans toute sa plénitude, alors que le mercure s'y tient tout juste au-dessus du zéro. Dans la même province, Prince-George rapportait, hier soir, un froid de 20 degrés sous zéro.

C'EST L'ÉTÉ!

Les provinces maritimes, qui jouissent d'un véritable printemps depuis déjà deux semaines, ont appris des météorologues, que leur printemps allait durer, au moins jusqu'à mercredi. Halifax, qui n'a pas eu de chute de neige depuis Noël, et où le thermomètre marquait 74 degrés au soleil, hier, a rouvert ses terrains de golf et il y avait telle affluence que les golfeurs devaient faire la queue. A Saint-Jean, on attend une débâcle sur la rivière Saint-Jean, et on signale que de nombreux cours d'eau des Maritimes coulent librement.

A Toronto et à Goderich, on a également joué au golf, hier, et on a vu trois hommes en maillot de bain, près de Fort-Erie, barbotant dans les eaux de la rivière Niagara. A Sault-Sainte-Marie, les fleurs sont écloses, et les oiseaux se baignent dans les mares d'eau comme en été.

Nouveau chef de police à Québec?

QUÉBEC, 10. — Le lieutenant-colonel J.-A.-G. Roberge, O.B.E., ancien commandant du Royal 22^e régiment, serait nommé directeur de la police municipale de Québec, d'après une rumeur qui circule dans cette ville.

Le chef J.-J. Gagnon, de la police de Québec, veut se retirer depuis un an à cause de son mauvais état de santé. Il avait même offert sa démission qui devait prendre effet à la fin de 1948, mais les autorités municipales le prièrent de rester à son poste jusqu'après l'enquête qui vient d'être faite sur la brigade des mœurs.

Comme on s'y attendait, le chef Gagnon ne fut nullement mêlé à cette enquête. Le recorder en chef Emile Morin, qui a présidé l'enquête, doit soumettre cette semaine son rapport au maire Lucien Borne et au conseil municipal. Immédiatement après le chef Gagnon pourra se retirer.

DIRECTEUR

Le nouveau chef de la Sûreté aura pour titre, directeur. Le lieutenant-colonel Roberge a plus de vingt ans de service dans l'armée canadienne. Il a toujours appartenu au 22^e qu'il a commandé outre-mer pendant la dernière guerre. Il a mérité la croix d'officier de l'Ordre de l'Empire britannique. Remplacé l'an dernier au commandement de son régiment par le lieutenant-colonel Gilles Turcotte, il est présentement attaché à l'état-major des quartiers-généraux de la Défense nationale à Québec.

Le nouveau directeur procédera à la réorganisation de la Sûreté dès son entrée en fonctions.

deux tronçons de l'appareil rompu, sans déranger sa base. Plusieurs municipalités se prévalent déjà de cette facilité ultra-économique.

Le volcan Mauna-Loa n'est plus en éruption

HAWAÏ, 10. (P.A.) — Le volcan géant "Mauna-Loa", qui est entré en éruption jeudi dernier, semble devoir retomber dans sa torpeur. Une tempête de neige a couvert les pentes élevées de la montagne, en fin de semaine, ce qui fait contraste avec les ruisseaux de lave fumante, qui sont passés du rouge au noir, en se refroidissant.

Six hommes qui ont escaladé le volcan et se sont approchés du cratère, 24 heures après le début de l'éruption, disent que le spectacle était digne d'être vu. Plusieurs personnes survolèrent le volcan en avion, pendant l'éruption, et un avion léger avec trois hommes à bord manqua à l'appel depuis vendredi.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4818 — Vous qui aimez confectionner vous-même votre lingerie, voici un morceau de plus que vous réussirez sans aucun doute. Vous apprécierez la coupe de ce jupon; la jupe est circulaire et les épaulettes sont larges. Une fantaisie brodée complète le tout. Vous trouverez également le patron du pantalon.

LE PATRON No 4818 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La taille 16 ans requiert 2 3/4 yds d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.



Mlle Rose-Aimée SIMARD-LAVOIE, fille de M. Joseph Lavoie, décédé, et de Mme Lavoie, et M. Philippe DUSSEAUT, fils de M. Louis Dusseault, décédé, et de Mme Dusseault, dont les fiançailles furent bénies à Noël par M. l'abbé Omer Villeneuve.

Paradis sur terre

Dans une conférence radiophonique qu'il prononçait, en fin de semaine, sous les auspices de la Ligue du progrès civique, dont il est le président, M. Taggart Smyth déclarait que les Canadiens et les autres citoyens du continent nord-américain devaient se compter heureux d'habiter un territoire où ils jouissent d'une vie aussi agréable.

Agrandissements à John Labatt

TORONTO, 10. (D.N.C.). — Le conseil d'administration de la brasserie John Labatt Limited révèle dans son rapport des opérations, que le programme de \$2,300,000 couvrant plus de deux ans de développements, comporte des agrandissements importants à ses moyens de production.

La brasserie de Toronto a été modernisée, on a établi un magasin de détail et un garage moderne, pour servir la flottille de camions de livraison locale.

La balance du programme d'agrandissement va maintenant porter sur l'entreposage et l'installation de fermentation, ainsi qu'un nouvel embouteilleur à London. Les investissements capitaux à Toronto dépassent le million.

COMPROMIS

Dans sa lettre aux actionnaires, le président John S. Labatt, révèle que la Compagnie a établi une méthode de compromis qui rencontre, pour le moment, le difficile problème de dépréciation auquel doit actuellement faire face la plupart des entreprises de production.

Il devient de plus en plus évident, déclare M. Labatt, que les réserves de dépréciation basées sur les prix originels ne sont plus suffisantes pour assurer le remplacement de matériel déseu ou fatigué, aux prix élevés d'aujourd'hui.

D'autre part, la nouvelle méthode d'établir la dépréciation sur le coût de remplacement, plutôt que sur le prix originel du matériel, avant d'établir le revenu net escompté, comporte un changement radical des méthodes comptables et rend difficile, la comparaison entre les opérations passées et actuelles.

RESERVES

Par conséquent, le Conseil d'administration a décidé de transférer du poste "surplus" au poste "réserves de remplacement" un autre million; et l'on poursuivra par ailleurs l'étude de la révision des procédés de calcul des dépréciations, révision rendue nécessaire par l'accroissement des prix.

Au cours du dernier exercice, les gains par action ont été de \$1.92; à comparer avec \$2.16 pour l'exercice précédent. L'actif fixe a crû de \$6,610,582 à \$8,010,193, durant la même période. Les impôts ont diminué de 49c à 46c par dollar.

* "En aucune autre partie du monde, trouve-t-on un standard de vie aussi élevé", a déclaré le conférencier. M. Smyth a ajouté que nos marchés regorgeaient de tous les produits du monde, "et ce qui est plus appréciable encore, c'est que nous avons l'argent nécessaire pour nous procurer ces produits", continue le conférencier.

CUMUL

M. Smyth a dit que bien que le Canada et les Etats-Unis ne comptent que 7.5 pour cent de la population entière du monde, 60 pour cent des appareils téléphoniques du monde entier se trouvent dans ces deux pays. La même proportion existe à peu près pour les automobiles. Sur le chapitre des appareils récepteurs de T.S.F., la proportion est encore plus élevée au Canada qu'aux Etats-Unis, per capita.

Le conférencier a ajouté que nous devions nous considérer heureux de vivre librement, tandis que dans d'autres pays, les citoyens sont toujours soumis à des règles arbitraires des gouvernements. Il a dit que nous serions bien malheureux si nous avions toujours à nos trousses, des gendarmes qui nous dicteraient une ligne de conduite et nous épieraient constamment, ce qui serait un contraste avec la vie libre et facile que nous vivons dans les pays de l'Amérique du nord.

4e souscription du Prêt d'Honneur

Le Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lancera sa quatrième campagne de souscription le 19 avril prochain. La date en a été officiellement fixée ces jours derniers: la campagne débutera le mardi de Pâques 19 avril pour se terminer le 2 mai.

La Section Côte-Cherrier de la Société St-Jean-Baptiste a accepté l'honneur d'organiser le dîner inaugural de la Campagne.

L'empereur Hirohito auprès de MacArthur

TOKYO, 10. (P.A.). — L'empereur Hirohito a fait aujourd'hui sa première visite depuis le Jour de l'An au gén. MacArthur, commandant suprême des Alliés au Japon. Il a discuté pendant deux heures avec le grand chef sur des sujets qu'on n'a pas fait connaître. C'est la septième visite du monarque au général.

Ecouter la radio lui fait gagner \$30,500

SPARROWS-POINT, Md., 10. (P.A.). — John F. Oaks, 63 ans, directeur d'une compagnie de chemins de fer, a décroché \$30,500 en prix, hier soir, en identifiant la pièce musicale "When the bridegroom comes", au programme-questionnaire "Stop the Music". C'est la plus forte récompense jamais gagnée à ce programme.

"Je n'ai jamais gagné quoi que ce soit, à part quelques dollars aux courses que j'ai perdus aussitôt", a déclaré M. Oaks, avec bonne humeur. Le gagnant est directeur d'une petite compagnie ferroviaire, du nom de "Patapsco and Back River Railroad", dont les wagons circulent presque exclusivement dans les limites de la vaste usine des aciéries Bethlehem, à quelque 10 milles de Baltimore.

L'Arbre de Noël chez les Artisans

Sous la présidence du Révérend Père Wilfrid Gariépy, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, la Société des Artisans, local no 69, organisait récemment une fête de l'Arbre de Noël à l'attention des enfants des familles de cette Société.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. J.-Eugène Lefrançois, directeur de la Société et Mme Lefrançois, M. J.-L. Robitaille, intendante et Mme Robitaille, M. Georges Constantin, trésorier général, M. René DuRuisseau, président de la locale, le Révérend Père J. Gamache, S.J., aumônier de la locale, les officiers de la locale Immaculée-Conception et une forte représentation des locales environnantes. Les enfants bénéficièrent de la générosité traditionnelle de Saint-Nicolas et un grand nombre de cadeaux leur furent remis.

Une intéressante partie artistique a été organisée et plusieurs enfants de la paroisse manifestèrent à cette occasion leur intéressante personnalité et prouvèrent qu'avec l'encouragement et l'appui nécessaires ils ne manqueraient pas un jour de remporter de beaux succès. Cette partie récréative était sous la direction de M. Ferdinand Biondi, maître de cérémonie, M. Jean-Louis Béland, directeur fondateur de l'Institut phonétique de Verdun, avait tenu à apporter son concours au succès de cette fête. Au cours de la célébration, des fleurs furent présentées à Mlle Gabrielle Kingsley, en remerciement des services rendus à la locale. A la fin de cette intéressante journée les personnes suivantes ont adressé la parole: les RR. PP. Wilfrid Gariépy et J. Gamache, S.J., MM. J.-Eugène Lefrançois, René DuRuisseau, Emile Fournier, organisateur de la région No 1, et Jean-Aimé Boudry, propagandiste de la locale no 69 de l'Immaculée-Conception dont les officiers étaient responsables du succès de cette fête.

Assurance-chômage trop faible pour les familles nombreuses

WINNIPEG, 10 — (PC) — La réunion générale annuelle des artisans de la bienfaisance au Canada, connue sous le nom de Conseil canadien de bienfaisance, a adopté un rapport de M. E.-W. Griffith, sous-ministre de la Santé en Colombie-canadienne, déclarant que les allocations d'assurance-chômage ne sont pas suffisantes pour les bénéficiaires ayant plus d'une personne à leur charge.

La résolution issue du rapport conclut donc à la révision des allocations et à leur adaptation aux véritables besoins du chômeur.

DEUX CAS

On a aussi examiné deux cas intéressants: celui des non-éligibles, et celui des bénéficiaires ayant consommé toute leur marge d'allocation, pour l'année en cours.

Ces deux cas sont des problèmes difficiles; car il faut trouver le moyen de secourir les personnes qui, pour divers motifs, ne peuvent pas aux termes de la présente loi fédérale, bénéficier de l'assurance-

chômage; et il faut aussi trouver le moyen d'aider les personnes qui, ayant chômé durant la période maximum prévue, ont épuisé leur marge d'allocation, et sont tout de même encore sans emploi.

QUALIFICATION DOMICILIAIRE

Un rapport conclut que l'éligibilité d'une famille nécessiteuse à l'assistance publique, devrait être établie ipso facto par la résidence dans une même province, une année durant laquelle la famille réclamante n'aurait pas eu besoin de secours. Cette suggestion sera transmise au Conseil.

LUCIANO ACCUSÉ DE TRAFIC DES DROGUES

ROME, 10 — (PA) — Charles "Lucky" Luciano, un ancien chef de la pègre américaine à New-York, a furieusement nié, samedi soir, l'accusation d'être la source d'expéditions de drogues illicites aux Etats-Unis.

"C'est un coup monté! s'est-il exclamé. Je ne puis même pas vivre ma vie tranquille. Je mène une vie propre et convenable ici, et je n'ai rien à cacher".

Les douaniers de New-York ne sont toutefois pas du même avis et ont assuré, vendredi, être en possession "de renseignements catégoriques" concernant Luciano à tous les envois de narcotiques d'Italie et d'autres ports de la Méditerranée aux Etats-Unis depuis quelques années.

DEPORTE EN 1946

Luciano, Sicilien venu jeune aux Etats-Unis, fut déporté en février 1946 après avoir purgé une sentence d'emprisonnement pour traite des blanches, vente de narcotiques et autres offenses.

Quand on lui rapporta l'accusation des douaniers, Luciano s'est écrié: "C'est un fameux mensonge! Quelconque dit que je suis encore pour les combines est un joli menteur!"

CAUTIONNEMENT DE \$20,000

A New-York, un riche importateur de sucre, décrit par la police comme le "plus grand contrebandier de narcotiques dans l'hémisphère", a été accusé, samedi, de possession illégale de narcotiques, et relâché sous un cautionnement de \$20,000.

Cet importateur, Ralph Jimenez, 46 ans, a été arrêté à la suite de deux saisies de narcotiques réussies

Une danse pour clore l'élection

Quand les membres du premier conseil de ville de la nouvelle municipalité de St-Maurice-du-Bois-Filion auront été choisis, les contribuables de l'endroit auront le privilège de prendre une première fois contact avec leurs administrateurs à une danse qui aura lieu à la Palestre nationale, le 29 de ce mois.

Cette nouvelle municipalité est formée par un détachement d'une partie de la municipalité de Sainte-Thérèse de Blainville et une autre partie prise dans Terrebonne. Au cours de la fin de semaine, M. Joseph Germain a annoncé qu'il serait candidat à la mairie, en vue de la première élection municipale fixée au 24 de ce mois. La mise en nomination des aspirants aux divers postes aura lieu le 19.

vendredi soir, le tout valant \$400,000. Les enquêteurs accablent le nom de Jimenez à celui de Luciano.

Avant l'arrestation de cet importateur, les douaniers avaient perquisitionné le cargo français "Bastia" et découvert une cache contenant pour \$300,000 d'héroïne et d'opium.

"ARSENE LUPIN" contre Herlock Sholmès

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC

Illustrations de GEORGES BOURDIN



Tout en inscrivant sur un registre les titres de livres que l'architecte lui dictait, il se demandait si Destange était le complice volontaire de Lupin.



Le lendemain, il aperçut pour la première fois Cloque l'architecte qui venait chercher un livre. C'était une grande jeune fille brune et froide.



L'après-midi se traîna, monotone. A 5 heures, Destange annonça qu'il sortait. Sholmès resta seul sur la galerie accrochée à mi-hauteur de la rotonde.



Le jour s'atténua. Il se disposait à partir, quand un craquement se fit entendre. Il eut la sensation qu'il y avait quelqu'un d'autre dans la pièce.



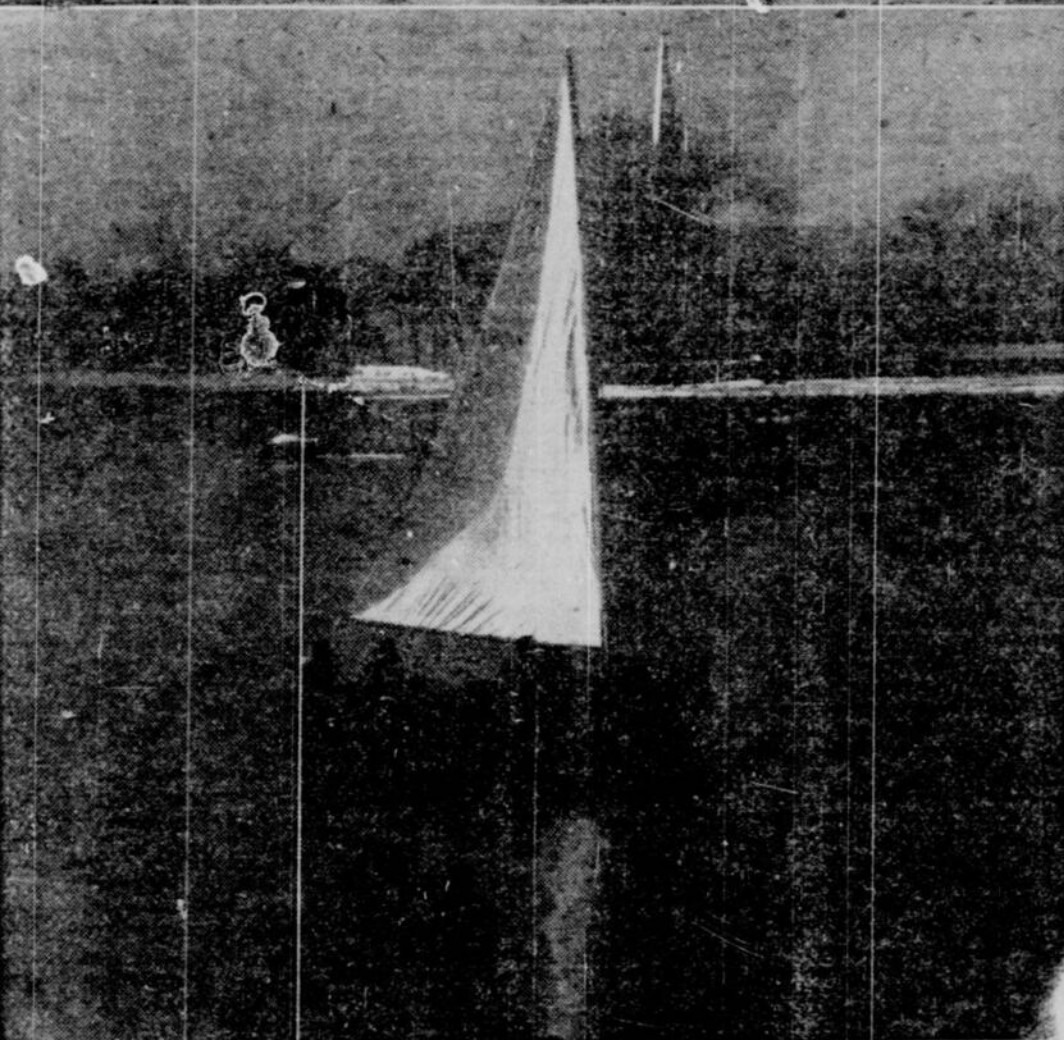
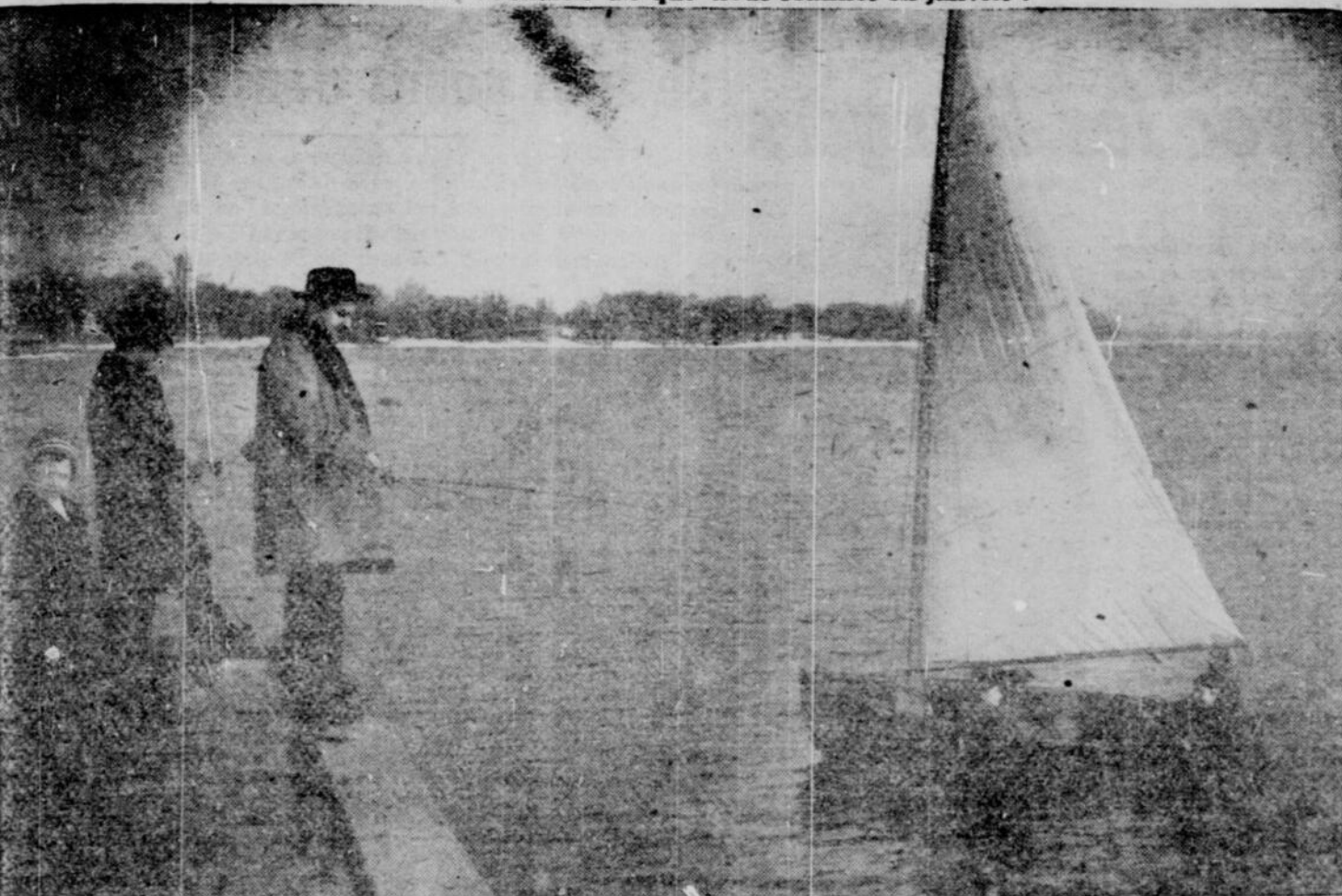
Soudain, il frissonna: une ombre, qu'il n'avait pas vue venir, émergeait de la demi-obscurité, sur le balcon. D'où venait ce personnage invisible?



L'homme descendit les marches et se dirigea du côté d'une grande armoire de chêne. Dissimulé derrière les étoffes de la galerie, Herlock Sholmès l'observait.

Le calendrier dit que nous sommes en janvier !

Conférencier



Bien que la chose semble paradoxale, ces deux photographies n'ont pas été prises en juillet dernier, mais bien hier après-midi, sur les bords du lac Saint-Louis, à Pointe-Claire, alors que le thermomètre enregistrait une température de 40 degrés. Sur la photo du haut, deux pêcheurs, MM. Jean et Gaby LA-GACE, de Pointe-Claire, taquinaient la perchaude, sous l'oeil d'André Lagacé, fils de l'un des pêcheurs. Ils avaient trouvé des vers en remuant la terre, derrière chez eux, et us ont capturé plusieurs perchaudes. Sur la photo du bas, M. Warden Saunderson profite de la température idéale pour se livrer à ce sport favori, le yachting. L'embarcation à voile glisse avec grâce sur l'eau, tout juste en face du clocher de l'église catholique de Pointe-Claire. Peu auparavant, M. Saunderson, sa fille Joy, et MM. Guy Ashbury et Mark Thomas, étaient allés se rendre compte "si ça mordait", plus haut.

L'actualité en images



M. FRANÇOIS PROULX, C.I.U., d'Ottawa, qui parlera devant les membres de l'Association des Assureurs-Vie de Montréal, à l'occasion de leur congrès de vente, mercredi, à l'hôtel Windsor.

En grande tenue



Ceux qui aiment à invoquer le bon goût vestimentaire du président TRUMAN se sont réjouis sans doute de le voir entrer à sa résidence temporaire de Blair House, vêtu sobrement pour paraître devant le public.

Etes-vous allé à l'exposition de pigeons ?



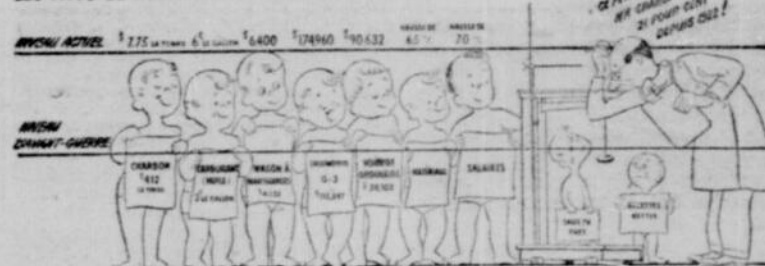
De plus en plus, et dans toutes les régions de la province de Québec, l'élevage des pigeons trouve de nombreux adeptes. Les uns cherchent dans cette occupation les profits de la vente. Les autres s'intéressent aux pigeons voyageurs. D'autres encore élèvent des ol-

seaux de fantaisie. A l'exposition qui se tient actuellement à Montréal, 460 est, rue Sherbrooke, et qui sera prolongée jusqu'au 12, tous pourront trouver leur intérêt et leur plaisir. Voici, au centre, M. ED. FEATHER, de Toronto, et expert dans la matière, qui est à

juger quelques centaines de sujets, venus de toutes les régions du Québec et du pays. A sa gauche, M. MAURICE BLAIN, secrétaire du juge. A sa gauche, M. A. DESJARDINS, secrétaire de l'Association des Éleveurs de Pigeons du Québec.

Les frais de transport ont grandi trop vite

LES FRAIS DE TRANSPORT ONT "POUSSÉ" TROP VITE...



Cette caricature, publiée dans le numéro de Noël de "Spanner", bulletin des employés du C.P.R., fait voir que le Pacifique Canadien, pour continuer de couvrir ses frais et de maintenir son entreprise, ne peut dépenser plus d'argent pour son matériel roulant, pour l'achat de matériaux, pour salaires et autres dépenses, qu'il n'en reçoit. Les bébés de la caricature représentent les frais de transport et ils tiennent dans leurs mains des maillots trop petits. Par contre, les bébés qui représentent les taux de transport et les recettes nettes n'ont guère grossi depuis 1922. Les frais de transport actuels sont trop élevés, comparativement aux tarifs en vigueur; certains item ont même enregistré une hausse de plus de 50 pour cent, comparativement aux prix d'avant-guerre. Cette hausse sans précédent est particulièrement vraie en ce qui a trait au matériel roulant, aux matériaux et aux salaires. Dans les deux derniers cas, les prix ont fait un bond de 65 et de 70 pour cent respectivement depuis l'avant-guerre, tandis que les tarifs de transport de la plupart des marchandises n'ont enregistré qu'une hausse de 21 pour cent.

Canadien perd contre Détroit et annule 1-1 avec les Rangers

(par Phil SEGUIN)

Après leur victoire écrasante sur les Black Hawks de Chicago jeudi dernier, les Canadiens espéraient entreprendre une poussée qui leur permettrait de s'élever dans le classement, mais ils ont dû s'avouer vaincus 1-1, contre les Red Wings de Détroit, qui sont ainsi restés en première position. Hier soir à New-York, les Canadiens ont retrouvé leur aplomb assez pour annuler 1-1 avec les Rangers.

Ces résultats laissent les Canadiens en quatrième place, mais ils sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Maple Leafs de Toronto, qui ont réussi deux matches nuls en fin de semaine.

Les Red Wings ont désorganisé les offensives des Canadiens avant qu'elles ne soient commencées, grâce à une mise en échec soutenue, et, profitant des ouvertures, ils ont pris une avance 2-0 dans la première période. Les Canadiens n'ont jamais pu combler ce déficit. Billy Reay a compté leur seul point au début du deuxième engagement, mais dans la troisième période, les Wings ont ajouté deux buts à leur total.

Sid Abel, le plus effectif des Red Wings sur la glace, Bud Poile, George Gee et Marty Pavlich ont compté les buts des visiteurs. C'est la première victoire des Red Wings en quatre parties à Montréal, cette saison.

Les Wings ont été supérieurs en général toute la soirée, et seulement la brillante tenue de Bill Durnan dans les buts et de Glen Harmon et Ken Reardon à la défense a empêché les visiteurs d'accumuler un score plus élevé.

Les Canadiens n'ont eu que peu de succès contre la défense des Red Wings, et Bill Quackenbush, qui n'a pas encore attrapé une punition cette saison, et Jack Stewart ont été en vedette chez les bloqueurs de Détroit.

REAY BRILLE

Billy Reay a de nouveau été le pilier des Canadiens à l'attaque, conduisant plusieurs assauts dangereux en plus de compter son point. La ligne de recrues — Campeau, Plamondon et Gravelle — n'a pas eu autant de succès contre la robuste défense des Wings, quoique tous trois aient bataillé avec détermination chaque fois qu'ils sont allés sur la glace.

Poile a donné l'avantage aux Red Wings après sept minutes de jeu lorsqu'il a déjoué Reardon avec un lancer que celui-ci a vu arriver trop tard, sa vue étant obstruée par les joueurs de défense.

Abel a compté à son tour une minute avant la fin de la période, alors qu'il avait Durnan à sa merci après avoir reçu une passe parfaite de Ted Lindsay. Quelques secondes plus tard, Stewart a été puni, et Carveth est arrivé seul devant Harry Lumley, mais il a lancé à côté du filet presque vide.

Stewart était toujours au cachot lorsque Reay a réussi à compter, sur des passes de Carveth et Harmon. Le jeu est devenu plus rude dans la deuxième période, mais l'arbitre King Clancy n'a rien laissé passer et il a réussi à calmer les joueurs trop fouteux.

Les Canadiens ont tenté un ralliement au début de la troisième période, mais leur enthousiasme a été refroidi lorsque Gee a compté avec l'aide de Pavlich, après deux minutes de jeu. Carveth et Dussault ont eu de belles chances de compter au milieu de la période, mais Lumley a été à la hauteur de la situation. Deux minutes avant la fin, Pavlich s'est échappé avec Stewart pour aller compter le dernier point de la partie.

CARVETH COMPTE

A New-York hier soir, Joe Carveth a donné l'avantage aux Canadiens dans la première période, et Alex Kaleta a égalisé les chances dans la seconde, avec son troisième but de la saison et son premier au Madison Square Garden. Le match a été monotone et rude, et l'arbitre King Clancy a imposé 14 punitions, dont huit aux Rangers.

Murphy Chamberlain et Bill Moe ont attrapé des punitions de 10 minutes, en plus d'une mineure chacun, après s'être battus vers la fin

de la troisième période. Chamberlain a écopé de deux autres mineures au cours de la soirée.

Deux joueurs des Rangers, Tony Leswick et Wally Stanowski étaient sur le banc des punitions, lorsque Carveth a compté son but, grâce à une brillante course individuelle. Kaleta a reçu des passes de Buddy O'Connor et Jack Gordon pour compter le seul point des Rangers.

Chuck Rayner et Durnan se sont livrés un brillant duel, arrêtant 26 et 20 lancers, respectivement.

Gerry Plamondon n'a pas accompagné les Canadiens à New York, restant ici pour jouer avec le Royal hier après-midi.

George Robertson l'a remplacé en compagnie de Tod Campeau et Gravelle. Un idiot a lancé une bouteille à Clancy samedi soir, et il ne l'a manqué que par quelques pouces. La bouteille a frappé la paroi de verre à une extrémité de la patinoire, et un placier, Emile Lapointe, a été frappé à la main par un éclat de verre. Le placier en charge de la section d'où la bouteille a été lancée était en train de lire un programme, et Frank Selke l'a congédié sur-le-champ.

La glace était plutôt molle, et les joueurs ont eu de la difficulté à contrôler la rondelle, qui se mettait souvent à rouler. Irvin a employé Reardon à l'aile droite pour les "power-plays", postant Carveth à la défense pour ces attaques, mais la tactique n'a pas réussi. Les Canadiens visiteront Boston mercredi et ils reviendront faire face aux Black Hawks de Chicago samedi au Forum.

RANGERS—Buts: Rayner; défenses: Stanowski et Moe; centre: Raleigh; ailes: Mickoski et Fisher. Subs.: Eddolls, O'Connor, Stanley, Lund, Laprade, Albright, Gordon, Kaleta et Leswick.

CANADIENS—Buts: Durnan; défenses: Harmon et Laycoe; centre: Reay; ailes: Carveth et Dussault. Subs.: Richard, Filion, Robertson, Chamberlain, Gravelle, Reardon, Mosdell, Campeau et McPherson.

Arbitre: Frank Clancy; juges des lignes: Eddie Mephram et Joe Springer.

Première période
1—Canadiens: Carveth 7.35
Pun.: Reardon, Leswick, Stanowski et Moe.

Deuxième période
2—Rangers: Kaleta (O'Connor et Gordon) 14.51
Pun.: Chamberlain (2), McPherson, Leswick, Moe et Mickoski.

Troisième période
Aucun point.
Pun.: Chamberlain, Moe, Chamberlain (16 m. mauvaise conduite) et Moe (16 minutes, mauvaise conduite).

SAMEDI
CANADIENS—Buts: Durnan; défenses: Reardon et McPherson; centre: Reay; ailes: Dussault et Carveth. Subs.: Plamondon, Harmon, Richard, Filion, Robertson, Chamberlain, Gravelle, Mosdell, Campeau et Laycoe.

DÉTROIT—Buts: Lumley; défenses: Stewart et Reise; centre: Abel; ailes: Horock et Lindsay. Subs.: Quackenbush, Kelly, McNab, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Pavlich, Enlo, Fogolin et Gee.

Arbitre: King Clancy; juges des lignes: Ed Mephram et Joe Springer.

Première période
1—Détroit: Poile (McFadden) 7.22
2—Détroit: Abel (Lindsay) 18.56
Pun.: Reardon et Reise.

Deuxième période
3—Canadiens: Reay (Harmon et Carveth) 1.07
Pun.: Stewart, Mosdell, Enlo, Chamberlain, Harmon, Abel et Campeau.

Troisième période
4—Détroit: Gee (Pavlich) 2.03
5—Détroit: Pavlich (Stewart) 13.07
Pun.: Hareck.

BOSTON—Ted Williams, le redoutable frappeur des Red Sox de Boston, se rendra à Boston dans quelques jours pour discuter de son salaire de 1949 et signer son contrat. On croit qu'il recevra une augmentation sur son salaire de l'an dernier qui était de \$75,000.



JOE CARVETH



HIER

Ligue Nationale:

Canadiens 1, Rangers 1.
Toronto 2, Détroit 2.
Chicago 4, Boston 2.

Ligue Américaine:

Washington 3, Buffalo 5.
Springfield 1 Indianapolis 11.
Hershey 6, New-Haven 2.
Providence 10, Philadelphie 3.
Cleveland 4, St-Louis 3.

Ligue Senior:

Sherbrooke 5, Royal 2.
Ottawa 4, Valleyfield 2.
Shawinigan 6, New-York 6.

Ligue Junior:

Québec 2, Canadiens 1.
T-Rivières 9, Cyclones 5.
Valleyfield 3, Victoriaville 3.
Royal 9, National 7.

□ ● □

SAMEDI

Ligue Nationale:

Détroit 4, Canadiens 1.
Chicago 3, Toronto 2.

Ligue Américaine:

Providence 4, Cleveland 3.
Hershey 7, Indianapolis 1.
Pittsburgh 7, Washington 3.
Springfield 6, Philadelphie 3.

Ligue Senior:

Ottawa 6, Valleyfield 3.
Sherbrooke 2, Québec 1.

Ligue Junior:

Cyclones 9, Leafs 1.
Canadiens 3, Royal 1.

Ligue Mt-Royal Junior:

St-François 14, Maple Leafs 0.
Wheeler 7, Canadiens 3.

□ ● □

AUJOURD'HUI

Aucune joute au programme

□ ● □

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	34	18	13	3	111	89	39
Boston	33	16	13	4	97	92	36
Chicago	34	15	16	3	108	123	33
Canadien	31	12	13	6	81	70	30
Toronto	33	11	14	8	84	93	30
Rangers	31	10	13	8	69	83	28

□ ● □

Ligue Américaine:

(Division Ouest)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
St-Louis	38	24	10	4	162	99	52
Pittsburgh	37	21	10	6	158	98	48
Cleveland	34	20	9	5	146	116	45
Indianapolis	35	18	9	8	133	116	44
Buffalo	35	18	12	5	131	100	41

□ ● □

(Division Est)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	38	26	9	3	197	108	55
Hershey	38	16	19	3	139	143	35
New-Haven	41	12	23	6	139	178	30
Springfield	37	10	21	6	127	148	26
Washington	39	7	28	5	105	230	16

□ ● □

Ligue Senior:

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ottawa	30	21	8	1	148	106	43
Royal	29	16	6	4	108	72	42
Sherbrooke	28	18	11	1	111	87	37

Les Wings prennent une avance de trois points dans la N.H.L.

Les Red Wings de Détroit détiennent aujourd'hui une avance de trois points sur Boston en 1ère place de la ligue Nationale, après avoir remporté une victoire et réussi un match nul en fin de semaine. Les Wings ont battu les Canadiens 4-1 samedi au Forum et ils sont venus de l'arrière pour annuler 2-2 avec les Maple Leafs de Toronto hier à Détroit.

Les Bruins ont été battus 4-2 hier soir par les Black Hawks de Chicago, qui avaient annulé 3-3 samedi à Toronto. Ceci a permis aux Black Hawks de s'approcher à trois points seulement de la deuxième position.

Les buts de Harry Watson et Bill Ezinicki ont donné une avance 2-0 aux Leafs dans la première période à Détroit hier, mais Jim McFadden a compté dans la seconde pour Détroit, et il a ensuite aidé Jim Enlo à déjouer Turk Broda, moins de sept minutes avant la fin de la partie pour assurer un résultat nul aux meneurs.

Les Red Wings ont perdu le joueur de centre George Gee pour une période indéfinie. Gee a aggravé une vieille blessure au genou lorsqu'il a été mis en échec rudement par Bill Barilko dans la première période.

Samedi soir, les Black Hawks de Chicago ont annulé 3-3 à Toronto, mais ils ont perdu les services de Gaye Stewart, qui a été blessé gravement lorsqu'il a été frappé à la tempe par un lancer au cours d'une mêlée. Stewart est revenu au jeu plus tard, mais il s'est évanoui après la partie et est ensuite devenu délirant.

Stewart a été transporté en hâte à l'hôpital, où on a constaté hier qu'il n'avait pas de fracture, mais une commotion au cerveau. Stewart restera sous observation à l'hôpital pour quelques jours, et il ne jouera pas avant deux ou trois semaines.

Les Leafs ont dû surmonter un déficit de deux points pour annuler, et ils ont compté deux de leurs points alors qu'il leur manquait un joueur à cause d'une punition. Par contre, dans la première période, les Leafs ont joué pendant 41 secondes avec six joueurs contre quatre, mais ils n'ont pu lancer une fois sur Jim Henry.

Doug Bentley, Roy Conacher et Metro Prystai ont compté pour Chicago, tandis que Ted Kennedy, Harry Watson et Bill Barilko ont réussi les buts des Leafs. Bill Ezinicki a obtenu deux assists au cours de la soirée.

Dimanche soir à Chicago, Roy Conacher a compté deux buts pour conduire les Hawks à la victoire. Ces deux buts laissent Conacher en tête des compteurs, sur un pied d'égalité avec Doug Bentley, qui a obtenu deux assists. Chacun a un total de 41 points à son crédit.

Adam Brown et Gus Bodnar ont compté les autres points des Black Hawks, et les compteurs des Bruins ont été Paul Ronty et Ed Harrison.



Gaye STEWART

— HIER —

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Boston: Ronty (Egan)	2.48
2—Chicago: Brown (Guidolin et Prystai)	4.25
3—Boston: Harrison (Dumart)	7.53
4—Chicago: R. Conacher (Mosienko et Goldham)	13.49
Punition: Egan.	

Troisième période

5—Chicago: R. Conacher (Bentley)	7.35
6—Chicago: Bodnar (Bentley)	19.13
Aucune punition.	

Première période

1—Toronto: Watson (Gardner) ...	1.36
2—Toronto: Ezinicki (Watson)	15.07
Punitions: Boech (2), Fogolin.	

Deuxième période

3—Détroit: McFadden (Pavelich et Couture)	19.06
Punitions: Thompson (2), Enlo.	

Troisième période

4—Détroit: Enlo (McFadden et Poile)	13.49
Punition: Fogolin.	

— SAMEDI —

Première période

1—Toronto: Kennedy (Metz)	4.16
2—Chicago: D. Bentley (J. Conacher et Stewart)	15.37
Punitions: M. Bentley, Ezinicki, Bodnar, Thompson, Nattrass, Mortson, Stewart et Goldham.	

Deuxième période

3—Chicago: R. Conacher (Bodnar)	5.08
4—Chicago: Prystai (Gadsby)	8.02
5—Toronto: Watson (Gardner et Ezinicki)	9.15
Punitions: McCaig, Buchanan, Mortson et Gadsby.	

Troisième période

6—Toronto: Barilko (Ezinicki)	12.17
Punition: Taylor.	

Les compteurs

	B.	A.	P.	Pu.
R. Conacher, Chic.	15	26	41	8
D. Bentley, Chicago	16	26	42	32
J. Conacher, Chic.	16	16	32	26
Abel, Détroit	16	15	31	31
Warwick, Boston	17	13	30	6
Mosienko, Chicago	14	14	28	4
Reay, Canadiens	13	15	28	23
Watson, Toronto	16	11	27	0
Kennedy, Toronto	13	14	27	15
Carveth, Canadiens	8	19	27	2

	B.	A.	P.	Pu.
Valleyfield	22	16	14	1
Québec	32	13	14	6
Shawinigan	32	8	23	1
New-York	29	4	24	2

	B.	A.	P.	Pu.
Royal	30	24	5	1
T-Rivières	28	14	10	5
Canadien	26	14	11	1
Valleyfield	30	7	21	2
Leafs	28	1	27	0

	B.	A.	P.	Pu.
National	31	19	11	1
Cyclones	31	16	11	4
Victoriaville	27	12	13	2
Québec	30	11	19	2

	B.	A.	P.	Pu.
Brown, Valleyfield	30	29	59	
Kwong, Valleyfield	30	27	57	
Demers, Sherbrooke	29	28	57	
Bessette, Valleyfield	19	38	57	
Plamondon, Royals	22	33	55	
Malone, Royals	22	33	55	
Peplin, Royals	31	23	54	
Morin, Royals	18	33	51	

Valleyfield et Syriens gagnent

Dans la ligue Provinciale Inter-médiaire, le Valleyfield a défait le Ville-Mont-Royal au compte de 3 à 1. Georges Leduc a été l'étoile des vainqueurs en comptant tous les buts de son club. Noel Rodney a obtenu l'unique but du Ville-Mont-Royal. Dans l'autre partie, les Syriens ont battu le Parc Extension, 5 à 0. Hector David a réussi deux des cinq buts des vainqueurs tandis que Fernand Gagné, André Guimont et Jacques Laplante ont été les autres compteurs.

Compteurs Seniors

	B.	A.	P.
Brown, Valleyfield	30	29	59
Kwong, Valleyfield	30	27	57
Demers, Sherbrooke	29	28	57
Bessette, Valleyfield	19	38	57
Plamondon, Royals	22	33	55
Malone, Royals	22	33	55
Peplin, Royals	31	23	54
Morin, Royals	18	33	51

Demers compte trois buts et Sherbrooke bat Royal, 5 à 2

(par Roger MELOCHE)

Tony Demers a un des plus durs lancers du hockey et il s'en est habilement servi, hier, pour compter trois fois et permettre au Saint-François de Sherbrooke de triompher du Royal par le score de 5 à 2, devant un Forum rempli à capacité. Cet échec du Royal l'a fait descendre en 2ème position dans la ligue Québec Senior pour la première fois cette saison et Ottawa, en vertu de deux victoires sur Valleyfield, a maintenant une avance d'un point en tête.

Pendant que Demers a fourni sa magnifique performance, Paul Leclerc a affiché une tenue digne d'éloges dans les filets des vainqueurs pour tenir les prolifiques compteurs à seulement deux buts. Paul, qui a été bien protégé par ses joueurs de défense, tout particulièrement Bill Heindl, a bloqué 19 lancers, comparativement à 24 pour Gerry McNeil, qui a été impuissant devant les boulets de Demers.

Les joueurs du St-François ont dominé durant presque toute la partie et ils se sont bien protégés durant les 10 punitions qui leur ont été imposées. Incidemment, la ligue est retournée à l'ancien système de deux arbitres et Ray Gettiffe et Stan Pratt ont dirigé les hostilités. La partie a été dure et elle a été marquée d'un court combat entre Gerry Plamondon et Ossie Carnegie à la deuxième période.



Tony DEMERS

PUNITION COUTEUSE

Cliff Malone a donné l'avance au Royal 15 secondes seulement après le début de la partie alors qu'il a accepté une passe parfaite de Gerry Plamondon pour déjouer Leclerc, mais Tony Demers a compté le premier de ses trois buts quelque trois minutes plus tard pour égaliser le compte.

Joe Lépine a été puni pour avoir donné un coup de coude et cet incident a scellé le sort de la partie, car pendant son absence Marcel Fillion et Bernard Vinet ont compté tour à tour pour porter le score à 3 à 1. Sherbrooke a continuellement conservé l'avance par la suite.

Aucun but n'a été compté dans la deuxième période, mais à la troisième, Tony Demers a encore fait des siennes pour compter deux autres buts, Gerry Plamondon, aidé par Haggerty et Pélissier, a compté par Haggerty et Pélissier, a compté le deuxième et dernier but du Royal.

Le St-François, qui avait joué à Québec la veille, n'a montré aucun signe de fatigue et ses joueurs ont patiné avec rapidité et agressivité, ne donnant jamais au Royal une chance de se rallier. Le club de Frank Carlin a semblé manquer les services de l'habile petit Pete Morin, qui a toujours été la grande inspiration de ses coéquipiers. Pete est blessé à l'épaule et il ne pourra pas revenir au jeu avant plusieurs jours.

Le trio Plamondon-Haggerty-Malone a été le meilleur du Royal et dans un effort pour égaliser le score, Frank Carlin a remplacé Malone par Bob Pélissier durant la troisième période.

Pour le St-François, la ligne Demers-Adjutor-Côté-Gilles Dubé s'est mise en évidence tandis que le nouveau trio formé de Kelly Burnett et des deux anciens Olympiques Marcel Fillion et Ray Barry a fait du beau travail. En l'absence du blessé Manny McIntyre, Bernard Vinet s'est aligné aux côtés des deux nègres Ossie et Herb Carnegie. Un autre ancien joueur du Boston, Yvan Irwin, a joué avec brio à la ligne bleue.

Tony Demers a compté cinq buts en deux jours, ayant obtenu deux points contre les As de Québec, samedi soir... Il a maintenant un total de 29 francs buts, soit deux de moins que le meneur Bob Fepin, et un de moins que Plamondon du Royal, et Connie Brown et Larry Kwong du Valleyfield... Il s'est aussi rapproché à deux points de la première place des compteurs détenue par Brown.

Le Royal recevra la visite des Rovers demain soir et comme attraction spéciale, il y aura une partie junior entre les Citadelles et le Canadien... Jeudi, les Braves

Shawinigan annule 6-6 avec Rovers

NEW YORK, 10. — Les Cataractes de Shawinigan Falls et les Rovers de New York ont annulé 6 à 6 au Madison Square Garden hier dans une joute régulière de la ligue Québec Senior disputée devant 8,763 personnes.

Bernard Limoges a compté quatre minutes avant la fin de la troisième période pour égaliser le compte 6-6 et forcer les deux clubs à jouer en supplémentaire.

Cinq punitions ont été décernées dont 5 pour avoir porté le bâton haut et deux pour bagarre. Cette partie nulle met fin à une série de 15 défaites consécutives des Rovers.

McClellan a compté trois fois, Watson deux et Lavell une fois chacun pour les Rovers. Webster et Deslongchamps ont compté une paire de buts pour les Cataractes. Lamoureux et Limoges ont complété le pointage.

Première période	
1-New-York: Watson (McClellan, Flynn)	28
2-Shawinigan: Webster	5.35
3-New-York: McClellan (Flynn, Watson)	7.40
4-Shawinigan: Lamoureux (Webster)	9.38
5-Shawinigan: Des Longchamps (Webster)	10.16
Deuxième période	
6-New-York: McClellan (Lavell)	2.12
7-New-York: Lavell (Staley)	5.23
8-Shawinigan: Webster (Des Longchamps)	12.06
9-New-York: Watson (McClellan, Flynn)	18.07
Punitions: Théberge, Lavell.	
Troisième période	
10-Shawinigan: Des Longchamps (Lamoureux, Webster)	10.25
11-New-York: McClellan (Watson, Flynn)	13.05
12-Shawinigan: Limoges (Prunet, Lamoureux)	16.13
Punitions: Pélissier (2), Riopelle (2), Limoges	
Période supplémentaire	
Aucun but.	
Aucune punition.	

Pittsburgh gagne du terrain dans la ligue Américaine

Le classement n'a subi aucun changement après neuf parties dans la ligue américaine en fin de semaine, mais la lutte est maintenant plus contestée dans la section ouest, et les Hornets de Pittsburgh ne sont qu'à quatre points des meneurs, les Flyers de Saint-Louis.

Les Flyers, qui avaient gagné 12 parties consécutives chez eux, ont été battus à St-Louis 4-3, par les Barons de Cleveland. Bobby Solinger a conduit l'attaque des Barons avec deux buts.

Les Reds de Providence, qui détiennent une avance formidable dans la section est, ont porté leur avantage à 20 points sur Hershey en écrasant les Rockets de Philadelphie 10-3.

Jack Stoddard a réussi le "tour du chapeau" pour les Reds, tandis que Carl Liscombe, le premier compteuse du circuit, et Raymond Lapointe ont compté deux fois chacun. George DeFelice a obtenu deux buts pour les Rockets.

Pat Lundy a compté quatre buts pour aider les Capitals d'Indianapolis à déclasser les Indiens de Springfield 11-1, à Indianapolis.

Les Bisons de Buffalo ont infligé leur 29e défaite aux Lions de Washington, 5-3. Les Bisons ont pris une avance 4-0 avant que Washington ne compte son premier point.

Les Bears de Hershey ont surmonter un déficit de deux points pour battre les Ramblers de New Haven 6-2. Dave Creighton et Zello Topazzini ont compté deux buts chacun pour les Bears.

R.C.A.F. défait Lake Placid 4-3

LAKE PLACID, 10. — Les Flyers du C.A.R.C., qui ont remporté le championnat olympique du hockey en Europe l'an dernier, ont défait les Roamers de Lake Placid par le compte de 4 à 3, hier soir, dans une partie d'exhibition. Les Flyers font partie de la ligue Senior de l'Est du Canada cette saison, tandis que les Roamers sont un club ferme des Rangers.

Stepfather gagne le Santa Catalina

ARCADIA, Calif., 10. — Stepfather, conduit par le jockey Eddie Arcaro, a remporté le handicap Santa Catalina pour une bourse de \$50,000, à la piste Santa Anita samedi. Stepfather a battu Trust par un nez. Une photo a décidé du vainqueur. Le temps de Stepfather fut de 1:48 4-5 minute pour le mille et un huitième.

Un but d'Ossie Carnegie permet à Sherbrooke de battre Québec

QUÉBEC — Le St-François de Sherbrooke a pris une avance de quatre points en troisième place dans la ligue Québec Senior en fin de semaine en remportant deux victoires. Avant de battre le Royal par 5 à 2, hier, le club d'Ivan Dugré avait défait les As à Québec, samedi soir, par 2 à 1.

Québec est descendu en cinquième sur la glace et les arbitres ont dû me place, un point en arrière des avoir la protection de la police Braves de Valleyfield.

Guy Labrie a donné l'avance aux tenté de pénétrer dans leur champ. As 1 à 0 à la première période, bre après la partie. Une bagarre est venue près d'éclater quatre secondes avant la fin de la partie quand l'arbitre Ken Mullins a refusé d'accorder un but au Québec, sous prétexte qu'il avait sifflé avant que la rondelle n'entre dans les buts.

Des bouteilles ont été lancées

SAMEDI

Première période

1-Québec: Labrie (Marshall) 15.31
Punitions: Fr. Zell, McBride (2), Fillion, O. Carnegie, Roy, Marshall, Erwin et Kovalchuk.

Deuxième période

2-Sherbrooke: Demers (H. Carnegie et Fillion) 15.31
Punitions: Marshall, Labrie, H. Carnegie (2), Kovalchuk (majeure) et McBride.

Troisième période

3-Sherbrooke: H. Carnegie (Vinet et O. Carnegie) 17.38
Punitions: Erwin, Fillion et Dubé.

Emberg, Robinson et Dartnell en vedette avec les Sénateurs

Les Sénateurs d'Ottawa ont délogé le Royal de la tête du classement de la ligue Québec Senior en remportant une double victoire sur le Braves de Valleyfield en fin de semaine. Samedi soir dans la Capitale les Sénateurs l'ont emporté par 6 à 3 et hier à Valleyfield ils ont de nouveau été victorieux cette fois par le compte de 4 à 3.

Succès des clubs St-François Xavier

Pierre Vincent qui gardera son poste de gérant général de l'organisation du Saint-François Xavier devient instructeur du Junior B. On sait que Pierre était instructeur du St-Frs-Xavier juvénile depuis de nombreuses années et il a fait ses preuves en remportant 5 championnats consécutifs juvéniles au Parc Lafontaine. Pierre Vincent a fait de très beaux débuts en fin de semaine alors qu'il a conduit sa nouvelle équipe le St-Frs-Xavier Junior B à deux écrasantes victoires. Vendredi soir, à l'aréna de Lachine, le St-François a fait subir la première défaite de la saison aux puissants Wheelers au compte de 6 à 2. Nick Verrilli a brillé avec 4 buts et une assistance. Les deux autres points ont été comptés par Laframboise et Olivier. Claude Groulx a brillé dans ses filets.

Au Forum, samedi après-midi dans la première partie d'un programme double le Saint-François Xavier a gagné sa seconde partie comme instructeur du Junior B cette saison. Il conduit son équipe à une écrasante victoire de 14 à 0. Claude Groulx a brillé dans les filets.

Mardi soir, à l'aréna de Saint-Laurent, le St-Frs-Xavier fera face au National St-Paul dans la seconde partie d'un programme double. Tous les supporters du St-Frs-Xavier sont invités à venir nombreux encourager ces jeunes.

George Allen est blessé à la tête

KANSAS CITY, 10. (P.A.) — George Allen, l'ancien joueur des Canadiens qui évolue maintenant à la défense pour les Millers de Minneapolis, s'est blessé à la tête au cours d'une partie contre les Pla-Mors de Kansas City hier soir et il ne pourra jouer pendant une couple de semaines au moins.

Allen s'est frappé la tête sur la glace après une collision et il a subi une commotion et une coupure à la tête. Les médecins à l'hôpital disent que son état est satisfaisant, mais qu'il restera

Samedi, les Sénateurs l'ont emporté décisivement dans une joute rapide et intéressante disputée devant 5,000 spectateurs. Eddie Emberg a dirigé l'attaque des vainqueurs avec une paire de buts. Jack Irvine, Buddy Hellyer, Stu Smith et Emile Dagenais ont complété le pointage pour Ottawa tandis que Murelich, Corriveau et Brown ont obtenu les buts des perdants.

DARTNELL SE SIGNALE

Dartnell et Robinson ont été les grands responsables de la victoire des Sénateurs hier. Dartnell et Robinson ont participé aux quatre buts de leur club. Ils ont compté deux buts et deux assists chacun.

Brown, Kwong et Corriveau ont compté pour les Braves qui sont tombés en quatrième position quatre points derrière Sherbrooke et un seul devant les As de Québec. Une bagarre a éclaté entre Jack Schmidt des Braves et Emberg des Sénateurs et tous deux ont mérité une majeure.

— Hier —

1-Valleyfield: Brown (Schmidt et Cyr) 59
2-Ottawa: Dartnell (Tremblay et Robinson) 9.31
3-Ottawa: Dartnell (Tremblay et Robinson) 11.41
4-Valleyfield: Kwong (Bessette et Murelich) 14.51
5-Ottawa: Robinson (Dartnell) 17.29
Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Dartnell.
Troisième période
6-Ottawa: Robinson 6.45
7-Valleyfield: Corriveau (Bessette) 17.06
Punitions: Schmidt (5 minutes), Schmidt (12 minutes), Emberg (5 minutes) et Stahan (2 minutes).

— Samedi —

Première période

1-Valleyfield: Murelich (Bessette et Kwong) 1.25
2-Ottawa: Smith (Hellyer et Dagenais) 13.38
3-Ottawa: Emberg (Stahan) 19.54
Punition: Boyer.

Deuxième période

4-Ottawa: Irvin (Greene) 5.03
5-Valleyfield: Corriveau (Duchak et Bessette) 12.59
6-Ottawa: Hellyer (Trainor et Dagenais) 19.45
Punitions: Bessette, Irvin et Duchak.

Troisième période

7-Ottawa: Emberg (Greene) 2.19
8-Ottawa: Dagenais (Smith et Copp) 6.27
9-Valleyfield: Brown (Murelich et Kwong) 17.54
Punitions: Trainor, Duchak et Check.

NEW-YORK. — La rumeur circule que les Yankees de New-York et les Indiens de Cleveland échangent un échange important. George Weiss a confirmé cette nouvelle, mais il a refusé de mentionner les noms des joueurs qui seraient concernés.

sous observation pour plusieurs jours.

Allen avait été acheté récemment des Barons de Cleveland par les Millers, qui ont gagné cette partie 2-1.

Le trio D-D-T compte cinq buts mais National perd 9-7; Knutson et Frampton brillent

(par Jean-Paul SARAUULT)

Les joueurs d'attaque du National, qui avec 197 buts comptés jusqu'ici cette saison forment la plus puissante offensive de tous les clubs de la ligue Québec Junior, ont trompé la vigilance de Robert "Bob" Bleau à sept reprises hier soir au Forum, devant près de 5,000 personnes, mais cela ne leur a pas suffi pour triompher du Royal qui l'a emporté par le compte de 9 à 7. Cette victoire était la quatrième du Royal sur le National en autant de parties cette année.

Au début de la joute, tout indiquait que le National allait triompher de leurs éternels rivaux et il menait même par 5 à 3 au début de la deuxième période, mais les rapides patineurs du Royal ont profité de la lamenabilité tenue affichée par Gaétan Desforges dans les filets du National pour s'assurer la victoire.

Desforges a été tenu en effet sa plus piètre tenue depuis le début de la saison et il a été loin de supporter ses coéquipiers hier. Ces derniers ont donné leur plein rendement dans le but de remporter la victoire, mais ils ont été mal secondés par leur gardien de buts.

Robert Bleau n'a pas joué sa partie habituelle non plus à l'autre extrémité de la patinoire. C'est la deuxième fois cette saison que Bleau alloue tant de points à ses rivaux. Bleau a toutefois été meilleur que Desforges, s'il faut considérer qu'il a effectué 26 arrêts en comparaison de 17 seulement pour le corbère du National.

LA D-D-T EN VEDETTE

La ligne D-D-T, composée de Dolbec, Desaulniers et Trudel a bombardé la forteresse du Royal continuellement et a été un polisson vif pour Bob Bleau. Trudel a compté trois buts, Desaulniers deux, tandis que Dolbec a obtenu quatre assistances. Les deux autres points du club de la Palestre ont été réussis par Racette et Geoffrion.

Bob Frampton a été le meilleur des vainqueurs avec Gordie Knutson. Frampton a réussi le tour du chapeau, tandis que Langill a compté 2 fois et Knutson, Benoit, Ratray et Moore une fois chacun. Knutson s'est grandement signalé et il a été très dangereux durant toute la partie.

Les joueurs de défense du National ont affiché une meilleure tenue et au début de la joute ils ont appliqué des mises en échec rudes qui ont ralenti passablement les rapides attaquants de Tag Miller. Gerry McCabe a été obtenu du St-Hyacinthe et il a joué une bonne partie à la ligne bleue du National. Tommy Manastersky a aussi été solide à la défense du Royal de même que Rolfe Rousseau. Bert Harschfeld a été blessé à une épaule avec le Royal Senior contre Sherbrooke la semaine dernière et il n'a pas joué hier. Il sera au repos pour au moins une dizaine de jours.

ST-FRANÇOIS-XAVIER PERD

Les Reds de Trois-Rivières ont mis fin à la série de huit victoires consécutives des Cyclones. Les Reds l'ont emporté chez eux par 9 à 5, en supplémentaire. Frank Reid a compté trois buts et obtenu deux assistances et il est probablement remonté en tête des compteurs du circuit Thérien. Samedi soir à Verdun, le St-François avait défait les Maple Leafs par 9 à 1, alors que les anciens joueurs du Saint-Hyacinthe ont compté sept points.

A Québec, un but compté par Jack Leclair dans la 3ème période a permis aux Citadelles de triompher du Canadien 2 à 1. Fragiskos a compté l'autre point des vainqueurs et Gordie Gallagher celui des perdants. Samedi soir à Verdun le Tricolore a battu le Royal 3 à 1. Gould, Callaghan et Rodgson ont compté pour les vainqueurs et Knutson pour le Royal.

A Victoriaville, les Tigers et les Braves de Valleyfield ont fait partie nulle, 3-3, pour la deuxième fois consécutive. Les deux clubs n'ont pu compter dans la reprise supplémentaire. Béliveau a compté deux fois pour Victoriaville.

HIER

Première période

1-National: Geoffrion (Bourgie)	6.38
2-Royal: Crawford (Frampton)	9.00
3-National: Desaulniers (Trudel et Dolbec)	11.33
4-National: Desaulniers (Trudel et Dolbec)	11.44
5-Royal: Frampton (Manastersky)	14.29
6-National: Trudel (Dolbec)	16.58
7-Royal: Frampton (Langill)	17.19
Punitions: Moore, J.-P. Jeanneau	

Deuxième période

8-National: Trudel (J.-P. Jeanneau)	2.48
9-Royal: Knutson	8.10
10-Royal: Langill (Moore et Frampton)	8.30
11-Royal: Benoit (Knutson)	11.32
12-National: Racette (Pépin)	19.28
Punitions: Rousseau, Jacques, McCabe et Manastersky	

Troisième période

13-National: Trudel (Desaulniers et Dolbec)	3.31
14-Royal: Ratray	5.20
15-Royal: Moore (Knutson)	6.19
16-Royal: Frampton (Langill)	16.40
Punitions: Desaulniers, Rousseau, Benoit et McCabe	

Première période

1-Trois-Rivières: Gendreau (Reid et Saindon)	2.20
Punitions: Paquin, Parr, Barbeau et Conway (2)	

Deuxième période

2-Cyclones: Renaud (Pridham)	7.52
3-Trois-Rivières: Reid (Saindon)	8.22
Punitions: Barbeau, Renaud, Lapointe et Parr	

Troisième période

4-Trois-Rivières: Reid (Saindon et Lejeune)	1.42
5-Cyclones: Gervais (Gratton et Hotte)	11.01
6-Trois-Rivières: Hayes (McDougall)	13.21
7-Trois-Rivières: Héon (Reid et Gendreau)	15.16
8-Cyclones: Renaud (Hotte et Mudie)	16.01
9-Cyclones: Mudie (Renaud)	17.00
10-Cyclones: Pridham (Murphy et Renaud)	18.20
Punitions: Lesieur, Parr (majeure), Hayes (majeure), Renaud et Saindon	

Période supplémentaire

11-Trois-Rivières: Reid (Saindon et Gendreau)	1.54
12-Trois-Rivières: Racette (Saindon et Hayes)	2.47
13-Trois-Rivières: Racette (Larivée et Hayes)	6.43
14-Trois-Rivières: Racette (Larivée)	9.44
Punitions: Saindon	

Première période

Aucun point.	
Punitions: Hodgson, Rockford, Houle et Duguer	

Deuxième période

1-Québec: Fragiskos (Pichette)	16.33
Punitions: Roche, Martin et Pichette	

Troisième période

2-Canadiens: Callaghan (O'Leary et Gould)	2.4
3-Québec: Leclair (Lagacé)	7.52
Punitions: James, Morrison, Martin, Houle (2) et Roche	

Première période

1-Victoriaville: Béliveau (Mercier et Alain)	13.04
Punitions: Lindley, Joannette et Théoret	

Deuxième période

2-Victoriaville: Béliveau (Mercier)	3.16
3-Valleyfield: Chaale (Péard)	15.17
Punitions: Franklin, Thérberge, Pilon, Guérin et Alain	

Troisième période

4-Victoriaville: Pilon (Thérberge et Haworth)	6.28
5-Valleyfield: Joannette (Campeau)	6.48
6-Valleyfield: Clément (Théoret)	12.49
Punitions: Joannette, Gélinais, Guérin, Haworth, Chaine, Thérberge (5 minutes) et Grenier (5 minutes)	

Période supplémentaire

Aucun point.	
Punitions: Lévesque et Desrosiers	

SAMEDI

Première période

1-Cyclones: St-Jean (Robitoux)	9.42
2-Verdun: Langill (Davis)	14.11
Punitions: Dutton	

Deuxième période

3-Cyclones: Lapointe (Desjardins)	8.42
4-Cyclones: St-Jean (Lapointe)	17.55
Punitions: Labossière	



Gilles TRUDEL

Troisième période

5-Cyclones: Lapointe	5.00
6-Cyclones: Gervais	5.10
7-Cyclones: Gervais	5.26
8-Cyclones: Parr (Mudie)	7.26
9-Cyclones: Parr	8.58
10-Cyclones: Renaud (Lapointe)	17.26
Punitions: Conway, Lapointe, Langill (2), Colton (5) et Renaud (5)	

Première période

1-Canadiens: Gould (Hodgson)	4.19
Punitions: McKellan	

Deuxième période

2-Royal: Knutson (Benoit et Burchell)	1.20
3-Canadiens: Callaghan (O'Leary)	5.54
4-Canadiens: Hodgson (Callaghan)	16.33
Punitions: Ratray, Moore et McKellan	

Troisième période

Aucun point.	
Punitions: St-Laurent et Moore	

Wheeler gagnent dans la ligue Mt-Royal

Les Wheelers de la ligue Mont-Royal Junior "B" ont défait les Canadiens 7 à 3 samedi après-midi au Forum dans la première joute d'un programme double. Vendredi soir à Lachine, le Saint-François-Xavier avait triomphé des Wheelers 6 à 2. La défaite du Canadien de Sam Pollock était sa première cette saison et le Tricolore demeure sur un pied d'égalité avec les Wheelers en première place.

Dans l'autre partie, Nick Verelli a compté quatre buts et a obtenu deux assistances et le Saint-François-Xavier a blanchi les Leafs de Verdun, 14 à 0.

Jansen et Jones ont signé pour New-York

NEW-YORK, 10. — Les Giants de New-York ont annoncé qu'ils avaient fait signer des contrats aux lanceurs droitiers Laddy Jansen et Sheldon Jones et au gaucher Monte Kennedy. Jansen et Jones ont respectivement remporté dix-huit et seize victoires l'an dernier. Kennedy a gagné trois parties et il a subi neuf défaites en 1948, mais il s'est surpassé vers la fin de la saison.

Grillo et Bransgrove en tête à Cleveland

CLEVELAND, 10. — (P.A.) — Plusieurs équipes ont successivement prit la tête dans la course de six jours à Cleveland. Fernando Grillo et Stanley Bransgrove, l'équipe australienne-italienne, ont repris la tête dans les points mais sont encore égaux dans le nombre de tours avec Grauss et Polisse, qui ont devancé Cesare Moretti et Angelo DeBacco d'Italie.

Jules Audy et René Cyr de Montréal étaient cinq tours en arrière des meneurs. Walter Diggleman et Hugo Roblet de la Suisse ont abandonné la course. C'est la 2e équipe à laisser l'épreuve. Diggleman et Roblet étaient seulement un tour en arrière des meneurs.

100 monte-pentes dans les centres de ski desservis par le C. P. R.

Les skieurs qui aiment la grisierie des descentes vertigineuses peuvent se livrer à leur sport favori, sans avoir à craindre la fatigue des ascensions répétées, grâce aux monte-pentes qui se font de plus en plus nombreux dans la province. En effet, une enquête récente de M. A. O. Seymour, agent touristique général du Pacifique Canadien, dans les trois principales régions du ski — Laurentides, Cantons de l'Est et Québec — démontre qu'il ne s'y trouve pas moins de cent monte-pentes à câbles, à barres et à chaises en opération cet hiver pour la commodité des skieurs.

Rappelons que c'est en 1932

qu'Alec Foster, fils de C. B. Foster, alors gérant du trafic voyageur au Pacifique Canadien, construisit à Shawbridge un monte-pente à câble, le premier dans cette province. On ne manqua pas dans le temps de railler la "folie de Foster", mais cette innovation devait faire fortune. Les amateurs étaient prêts à payer pour ménager leur haleine, et lorsque la guerre mit fin aux nouvelles installations, les monte-pentes à câbles, à barres et à chaises étaient devenus de banales commodités.

En effet, ces appareils ne sont pas tous aussi importants les uns que les autres. Il existe à St-Jérôme un monte-pente à câble pour une dénivellation de 73 pieds seulement. Par contre à Mont-Tremblant, il s'en trouve cinq d'environ un mille de longueur chacun, dont deux épargnent ensemble au skieur une ascension de 2,600 pieds. A Valcartier, on trouve un monte-pente à barres de 2,400 pieds de longueur permettant une ascension de 600 pieds. Trois des six monte-pentes de North Hatley, dans les Cantons de l'Est, ont une longueur totale de 3,000 pieds, permettant une ascension de 700 pieds.

On peut se faire une bonne idée d'ensemble en sachant que la longueur totale, "bout à bout", des monte-pentes exploités dans les régions desservies par le Pacifique Canadien, est de 23.1 milles et que l'altitude totale qu'ils permettent de gravir est de plus de six milles. Dans la seule région des Laurentides on trouve 71 monte-pentes, dont 20 dans la région de Piedmont-St-Sauveur, huit à Ste-Marguerite, cinq à Val Morin, 11 à Ste-Adèle et neuf dans Ste-Adèle et Mont-Rolland.

Deux nouveaux monte-pentes à chaises seront en opération cet hiver dans les Laurentides, l'un

sur le versant nord du Mont-Tremblant et l'autre à St-Donat, où l'on fait depuis quelque temps de grands efforts pour créer un centre de ski populaire.

On trouve 10 monte-pentes à câble dans les différents centres de ski des Cantons de l'Est, ainsi que neuf à câble et deux à barres dans la région de Lac-Beauport-Valcartier, près de Québec.

Sur les monte-pentes à câble, les tarifs sont généralement de 75 cents à \$1.00 pour une demi-journée, et de \$1.00 à \$1.50 pour une journée entière. Il en coûte un peu plus cher sur les monte-pentes à barres et à chaises. Ces divers appareils fonctionnent généralement de 10 heures du matin jusqu'au coucher du soleil, avec en certains cas une interruption d'une heure pour le lunch.

Beggs nommé gérant du club Charleston

CINCINNATI, 10. — Joe Beggs, dont l'excellente tenue en relève avec les Reds de Cincinnati en 1940 a permis à cette équipe de décrocher les honneurs de la série mondiale, a été nommé, samedi, gérant des Reds de Charleston, club-ferme du Cincinnati dans la ligue Central. Le Charleston est un club de classe A.

Un lanceur droitier, Beggs a été sensationnel en 1940. Il a remporté 12 victoires cette année-là et n'avait alloué 1.99 point mérité par partie.

Il demeure avec les Reds jusqu'en 47 alors qu'il fut échangé aux Giants pour Babe Young. En 1948 lança pour les Kansas City de l'Association Américaine.

Jean Richard affrontera le poids-léger Danny Webb le 17

Le champion poids-plume canadien Jean Richard, qui a défait les meilleurs boxeurs de sa catégorie dans l'est du Canada, fera ses débuts dans la classe plus lourde des poids-légers, lundi le 17 janvier, au Forum, alors qu'il rencontrera l'ancien titulaire Danny Webb.

Webb est encore généralement

reconnu comme le meilleur aspirant au titre détenu par Little Arthur King et il a l'intention de lancer un défi officiel à la Fédération de Boxe du Canada. Richard s'améliore à chaque combat et il croit avoir le style parfait pour triompher de Webb, qui fonce continuellement.

DAUTHUILLE vs ZANELLI

Laurent Dauthuille, qui a défait Pet: Zaduk et Ernie Forte à ses deux seules apparitions dans une arène d'Amérique, figurera en vedette dans la finale contre Ralph (Ripper) Zanelli, le conquérant de Johnny Greco et Anton Randik. Une victoire de Dauthuille le posterait avantageusement. Il aura un avantage de cinq ou six livres sur le boxeur américain de Boston.

Armand Savoie, qui fait sensation depuis son entrée dans les rangs professionnels, sera également au programme. Le promoteur Raoul Godbout, qui est allé à New-York pour assister au match entre Laurent Dauthuille et Steve Belloise, tente de lui trouver un adversaire de bon calibre. Savoie ne fait que débiter dans les rangs monnayés, mais il a acquis une bonne expérience pendant plusieurs années



Jean RICHARD

chez les amateurs et il a représenté le Canada aux Jeux Olympiques. Certains observateurs sont même d'avis qu'il est actuellement le meilleur boxeur à son poids au pays.

Gai lon la... Soyons La Vie Restons joyeux Humoristique français

REFLEXE

La scène se passe en Ecosse pays où, comme on sait, les gens sont des Scraphins...

Un étranger arrive dans un petit café de la rue pour lui demander du feu, pour allumer sa cigarette.

Le passant hésite un instant. Puis tire de sa poche une boîte d'allumettes.

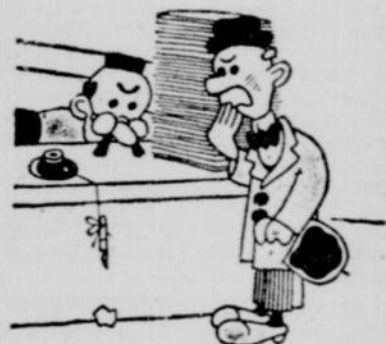
L'inconnu regarde la marque, s'époumole, et déclare:

— Monsieur, je vois que vous vous servez d'allumettes "Star"... Je suis l'agent de publicité des allumettes "Star", et ma maison m'a chargé de remettre dix dollars à toute personne qui m'offrirait du feu avec une allumette de notre marque... Monsieur, voici votre billet de dix dollars... Au revoir! ... Merci!... Et bravo!...

L'inconnu s'éloigne. L'Ecossois reste sur le trottoir considérant avec méfiance le billet. Cette aventure le laisse perplexe. Soudain il se met à courir et rattrape le représentant des allumettes "Star":

— Je savais bien qu'il y avait quelque chose de louche dans votre his-

La taxe sur la radio



— Et pourquoi ne voulez-vous payer que la moitié de la taxe sur la radio?

— Parce que je suis sourd d'une oreille!

— Comment ça fait l'autre, surpris.

— Mais ouï!... Vous avez profité de l'occasion pour ne pas me rendre ma boîte d'allumettes!...

Les mêmes équipes que l'an dernier dans la Provinciale

La Ligue de Baseball Provinciale est maintenant formée pour 1949. Les directeurs de ce circuit, sous la présidence de Molini, ont tenu une importante assemblée samedi en l'hôtel Pennsylvania. Six clubs ont été officiellement admis dans les cadres de la ligue. Ils sont les mêmes que l'an dernier: Sherbrooke, Granby, Drummondville, Saint-Jean, Farnham et Saint-Hyacinthe. Le calendrier de toutes n'a pas encore été tracé, mais Molini a annoncé que l'ouverture officielle de la saison 1949 se fera le 8 mai.

Une garantie de \$2,500 a été requise par chaque équipe. Ce dépôt sera remis à chaque club à la fin de la saison 1949 à condition qu'il ne cesse pas ses activités avant la fin de l'année. La question des joueurs américains a été réglée. Douze joueurs importés seront éligibles sur chaque club. Roland Gladu, Paul Calvert, Stanislas Bréard, Paul Martin et Jean-Pierre Roy sont considérés comme des joueurs américains.

Molini a ajouté que les clubs Thetford Mines et Sorel ne feront pas partie de la ligue cette saison, mais qu'ils s'organiseront pour 1950. Tous les losanges de la ligue seront aménagés d'un système d'éclairage. Marcel Bouchard a été officiellement nommé secrétaire-trésorier de la ligue. Plusieurs questions secondaires furent également discutées au cours de la réunion. Les directeurs du circuit ont assuré leur appui entier à leur président, Albert Molini, et nul doute que la Ligue Provinciale fonctionnera à merveille l'été prochain.

Gus Dorazio est accusé de meurtre

PHILADELPHIE, 10. (PA).—Gus Dorazio, ex-boxeur poids lourd, a déclaré hier qu'il était fatigué de se faire agacer et de se faire attribuer le qualificatif peu flatteur de "Punch drunk".

Dorazio, qui était un aspirant sérieux au titre il y a environ huit ans, fut arrêté et gardé prisonnier en relation avec la mort de Albert Blomeyer, âgé de 33 ans, qui aurait été battu à mort.

Arrêté, après que Blomeyer eut rendu le dernier soupir à l'hôpital, Dorazio aurait déclaré: "Le public me tombait sur les nerfs. On me téléphonait simplement pour m'agacer".

Dorazio a rencontré Joe Louis le 17 février 1941 et perdit par knockout à la deuxième ronde. Il fit ensuite un retour en triomphant de Joe Baksi un sérieux aspirant au titre aujourd'hui. Dorazio n'a pas combattu beaucoup depuis 1946, après avoir servi un an dans l'un des pénitenciers de l'état pour avoir été trouvé coupable de défection de l'Armée Américaine.

La police a déclaré que la victime a subi des blessures fatales au cours d'une bataille dans le département du génie de la brasserie C. Schmidt and Sons, Inc.

Partee avec le San Francisco

SAN FRANCISCO, 10. — Les Seals de San Francisco ont fait l'achat du receveur Roy Robert Partee des Browns de St-Louis de la Ligue Internationale aujourd'hui. Partee, qui a joué pour les Red Sox de Boston en 1946, a été le premier joueur acquis par les Seals depuis la fin de la dernière saison. Partee a frappé pour une moyenne de .203 à St-Louis en 1948.

Le club Ptarmigan est à l'honneur

ST-SAUVEUR DES MONTS, 10. (P.C.). — Les six représentants du club de ski Ptarmigan ont remporté les premiers honneurs dans la cause et descente Red Bird pour senior et junior qui a eu lieu ici samedi.

La descente fut gagnée par S. Tindale dont le temps de 1.48 fut juste une seconde de mieux que celui de 1.49 enregistré par B. Riley.

G. Bell a gagné l'épreuve junior avec presque sept secondes d'avance sur L. Holland. Son temps fut 1.51.2.

Mlle J. Hewson a gagné la section des dames en 2.01.

B. Tindale, Ptarmigan 1.48. B. Riley, Nordik 1.49. G. Laplante, Régiment de Trois-Rivières 1.49.2. P. Huot, Sylvestre 1.54.4. J. N. Lanctôt, U. de M. 1.54.4. R. Owens, Skigulls 1.53. J. Marion, Sylvestre 1.54.7. B. De Serres, Totten, 1.55.2. R. Bailey, Falcon 1.57. S. Whitthall, M.O.C. 1.57. P. Pullen, Nordik, 1.57.4. A. Pothier, National 1.59.2. G. Lachance, National 1.59.2.

JUNIOR

G. Bell, Ptarmigan 1.51.2. L. Holland, Skigulls 1.57. P. Laffoley, Skigulls 1.59.4. J. Pelletier, Falcon 2.00. P. Droz, Falcon 2.01.4. G. Lapierre, Sylvestre, 2.14.4. J. Quarles, Skigulls 2.17.3. V. O'Donnell, Loyola 2.18.2.

Payne opposé à Sheppard le 19

New York, 10. — Chickie Bogard, nouveau match-maker du Tournament of Champions, a annoncé qu'il présentera son premier programme de boxe le 19 janvier prochain au Manhattan Arena. L'attraction principale sera un combat de dix rondes qui opposera le poids-lourd Rusty Payne à Curtis Sheppard. Ces deux pugilistes sont des artistes de la mise hors de combat.

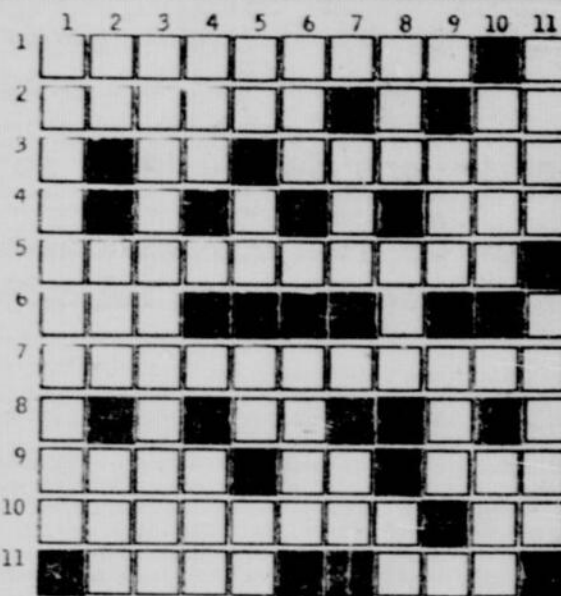
Victoire de Schroeder

PALM SPRINGS, Cal., 10. — Le membre de l'équipe de la coupe Davis des Etats-Unis, Ted Schroeder a remporté les honneurs du tournoi d'invitation de Palm Springs hier alors qu'il a défait Herbie Flam de Los Angeles par 6-1, 6-4. Flam avait causé une surprise hier en battant Pancho Gonzales dans la semi-finale. Dans les doubles, Gonzales et Seymour Greenberg ont défait Schroeder et Flam, 7-5, 6-2.

Nouvelles sportives

WORCESTER. — Le boxeur poids-lourd Alfred Mattei repose sur un lit d'hôpital dans un état critique après avoir été mis hors de combat dans son premier combat professionnel contre Dick Bellan de Boston, vendredi. Mattei, qui se battait sous le nom de Freddie Martin, a été terrassé par un dur coup en arrière de l'oreille gauche à la deuxième ronde et il est tombé inconscient au plancher. Il a été transporté à l'hôpital, où on a constaté qu'il avait subi une commotion cérébrale et possiblement une fracture du crâne.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Irrégulier, déréglé.
- 2—Une des neuf provinces — Pronom personnel.

Solution du problème de samedi dernier

DIMISSORIAL
IRESORNI
MIASIOREE
ISARDLEIR
NNDIRAIMI
URILOODES
ERMINETTE
NAMMIIMP
DIGASTRIQUE
OEGEEERRR
TRESORERIE

VERTICALEMENT

- 3—Dialecte du langage provençal — Donner les couleurs de l'arc-en-ciel.
- 4—Orée, moins la dernière lettre.
- 5—Diminution des fonds d'une cause.
- 6—Jaimé, en latin.
- 7—Moules pour couler en lingots les métaux fondus.
- 8—Deux voyelles.
- 9—Coûtes — Equerre — Enlève la vie.
- 10—Qui résiste à la pression — Troupes d'élite de l'ex-chancelier Hitler.
- 11—Foyer de cheminée — Unique.
- 1—Etre de même valeur.
- 2—Petit ruisseau — Partisan — Roce à gorge d'une poulie.
- 3—Ordonnement de nouveau.
- 4—Premières lettres de l'alphabet — Titre anglais.
- 5—Equerre — Avant-midi — Diphongue — Equerre.
- 6—En cet endroit — Partie supérieure du corps humain.
- 7—Courir, en anglais — Préposition.
- 8—Joint — Québec — Pronom personnel.
- 9—Centin — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
- 10—Maman — Emploi.
- 11—Papa — Crochets de fer.

Le secrétaire Marshall et son successeur



Prise il y a quelque temps, cette photo représente le général MARSHALL dans un geste prophétique. En effet, le général Marshall, dans le temps secrétaire d'Etat américain, montre du doigt M. Dean ACHESON comme s'il le présentait.

MARGOT TRAVAILLE TROP

L'avait-elle oublié?

Questions



BANQUE CANADIENNE NATIONALE

74ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Observations du président sur la situation générale

Election de trois nouveaux administrateurs: M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 74ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. C.-E. Gravel.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Les bénéfices de \$1,314,180 que fait ressortir le compte Profits et Pertes représentent une augmentation de \$139,749 par rapport à l'exercice antérieur. Ils ont été répartis comme suit: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$355,993, à rapprocher de \$318,300 en 1947; contribution au Fonds de pension du personnel, \$150,000; amortissement des immeubles sociaux, \$208,301, contre \$177,159 l'année précédente; dividendes, \$560,000, à comparer avec \$507,500 en 1947. Le solde créditeur du compte Profits et Pertes a été porté de \$457,630 à \$487,515.

Les dépôts, en progression de plus de 26 millions de dollars depuis un an, atteignent le chiffre record de \$291,634,294. Si les dépôts des gouvernements ont fléchi d'environ un million et demi, les dépôts du public ne portant pas intérêt et les dépôts portant intérêt accusent, respectivement, un gain de \$10,543,626 et de \$17,487,315.

Les dépôts d'épargne se sont accrus de plus de 100% depuis cinq ans, passant de \$141,784,227 à \$285,044,313. Ce progrès remarquable et soutenu atteste non seulement que le nombre de nos déposants a considérablement augmenté, mais aussi que la pratique traditionnelle de l'économie est toujours en honneur dans notre pays. Il y a lieu de s'en féliciter parce que la société, aussi bien que la famille, y trouve son compte. Si l'épargne permet aux particuliers de se constituer des réserves afin de parer à l'imprévu, elle présente en outre un aspect social et économique qui mérite de retenir l'attention. Le consommateur lui-même est en mesure de prendre une part active à la lutte contre la vie chère; la modération dans les dépenses est un moyen très efficace d'enrayer la hausse des prix. L'épargne collective, mobilisée par les banques commerciales, tient en outre un rôle indispensable dans la vie économique du pays, puisqu'elle alimente en grande partie les prêts à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Mais c'est quand elle est régulière que l'épargne est la plus profitable. Il convient de signaler, à ce sujet, qu'il y a quelque vingt-cinq ans la Banque Canadienne Nationale établissait, sous le nom de Caisse de Noët, un système d'épargne méthodique comportant des dépôts hebdomadaires de divers montants, au choix du déposant. Ce mode d'épargne, outre les résultats pratiques qu'il donne, présente un caractère éducatif qui est de plus en plus apprécié.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de \$25,801,263 au cours de l'exercice, forme le total le plus élevé qu'il ait encore touché, soit \$408,580,149. Les disponibilités de caisse se totalisent par \$85,083,069, à rapprocher de \$60,776,735 il y a un an; elles sont l'équivalent de 16.59% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, en augmentation de \$21,612,376, se chiffre par \$256,282,537, soit l'équivalent de 65.31% du passif envers le public. Les placements de la Banque, dont le total s'est relevé de \$18,281,853, s'établissent à \$187,983,359.

La somme des prêts courants et escomptes est passée, au cours de l'ex-

ercice, de \$131,220,517 à \$136,901,610, soit une augmentation de \$5,681,093. Au 30 septembre dernier, les prêts au commerce et à l'industrie se chiffraient par \$81,838,000, à comparer avec \$72,695,000 l'année précédente, et ils étaient l'équivalent de 52.32% et de 54.11%, respectivement, du total des prêts et escomptes, alors que, pour l'ensemble des banques, aux mêmes dates, cette catégorie de prêts représentait 46.12% et 47.54% de tous les prêts et escomptes.

L'an dernier, nous attirions l'attention des industriels et des commerçants sur les dangers que présenterait une insuffisante liquidité de leur situation au cas où la valeur de leurs inventaires subirait une sérieuse dépréciation. Nous croyons que cette mise en garde est encore à propos cette année, parce que l'incertitude n'est pas moins grande. Il est nécessaire de porter une attention constante à la nature et au volume de ses inventaires, de même qu'au recouvrement de ses créances. Il importe donc de ne prendre qu'avec circonspection des engagements qui deviendraient onéreux s'il survenait d'importants changements dans la situation. Le parti le plus sage paraît être de fortifier le plus possible ses réserves liquides en prévision de toute éventualité.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert un bureau à Toronto, une autre succursale à Montréal (6939, rue Saint-Hubert) et une troisième succursale à Shawinigan Falls. Elle a converti en succursales ses agences de Ferme-Neuve, de St-Prospère, du Cap-de-la-Madeleine Ouest et de Hudson, et elle a ouvert des agences aux endroits suivants: Cap-Chat, St-Philippe de Clermont, Québec-Ouest, Brigham et Châteauguay Station. Elle tient maintenant à la disposition de sa clientèle et du public 538 bureaux, soit 229 succursales et 309 agences.

Si la Banque Canadienne Nationale a fait, en 1948, de nouveaux et importants progrès, elle le doit, dans une large mesure, à son personnel qui s'est montré conscient de ses devoirs et de ses responsabilités à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Messieurs,

Vous avez sans doute pris connaissance avec satisfaction du résultat des opérations de votre Banque au cours du dernier exercice. Ainsi que l'a fait ressortir le gérant général, M. Charles St-Pierre, la Banque Canadienne Nationale a réalisé depuis un an de nouveaux progrès et elle prête un concours de plus en plus important à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Il va sans dire que l'augmentation de son volume d'affaires tient à la grande activité qui s'est manifestée au Canada en 1948.

LA PRODUCTION ET LES INDUSTRIES AGRICOLES

Dans l'ensemble du pays, le rendement du sol a été abondant. La dernière évaluation officielle fixe à 393 millions de boisseaux le volume de la moisson de blé, soit environ 56 millions de plus qu'en 1947. Après s'être réservé les quelque 150 millions de boisseaux nécessaires à ses propres besoins, et avoir livré à l'Angleterre les 140 millions de boisseaux prévus dans la convention du blé pour 1949, on estime que le Canada pourra mettre une centaine de millions de boisseaux à la disposition des autres pays, qui n'ont reçu, en 1947-1948, que 38 millions de boisseaux environ. La production mondiale de blé, par

suite de l'abondante moisson des Etats-Unis, atteindra un chiffre sensiblement supérieur à la moyenne des années d'avant-guerre.

La récolte des autres céréales, avoine, orge et maïs, accuse aussi une importante progression par rapport à l'année précédente. Dans la province de Québec, l'augmentation du rendement des grandes cultures est générale, sauf en ce qui concerne le foin et le trèfle.

L'industrie laitière a subi, surtout dans le Québec et l'Ontario, un important fléchissement attribuable au mauvais état des pâturages, causé par la sécheresse, ainsi qu'aux exportations accrues de bétail laitier vers les Etats-Unis, où les prix en sont plus élevés. Toutefois, alors que la statistique enregistre une forte diminution dans la production du beurre et du fromage, elle constate un accroissement très appréciable dans la fabrication des produits tirés du lait concentré. Peut-être est-ce là l'indice que les producteurs canadiens auraient intérêt à livrer aux établissements industriels dont le lait concentré constitue la matière première la plus grande partie possible de leur production, après avoir satisfait aux besoins de la consommation de lait du marché intérieur. Il serait probablement avantageux d'importer un complément de beurre et de fromage de pays moins industrialisés, comme par exemple la Nouvelle-Zélande, où le prix de revient est moindre parce que le bétail passe toute l'année au pâturage.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'exploitation du sous-sol s'est accélérée l'an dernier. Sauf quant au plomb, dont la production a légèrement diminué, l'extraction de tous les minéraux, notamment l'amiant, le cuivre, le nickel, l'argent, le zinc, le charbon et le pétrole, est en progression. La production de l'or, bien qu'elle soit inférieure au volume des années d'avant-guerre, accuse tout de même une légère augmentation. On prévoit que la valeur de la production minière aura dépassé, en 1948, le chiffre sans précédent de 620 millions de dollars qu'elle a atteint en 1947.

Les nouveaux champs pétrolifères de l'Alberta, ainsi que les immenses gisements de minerai de fer de l'Ungava, du Labrador et de la Côte Nord du St-Laurent, donneront sans doute, d'ici quelques années, un essor considérable à l'industrie minière canadienne. Notre pays n'aura pas, cependant, tout le bénéfice de ses richesses minières, à moins qu'elles ne soient affinées et élaborées dans nos usines, et non exportées à l'étranger.

Les opérations forestières sont restées très actives à cause de la demande soutenue de papier-journal et de bois d'oeuvre. L'industrie du bâtiment a connu une reprise appréciable. Les contrats de construction adjugés au cours des dix premiers mois de 1948 forment une somme de 815 millions de dollars, soit environ 192 millions de plus que le total de la période correspondante de 1947. Bien que le problème du logement n'ait pas encore été résolu, il reste que la construction de maisons d'habitation, pendant cette même période, marque une progression de 62 pour cent par rapport à la période comparable de l'année précédente.

Les industries manufacturières ont maintenu ou augmenté leur rendement. Le nombre des usines et fabriques établies au Canada par des sociétés étrangères s'est d'ailleurs notablement accru en

ces dernières années. Un récent relevé montre qu'il y a au Canada quelque 2,000 filiales d'entreprises américaines, dont la moitié sont des établissements industriels, et qu'elles représentent un placement global de plus de deux milliards de dollars. Le Canada compte actuellement quelque 475 filiales de firmes anglaises, y compris celles qui ont été établies en 1948, au nombre de vingt-cinq environ, dans lesquelles sont engagés des capitaux excédant 600 millions de dollars. Divers autres pays, tels que la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège, ont ouvert au Canada, depuis la guerre, 75 manufactures, et l'on prévoit qu'ils en établiront de 100 à 150 autres au cours de cette année. Ce sont les avantages qu'offre le Canada au point de vue de l'exportation qui incitent particulièrement les industriels étrangers à organiser ces filiales.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Au fur et à mesure que la production augmente, le marché intérieur devient de plus en plus insuffisant. Il importe donc que nous élargissions nos débouchés et que nous trouvions de nouveaux marchés, malgré les difficultés résultant surtout de la pénurie de dollars, qui contraignent de nombreux pays à monnaie faible à s'adonner entre eux au troc, au lieu d'effectuer des échanges normaux avec les nations à monnaie forte. La reconstitution graduelle et la modernisation de l'outillage industriel, dans plusieurs pays dévastés par la guerre, susciteront par surcroît une concurrence de plus en plus vive aux produits canadiens.

Le commerce extérieur du Canada, au cours des dix premiers mois de 1948, est évalué à quelque 4,661 millions de dollars, ce qui représente une progression de 226 millions par rapport aux dix premiers mois de 1947. Nos exportations, en augmentation de 209 millions, se sont élevées à 2,494 millions, et nos importations, qui se sont accrues de 17 millions, se sont chiffrées par 2,167 millions. Ainsi, d'une année à l'autre, la balance favorable du commerce s'est relevée de 135 à 327 millions de dollars.

A première vue, la situation et les perspectives du commerce extérieur du Canada paraissent satisfaisantes. Mais si l'on interprète les relevés officiels, on constate que ce progrès est plutôt illusoire. Outre qu'elle ne tient pas compte de la hausse des prix, la statistique n'indique pas que, depuis la fin de la guerre, nos exportations se sont effectuées, dans la mesure de 15 à 25 pour cent, sur la base de crédits à long terme dont le remboursement reste en partie problématique. Que nous réservent, dans ce domaine, l'année qui commence et celles qui suivront?

Devant les difficultés économiques et financières que connaissent aujourd'hui la plupart des pays, il serait sans doute téméraire de faire des pronostics sur la répartition de nos échanges internationaux. Il est cependant de toute évidence qu'une nouvelle orientation de notre commerce extérieur s'impose dès maintenant, si nous voulons prévenir de graves perturbations dans l'économie de notre pays.

Le commerce d'Etat, qui a survécu à l'économie de guerre, n'a pas donné, il faut bien le dire, des résultats qui puissent en justifier le maintien. Aux termes des diverses conventions conclues entre Ottawa et Londres, nombre de producteurs canadiens ont subi un manque à gagner considérable. Depuis la fin des hostilités, le gouvernement canadien a canalisé en grande partie nos exportations vers le Royaume-Uni; il a même mis l'embargo, à l'occasion, sur certains produits qui auraient trouvé des débouchés aux Etats-Unis. Ainsi, le Canada livrait à l'Angleterre, à prix réduit et souvent à crédit, des céréales, des denrées alimentaires, du bois, des minéraux et autres produits, alors qu'il achetait aux Etats-Unis, au prix du marché et au comptant, de l'outillage, des combustibles et diverses autres marchandises. Les conséquences de cette politique étaient faciles à prévoir dès le début. Devant la perspective de l'épuisement de ses réserves de dollars américains, le gouvernement canadien se vit contraint d'apporter, en novembre 1947, d'importantes restrictions à nos importations en provenance des Etats-Unis. Vers la même

époque, la Banque du Canada annonçait qu'il fallait mettre un terme aux crédits à l'exportation.

NOS ECHANGES AVEC LE COMMONWEALTH

Le danger qu'a toujours présenté la concentration excessive de nos débouchés apparaît aujourd'hui très clairement. L'Angleterre a dû liquider, pendant la guerre, la plus grande partie de ses placements extérieurs dont les revenus avaient presque suffi, en 1938, à combler l'écart entre ses importations et ses exportations. Elle ne dispose plus maintenant que de ressources relativement restreintes pour ses achats dans les pays à monnaie forte. Aussi prend-elle toutes les mesures possibles pour réduire ses commandes de produits canadiens.

Nous avons peu de chances, semble-t-il, de reprendre, dans un avenir prochain, la place importante que nous occupions avant la guerre sur le marché anglais. Les échanges normaux exigent un système monétaire international qui assure une certaine stabilité des changes. Les perspectives, à cet égard, ne sont guère encourageantes. Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier britannique, déclarait récemment que, selon toute probabilité, la Grande-Bretagne serait incapable de rétablir la convertibilité traditionnelle de la livre sterling même après 1952, année où doit prendre fin l'exécution du plan Marshall. Londres projette d'ailleurs d'affecter des sommes très considérables au développement de la production de denrées alimentaires et de matières premières en Afrique, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

L'Association des exportateurs canadiens signalait récemment que nos exportations vers tous les pays du Commonwealth accusent une régression d'autant plus inquiétante qu'elle est surtout attribuable aux mesures de restriction dont nos produits sont l'objet.

Il est question, en Angleterre, de regrouper les pays du Commonwealth en une nouvelle union douanière. Le Canada étudiera ce projet avec beaucoup de bonne volonté, parce qu'il a intérêt à traiter avec tous les pays sur la base de concessions mutuelles. Il ne serait pas avantageux, cependant, de conclure des ententes comportant l'échange de nos matières premières contre des objets fabriqués. L'abondance de nos richesses agricoles, forestières et minières fera longtemps encore du Canada un grand exportateur de matières brutes, mais le stade actuel de son évolution économique exige qu'une plus grande partie des produits de son sol et de son sous-sol soit élaborée par sa propre industrie car, actuellement, les objets manufacturés ne représentent qu'environ 20 pour cent de la valeur de nos exportations.

L'EXTENSION DE NOS MARCHES

Le déséquilibre de nos échanges avec les Etats-Unis s'est quelque peu atténué au cours de l'année dernière. Cette amélioration provient plutôt de l'accroissement de nos exportations que du fléchissement de nos importations. Par suite des mesures restrictives imposées par Ottawa, nos achats aux Etats-Unis accusaient, pendant les dix premiers mois de 1948, une réduction de quelque 176 millions de dollars, relativement à la même période de 1947, alors que nos ventes augmentaient d'environ 355 millions.

Le Canada est le principal marché des Etats-Unis. Malgré la disproportion du chiffre de la population de ces deux pays, nos échanges se traduisent toujours par une balance déficitaire qui suscite de telles difficultés de change que nous sommes contraints de réduire nos importations. L'intérêt réciproque des deux pays du continent nord-américain demande qu'ils s'efforcent de faciliter le mouvement des marchandises dans les deux sens. D'ailleurs, le caractère de leur économie s'y prête. S'ils ont tous deux des richesses semblables, ils en possèdent aussi qui sont d'une nature complémentaire. Le ministre des Finances et le ministre du Commerce et de l'Industrie du Canada ont entamé, avec les Etats-Unis, des pourparlers ayant pour objet la préparation d'un nouveau traité de commerce. Espérons que leur initiative sera couronnée de succès.

La prospérité du Canada dépend,

(Suite à la page 19)

Banque Canadienne Nationale

(Suite de la page 18)

dans une large mesure, de l'activité de son commerce extérieur. L'application du programme de restauration économique de l'Europe stimulera momentanément nos exportations; mais, comme cette mesure n'est que temporaire, nous devons nous efforcer de développer le plus possible nos échanges avec tous les pays du monde, en tenant compte de l'intérêt commun qui offre seul des garanties de stabilité.

L'INFLATION ET LES IMPÔTS

Les sommes considérables encaissées par le gouvernement depuis près de dix ans, sous forme d'impôts et d'emprunts, ont été affectées en grande partie à des frais de guerre et de démobilisation, ainsi qu'à l'application de ses lois sociales. Aussi l'augmentation de la circulation monétaire a-t-elle excédé largement le développement de la production des biens de consommation. L'accroissement du pouvoir d'achat et la rareté des marchandises disponibles ont entraîné la dépréciation de la monnaie, ou l'inflation, qui se traduit par la hausse désordonnée des prix.

Comme il arrive toujours en pareille occurrence, la hausse des prix provoque des demandes d'augmentations de salaires, et le relèvement des salaires engendre de nouvelles hausses qui donnent lieu à de nouvelles revendications. Comment sortir de ce cercle vicieux?

Il est évident que l'Etat doit faire sa part. Il peut contribuer à la stabilisation de la situation en réduisant la dette publique et en restreignant, dans toute la mesure du possible, ses dépenses. S'il n'est que juste de le féliciter d'avoir amorti la dette, d'une façon appréciable, depuis deux ans, on doit regretter qu'il n'ait pas encore trouvé le moyen de comprimer ses frais. L'excédent budgétaire du présent exercice fiscal, qui dépasse déjà le demi-milliard, sera-t-il affecté à l'amortissement de la dette ou au dégrèvement du contribuable? Le ministre des Finances n'en a pas encore informé le public. On a souvent soutenu que l'impôt est un moyen de freiner l'inflation, parce qu'il diminue le pouvoir d'achat du consommateur. Il y a toutefois une distinction à faire en cette matière. Les impôts atténuent la poussée d'inflation dans la mesure où ils servent à réduire la dette publique. Mais si le gouvernement en dépense le produit, il n'abaisse pas le pouvoir d'achat du public; il ne fait que le déplacer, et il alourdit davantage le fardeau des contribuables qui ne participent pas aux largesses de l'Etat. Les personnes dont le revenu varie entre \$2,000 et \$3,000, notamment, se voient imposer des charges qui ne leur laissent que d'insuffisantes disponibilités. Les contribuables de cette catégorie, dont le nombre excède 530,000, ont versé en 1946 (derniers chiffres publiés) une somme de plus de 140 millions de dollars en impôts sur le revenu. Aussi maints chefs de famille ne parviennent-ils que difficilement, quand ils y réussissent, à boucler leur budget. L'indice officiel du coût de la vie, si élevé qu'il soit, est encore loin de correspondre à la réalité. Le budget hypothétique qui lui sert de base ne tient pas compte de bien des frais inévitables.

LA BANQUE DU CANADA

La Commission royale, nommée par le gouvernement fédéral en 1933 pour étudier notre système bancaire, préconisait, entre autres mesures, l'établissement d'une banque centrale. C'est à la suite de ces recommandations que la Banque du Canada fut constituée par la loi 24-25 George V, sanctionnée le 3 juillet 1934.

Elle a pour objet de réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation; de contrôler et de protéger le cours du dollar à l'extérieur; d'atténuer les fluctuations de la production, du commerce, des prix et de l'emploi, dans la mesure où cela est possible dans le cadre de l'action monétaire, et généralement de favoriser le bien-être économique et financier du pays.

Fondée en période de dépression, la Banque du Canada a dû faire

face ensuite aux graves difficultés de la période de guerre et d'après-guerre. La force de résistance dont notre pays a fait preuve dans ces circonstances critiques est sans doute attribuable, du moins en partie, à l'efficacité avec laquelle la banque centrale a rempli son rôle.

L'article 21 (m), qui l'autorise à recevoir des dépôts du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des banques à charte, stipule qu'aucun de ces dépôts ne portera intérêt. L'article 27 détermine, d'autre part, que toute banque à charte doit maintenir à la Banque du Canada, à titre de réserve, une somme représentant au moins 5% de ses dépôts au Canada. Ces dépôts des banques à charte à la Banque du Canada, dont la moyenne mensuelle était inférieure à 176 millions en 1935, dépassent maintenant, certains mois, 550 millions. Les bénéfices nets de la Banque du Canada pour l'exercice 1947 s'élevaient à plus de 18 millions de dollars, remis au Receveur général tel que l'exige l'article 31, après versement en dividendes de la somme de \$225,000, soit 4½% sur son capital de 5 millions. Lors de la prochaine révision de la loi sur la banque, en 1954, il conviendra de remettre à l'étude certains aspects des relations des banques à charte avec la Banque du Canada.

L'article 61, paragraphe 7, de la loi sur la banque détermine que, le 1er janvier 1950, les banques à charte devront remettre à la Banque du Canada une somme égale aux billets émis par ces banques, même ceux qui furent émis antérieurement à la Confédération, ou assumés par elles, et qui n'auront pas été encaissés à cette date, soit environ 15 millions. Or, comme un grand nombre de ces billets ont été perdus ou détruits, et que, par conséquent, ils ne seront jamais présentés, le bénéfice éventuel que les banques à charte en retireraient profitera à la Banque du Canada.

PÉRIODE D'ATTENTE

Notre pays ne saurait se soustraire aux conséquences de l'évolution de la situation mondiale. L'éventualité d'un conflit armé dans un avenir prochain paraît peu vraisemblable. On croit plutôt, dans certains milieux, que les intentions du Kremlin et de ses agents consistent à faire peser une perpétuelle menace de guerre sur les démocraties occidentales, dans l'espoir de les ruiner en préparatifs militaires et de déclencher chez elles une crise économique qui préparerait le terrain à la révolution.

Quoi qu'il en soit, le Canada s'engage aujourd'hui dans la guerre froide qui lui imposera de lourdes charges. Si nous sommes appelés à mettre à exécution un programme de réarmement, tout en contribuant à l'équipement des armées des nations de l'Europe occidentale, comment pourrions-nous éviter le rétablissement de l'économie de guerre? Sans doute, l'économie de guerre crée une multitude d'emplois, assure des débouchés à tout ce que le pays peut produire et fait abonder l'argent en circulation; mais il serait extrêmement dangereux de confondre cette suractivité malsaine avec la prospérité réelle.

Le Canada connaît, depuis 1939, un bien-être matériel susceptible d'illusionner bien des esprits sur la véritable situation du pays. L'apparente prospérité des années de guerre et d'après-guerre a été acquise au prix d'un énorme accroissement de la dette publique et d'une fiscalité écrasante. La dette consolidée du Canada, qui se chiffrait par quelque 4.440 millions de dollars au 31 décembre 1939, dépasse maintenant les 16 milliards. Les particuliers, qui avaient payé une quarantaine de millions de dollars en impôts sur le revenu de 1938, en ont versé 651 millions en 1947. Ces chiffres ne montrent-ils pas qu'il ne serait plus guère possible d'alourdir davantage le poids de la dette publique et de la fiscalité sans provoquer de profondes perturbations dans l'économie nationale?

En 1939, le chômage sévissait encore dans notre pays, de sorte qu'il était relativement facile de recruter pour les armées et d'embaucher dans les industries de guerre des milliers de sans-travail. La situation n'est pas la même aujourd'hui. A peu près tous les hommes valides trouvent de l'emploi; il y a même rareté de main-d'œuvre dans certaines branches de la production. Plusieurs ma-

tières premières ne sont pas encore assez abondantes pour satisfaire aux besoins courants du pays. On ne pourrait, par conséquent, affecter des légions d'ouvriers et de grandes quantités de matériaux à la préparation d'une guerre défensive éventuelle sans que ce soit au détriment de l'activité économique normale.

Les perspectives que présente 1949 ne sauraient donc autoriser aucune prévision justifiable. Nous sommes entrés dans la quatrième année de l'après-guerre et le monde ne connaît pas encore les bienfaits de la paix. Nous sommes dans une période d'attente. L'insécurité de la situation mondiale réprime l'optimisme qu'aurait engendré, en temps ordinaire, la grande activité économique qui règne dans notre pays. Aussi ne voit-on pas défiler une vague de spéculation comme celle qui a précédé et, en partie, provoqué l'effondrement des marchés en 1921 et en 1929. La pratique de la vieille vertu de prudence a sans doute atténué jusqu'ici les graves difficultés de l'époque troublée que nous traversons, et nous pouvons être sûrs qu'elle aidera le Canada à conserver, dans le monde nouveau de demain, la place que lui ont valu l'abondance de ses richesses naturelles et l'intelligence et l'activité de sa population.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desjardins, c.r., l'hon. J.-M. Desjardins, M. Geo. T. Donohue, M. C.-E. Gravel, M. Charles Laurendeau, c.r., M. Beaudry Leman, M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond, M. Leo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.

L'assurance collective dans trois buanderies

M. Ruddy Choquette, industriel de Montréal, président de la "Montréal Laundry and Dry Cleaners Association", a révélé que trois buanderies de Montréal ont décidé d'appliquer dans leurs entreprises respectives, un plan collectif d'assurance au bénéfice de leur personnel.

Ce sont la "Crown Laundry Company" de Westmount, la "New Method Washing Limited" et la maison "Déchaux Frères". L'objet du plan d'assurance collective est d'abord d'assurer une protection sociale adéquate au personnel. En reconnaissance de leurs services loyaux et assidus, leurs patrons tiennent à les faire bénéficier d'une sécurité maxima dans leur emploi.

Il en coûtera plus de \$10,000 par année pour alimenter le fonds de



M. RUDDY CHOQUETTE

ce plan d'assurance. Le plan comporte assurance-vie, maladie, soins médicaux et chirurgicaux pour l'employé et sa famille. Il est contributif à 50 p.c. Il comporte même des frais d'hospitalisation, et une indemnité d'accouchement à l'épouse de chaque employé. Les bénéfices vont de \$2 à \$200 annuellement. La clause d'exemption de l'examen médical est appliquée.

"Nous espérons, explique encore M. Choquette, que dans un avenir rapproché, toutes les compagnies, membres de l'association, suivront cet exemple pour que des milliers d'employés des buanderies et nei-

BOURSE de MONTREAL

Le ton est très irrégulier aujourd'hui à la Bourse de Montréal, pour les industriels et les mines.

(Presse Canadienne) — Le ton est tel à la Bourse de Montréal, qu'il est impossible de déterminer une allure définie. Les mines sont aussi irrégulières que les industriels.

Les gagnants comprennent Albiti, Bell Telephone et Canadian Celanese, tandis que les perdants sont Brown, Hudson Bay Mining et International Nickel.

Bouzan et International Uranium sont en gain pour les mines, mais Candago et Trebor fléchissent.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE			
	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 15
Albiti P.P. com.	16½	16½	16½
Bell Telephone	41½	41½	41½
Brazilian T.L.P.	19½	19½	19½
B.C. Forest Prod.	2½	2½	2½
B. & O. Oil	24½	24½	24½
Can. Celanese Ltd.	22	22	22
Don. Textile	11½	11½	11½
Hudson Bay	56½	56½	56½
Imperial Oil Ltd.	18½	18½	18½
Int. Nickel	35	35	35
Int. Locomotive W.	21	21	21
Noranda Mines	56	56	56
Shawinigan	24	24	24

RANQUES

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 15
Montréal	26½	26½	26½
Royale	25½	25½	25½

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 15
Atlas Steel	12½	12½	12½
Brand Millen B.	50	50	50
Butterfly Hos.	13	13	13
C. D. Sugar	21	21	21
Can. Ind.	21½	21½	21½
Can. Vickers	75½	75½	75½
Can. West.	3½	3½	3½
Chatham-Kent	8½	8½	8½
Cub. Aircraft	70	70	70
D. Eng. Was.	45	45	45
Don. Paper A.	19½	19½	19½
Fleet Mfg.	2	2	2
Ford Motor A.	24½	24½	24½
Int. Pumps	25	25	25
MacLaren P.P.	37½	37½	37½
Min. Oil. P.D.	24½	24½	24½
Paul Service	19½	19½	19½

MINES

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 15
Algar Gold	65	65	65
Bouzan	20	20	20
Centumque	65	65	65
Cens. Cent.	13½	13½	13½
Candago	35	35	35
Eldorado Gold	74	74	74
Elson Gold	69½	69½	69½
Goldvue	10	10	10
Joliet Que. M.	44½	44½	44½
Louvicourt	35	35	35
MacDonald	65	65	65
Trebor	71	71	71
Un. Asbestos	1.19	1.19	1.19

HUILES

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 15
Ang. Can. Oil	4.50	4.50	4.50
Gaspé Oil V.	1.33	1.33	1.33
Hemp Oil	13	13	13
Homestead Oil	11	11	11
Par. West. Oil	18½	18½	18½
Pacifica new	15½	15½	15½
Royalite Oil	24½	24½	24½

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, LTD. Chambre 413 Immeuble du Montreuil Board of Trade

WINNIPEG

Form. Ouv. Haut Bas 11 h. 30

Avoine

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	76	76	76
Juillet	72	72	72

Orge

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	198	198	198
Juillet	192	192	192

Seigle

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	155½	155½	155½
Juillet	151½	151½	151½

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Mais

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	146½	146½	146½
Juillet	145½	145½	145½
Septembre	139½	139½	139½
Décembre	132½	132½	132½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

Blé

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 30
Mai	223½	223½	223½
Juillet	208	208	208
Septembre	208	208	208
Décembre	214½	214½	214½

BOURSE de NEW-YORK

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un fort mouvement, il est cependant à la baisse, à Wall Street.

NEW YORK, 10. (P.A.) — Le marché de New York tend légèrement vers la baisse, aujourd'hui, sur peu d'activité. On ne saurait dire qu'il s'agit d'un fort mouvement, mais les reculs fractionnaires affectent la plupart des titres traités.

Toutefois, un bon nombre de titres sont ou inchangés de samedi ou légèrement en hausse.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

Ouv. Haut Bas 11 h. 15

	Ouv.	Haut	Bas 11 h. 15
Amer. T. & T.	140½	140½	140½
Anacosta	35	35	35
Bethlehem Steel	33½	33½	33½
Chrysler	37	37	37
Gen. Electric	39	39	39
Gen. Motors	60	60	60
Radio Corp.	13½	13½	13½
Republic Steel	26½	26½	26½
Stand. Oil N.J.	73½	73½	73½
U.S. Steel	72½	72½	72½
Westinghouse	26½	26½	26½

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.E. Leslie & Co.

Offre Dem.

	Offer	Dem.
Anglo Can. Oil	4.60	4.60
Auer	3.45	3.60
Buffalo Amette	3.65	3.80
Beattie	61	61
E. & M. Metals	60	64
Bracecomb	9.00	9.25
B. C. Pioneer	3.25	3.40
Proctor	35	34
Calgary & Edmonton	6.00	6.30
Can. Pacific	1.34	1.34
Can. Maltic	72½	75
Chesterfield	2.80	2.85
Centum Mines	98	98
Cochran Williams	2.13	2.15
Dome Mines	16½	—
East Mainville	2.25	2.28
Falconbridge	4.25	4.30
Gold Lake	13	13
Gunsar Gold	21	21
Hudson Bay	56	56
Hewey Gold	35½	34
Hollinger	12½	12
Int. Nickel	35½	36
Kerr Addison	15½	15
Kirkland Lake	1.10	1.15
Lake Shore	11½	12
Lamont	5.90	6.25
Little Long Lake	90	93
Leitch	1.15	1.15
McKenzie Red Lake	.39	.40
Mt. Leo Coalhurst	1.05	1.05
McIntyre	53	—
Macassa	2.26	2.30
Madison Red Lake	2.57	2.58
McIntyre Goldfields	2.50	—
Mosley	50	59
Noranda	55½	56
O'Brien Cad.	1.77	1.80
Okla. Oil	1.51	1.60
Pend Oreille	5.95	5.65
Preston East Dome	1.53	1.55
Premier Gold	.50	54½
Pickle Crow	2.15	2.15
Rocky	1.10	1.15
Paymaster	40	40
Royalite	40	44½
Saginaw Gold	1.56	1.70
Staden	.32	.32
Senator	.42	.42
Siscoe	.38	.42
Sherritt Gordon	2.24	2.24
San Antonio	3.90	4.00
Steep Rock	1.58	1.60
St. Lawrence	1.75	1.70
Teck Hughes	2.35	2.40
Ventures	3.80	6.00
Wright Harg	2.25	2.30
Watts Amulet	8.75	8.85

FINANCE et COMMERCE

74e Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et les prêts commerciaux sont plus élevés que jamais. — Revue de la situation générale par le président. — Election de trois nouveaux administrateurs.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le samedi 8 janvier, la 74e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. C.-E. Gravel.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1948, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, indique que la Banque a réalisé de nouveaux progrès.

Les bénéfices de l'exercice, en augmentation de 1.397.749 par rapport à l'année précédente, ressortent à \$1.314.180. Les dépôts forment la somme record de \$391.694.294, ce qui représente une progression de plus de 26 millions de dollars depuis un an. Les dépôts d'épargne, qui se sont accrus de plus de 100% en cinq ans, dépassent \$285.000.000.

L'actif total de la Banque s'élevait à \$408.580.149, soit le chiffre le plus élevé qu'il ait encore atteint. Les disponibilités de caisse, au montant de \$65.083.069, sont l'équivalent de 16,59% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est de \$256.262.537, ou de 63,31% du passif envers le public. Les placements de la Banque, accusant un accroissement de plus de 18 millions, se totalisent par \$187.983.359. La somme des prêts courants et escomptes est passée, au cours de l'exercice, de \$131.220.517 à \$136.901.610.

L'an dernier, a fait remarquer M. Saint-Pierre, nous attirions l'attention des industriels et des commerçants sur les dangers que présenterait une insuffisante liquidité de leur situation au cas où la valeur de leurs inventaires subirait une sérieuse dépréciation. Nous croyons que cette mise en garde est encore à propos cette année, parce que l'incertitude n'est pas moins grande. Il est nécessaire de porter une attention constante à la nature et au volume de ses inventaires, de même qu'au recouvrement de ses créances. Il importe donc de ne prendre qu'avec circonspection des engagements qui deviendraient onéreux s'il survenait d'importants changements dans la situation. Le parti le plus sage paraît être de fortifier le plus possible ses réserves liquides, en prévision de toute éventualité.

Le gérant général, au nom des administrateurs, a rendu hommage au personnel de la Banque, "qui s'est montré conscient de ses devoirs et de ses responsabilités à la fois envers la Banque et envers la clientèle".

Le président a fait une brève revue de la situation générale et a traité diverses questions financières et économiques, telles que le commerce extérieur du Canada, l'inflation et les impôts et les répercussions possibles des difficultés d'ordre international sur l'économie de notre pays.

"Les perspectives que présente 1949 ne sauraient donc autoriser aucune prévision justifiable. Nous sommes entrés dans la quatrième année de l'après-guerre et le monde ne connaît pas encore les bienfaits de la paix. Nous sommes dans une période d'attente. L'insécurité de la situation mondiale réprime l'optimisme qu'aurait engendré, en temps ordinaire, la grande activité économique qui règne dans notre pays. Aussi ne voyons pas défier une vague de spéculation comme celle qui a précédé et, en partie, provoqué l'effondrement des marchés en 1921 et en 1929. La pratique de la vieille vertu de prudence a sans doute atténué jusqu'ici les graves difficultés de l'époque troublée que nous traversons, et nous pouvons être sûrs qu'elle aidera le Canada à conserver, dans le monde nouveau de demain, la place que lui ont valu l'abondance de ses richesses naturelles et l'intelligence et l'activité de sa population."

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor

Amyot, l'hon. C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, C.R., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, M. C.-E. Gravel, M. Charles Laurendeau, C.R., M. Beaudry Leman, M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond, M. Leo G. Ryan et N. Charles Saint-Pierre.

Marché des oeufs et des volailles

Sous l'influence d'arrivages en augmentation constante et du peu d'activité du trafic avec les détaillants, le marché des oeufs affiche un ton faible. Les oeufs se sont accumulés chez la plupart des grossistes et ces derniers manifestent peu d'empressement à acheter de nouveau avant d'avoir accablé leurs stocks. Aujourd'hui les expéditions se vendent deux cents de moins la douzaine que les prix en cours au début de la semaine en ce qui a trait à la catégorie A-Gros et un demi à un cent de moins en ce qui concerne les autres catégories, et le commerce est calme. L'emballage des oeufs pour l'exportation sur l'Angleterre ne ralentit pas, quatre wagons y étant dirigés au cours de la semaine.

Les expéditions triées se sont vendues aux cours suivants sur place, cailles gratuites: Catégorie A-Gros 49-49 1-2 Moyens 46-47, Poulettes 38-39, Catégorie B 41-42, Catégorie C 35.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: Catégorie A-Gros 51-53, Moyens 50-53, Poulettes 43-47, Catégorie B 47-48, Catégorie C 40-42.

Voici les prix de détail aux consommateurs: Catégorie A-Gros 59-63, Moyens 55-59, Poulettes 48-53, Catégorie B 50-56, Catégorie C 46-47, en cartons d'une douzaine.

Le marché des volailles abattoires est tranquille et reflète le ralentissement dans les ventes qui suit l'époque des Fêtes. Il n'est à peu près rien arrivé et les prix cotés aux expéditeurs ne sont pratiquement que nominiaux.

Les commerçants paient les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles abattoires, livrées: poulets au-dessus de 4 livres, Catégorie Spéciale de lait 48-57, A de lait 46-54, B 41-50, C 30-38; poules, au-dessus de 4 livres: Catégorie Spéciale 39-44.

Les manufactures fournissent 52% de la production totale du Canada; l'agriculture: 21%

(C.-D. Howe)

OTTAWA, 10. (D.N.C.) — En moins de trente ans, le Canada a cessé d'être un pays agricole et exportateur de matière première, pour devenir une puissance industrielle. Le gouvernement applique un programme à longue échéance et en vue de continuer cette expansion industrielle, pour assurer une embauche maximum et un revenu national élevé.

C'est ce que le ministre du Commerce, C. D. Howe, déclare dans un article publié dans la revue "Public Affairs". Le ministre signale qu'en 1919, l'agriculture était l'industrie la plus importante au Canada, puisqu'elle représentait 44 pour cent de notre production totale, contre 33 pour cent pour les produits manufacturés. Les proportions ont été renversées, alors que les manufactures fournissent aujourd'hui 52 pour cent de la production totale et l'agriculture seulement 21 pour cent, malgré une augmentation énorme de la production des vivres.

M. Howe signale que durant les années de 1945 à 1948, les Canadiens ont investi \$1.600.000.000 dans les usines et manufactures dont \$600 millions dans la seule année 1948.

QUATRE PRINCIPES

Le ministre déclare que le gouvernement du Canada applique un programme à longue échéance pour l'expansion industrielle. On n'y fait pas tant de publicité qu'en

Notre production d'acier atteint une cime en 1948

OTTAWA, 10. (D.N.C.) — Pour la première fois dans l'histoire, la production d'acier dépasserait en 1948 les 3 millions de tonnes. A venir jusqu'à décembre 1948, la production de lingots d'acier était de 2.818.000 tonnes, tandis que durant la période correspondante l'année précédente, la production d'acier a été de 2.613.000. La production totale de l'année a été calculée en attribuant une moyenne quant à la production du mois de décembre.

La moyenne pour les onze premiers mois de l'année est de 5,412 tonnes par jour contre 7,525 durant la période correspondante de l'année précédente. Ces chiffres ont été publiés par l'Office fédéral de la statistique.

Un cours sur le Commerce de détail

Pour la première fois à Montréal, un cours sur le commerce de détail vient d'être préparé par le Centre d'Organisation scientifique du Commerce et de l'Industrie. La formation des commis et des patrons de commerces de détail s'impose de nos jours en raison de la complexité des affaires. C'est pourquoi ce centre s'est donné pour mission de diffuser les principes du taylorisme applicables au commerce de détail. Ces cours (16 en tout) seront donnés sous les auspices de La Commerciale (incorporée). On obtiendra de plus amples renseignements à ce sujet en s'adressant au directeur du Centre, M. Gérard Bélair, A.C.I. Conseil en Organisation, H.A. 7230 ou à La Commerciale (incorporée), Lancaster 4210.

A 38-42, B 36-40, C 21-28; au-dessous de 4 livres: Catégorie Spéciale 35-38, A 24-36, B 32, C 15-20.

Les livraisons de volailles vivantes ne comprennent que des poules à peu près exclusivement, les poulets à griller étant très peu nombreux et ceux à frire encore plus rares. Les prix demeurent fermes et les ventes vers les voies du détail excellentes, tellement qu'il semble que les approvisionnements étaient inférieurs aux besoins.

Les commerçants paient les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles vivantes, livrées: poulets de 6 livres et plus 39-48, 5 à 6 livres 37-43; poulets de 39-49; poulets de 5 livres et plus 35-42, 4 à 5 livres 33-36, moins de 4 livres 27-29.

d'autres pays où l'on parle toujours de "plans quinquennaux" ou autres, selon les formules à la mode. Mais ce programme s'applique d'une façon continue et il se base sur les principes suivants:

(1) Le Canada est un pays à l'économie libre et l'initiative de l'expansion industrielle relève des entreprises privées.

(2) Le gouvernement, par ses politiques, s'appliquera à créer un climat qui favorisera l'entreprise privée et l'expansion industrielle.

(3) Le gouvernement prendra l'initiative et il fera tout ce qu'il pourra pour coordonner les effets du gouvernement, des maisons d'affaires et des autres groupes intéressés dans l'utilisation pleine et entière de l'expansion industrielle, dans l'intérêt de tous les citoyens du pays.

(4) Si l'expansion industrielle et le développement économique sont paralysés par le manque d'initiative privée, le gouvernement prendra les mesures qui s'imposeront quand l'intérêt national l'exigera.

Bourse de Toronto

TORONTO, 10. (P.C.) — Le ton est irrégulièrement plus ferme aujourd'hui sur un marché terne, à la Bourse de Toronto. De rares industriels inscrivent des gains et les mines d'or conservent leur vigueur. Les métaux usuels et les pétroles de l'ouest sont presque inactifs.

Imperial Oil, Dominion Bridge et Cockshutt Plow inscrivent des gains fractionnaires pour l'industriel, tandis que Ford fléchit de

Marché des changes

NEW YORK, 10. (P.C.) — A escompte de 7 1-2 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis, le dollar canadien était inchangé de samedi, à l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui. La livre sterling au cours de \$4.03 1-4 se naussait de 1-16 de cent.

1-4 de point à 24 3-4. Kerr-Addison, Preston, Malarctic et Giant Yellowknife sont plus fermes pour les mines d'or.



Ville de Montréal — Service des Travaux publics

Division des Services des Eaux et de l'Assainissement

Conduites d'eau

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Montréal a posé des conduites d'eau dans les rues ou parties de rues mentionnées ci-bas et qu'elle est prête à approvisionner d'eau les personnes qui résident sur lesdites rues ou parties de rues, savoir:

ANVERS: de l'Épée à Bloomfield, une distance de 154 pieds; APPLETON: Decelles vers l'est, une distance de 471 pieds; BARCLAY: est de Côte-des-Neiges à est de Decelles, une distance de 743 pieds;

BEACONSFIELD: côté est, chemin de la Côte St-Luc à Fielding, une distance de 789 pieds;

BELLECHASSE: est de la 23e avenue, une distance de 134 pieds; BELLECHASSE: est de la 24e avenue, une distance de 48 pieds;

BIRNAM: Jean-Talon et Ogilvie, une distance de 127 pieds; BIRNAM: Blair vers le nord, une distance de 172 pieds;

BIRNAM: Blair vers le sud, une distance de 290 pieds; BORDEAUX: sud de L.-O. David, une distance de 156 pieds;

BOYCE: est de St-Emile, une distance de 60 pieds; BOYCE: Duquesne vers l'est, une distance de 132 pieds;

BROADWAY: sud de Ste-Catherine, Montréal-Est, une distance de 268 pieds;

BROADWAY: nord de l'Ontario, Montréal-Est, une distance de 687 pieds; CARTIER: sud de Tillemont, une distance de 279 pieds;

CENTRE: Décarie vers l'est, une distance de 262 pieds; CHAMBLÉ: nord de Sherbrooke, une distance de 175 pieds;

CHAMBLÉ: nord de Masson, une distance de 36 pieds; CHARLAND: Bruchési et Sackville, une distance de 370 pieds;

CH. COTE STE-CATHERINE: Légaré vers l'ouest, une distance de 607 pieds;

CLARK: Port-Royal vers le nord, une distance de 300 pieds; COURTRAI: ouest de Côte-des-Neiges, une distance de 635 pieds;

DAOUST: Bruchési vers l'est, une distance de 90 pieds; DAOUST: Intersection de Rancourt, une distance de 34 pieds;

DEACON: Clinton vers le sud, une distance de 93 pieds; DE BERNIERES: Glencoe à de La Falaize, une distance de 104 pieds;

DECARIE, boul.: côté ouest de Bourret à Isabella, une distance de 2341 pieds;

DECARIE, boul.: côté ouest, nord de Garland Place, une distance de 66 pieds;

DE DIEPPE: Glencoe à Kirkfield, une distance de 473 pieds; DE LA FALAIZE: Intersection de de Dieppe, une distance de 26 pieds;

DEMONTIGNY: Lelièvre à Broadway, Montréal-Est, une distance de 477 pieds;

DES ERABLES: nord de Tillemont, une distance de 216 pieds; DES ERABLES: nord de Bon-Air, une distance de 144 pieds;

DE SERIGNY: Decelles vers l'est, une distance de 122 pieds; DE LA SAVANNE: Décarie vers l'ouest, une distance de 520 pieds;

DE ST-AUBIN: nord de La Falaize, une distance de 19 pieds; DOLBEAU: Intersection de Linton, une distance de 37 pieds;

DORCHESTER: est de Grande-Allée, Montréal-Est, une distance de 189 pieds;

EMILE: sud de Perras, une distance de 48 pieds; FLEURY: Iberville vers l'est, une distance de 131 pieds;

FRANCHERE: Holt vers le sud, une distance de 18 pieds; GRANDE-ALLÉE: nord de Ste-Catherine à sud de Ontario, Montréal-Est, une distance de 1422 pieds;

GRANDE-ALLÉE: sud de Ste-Catherine, Montréal-Est, une distance de 691 pieds;

GRANDE-ALLÉE: nord de Ontario, Montréal-Est, une distance de 715 pieds;

HAMELIN: Sauvé vers le nord, une distance de 97 pieds; HOCHELAGA: est de Bruxelles, une distance de 470 pieds;

HOCHELAGA: Dickson vers l'ouest, une distance de 1882 pieds; HOTEL DE VILLE: 3e à 1e Avenue, Ville St-Pierre, une distance de 534 pieds;

HOWARD: Intersection de Outremont, une distance de 50 pieds; IBERVILLE: nord de Bon-Air vers le nord, une distance de 279 pieds;

JACOB: Sauriol à Sauvé, une distance de 793 pieds; KIRKFIELD: de Dieppe vers l'ouest, une distance de 140 pieds;

LELIEVRE: Ste-Catherine à nord de Ontario, Montréal-Est, une distance de 2202 pieds;

LEMIEUX: Lacombe à Ridgeway, une distance de 501 pieds; LINTON: Decelles à Doussin, une distance de 1191 pieds;

LOUIS-HEMON: Vauquelin vers le sud, une distance de 75 pieds; MAPLEWOOD: Lavoie et Victoria, une distance de 724 pieds;

MARSEILLES: ouest de Hector, une distance de 58 pieds; McBRACHAN: Crémazie vers le nord, une distance de 96 pieds;

McKENNA: Intersection de Linton, une distance de 37 pieds; MILE-END: nord de Jean-Talon vers le nord, une distance de 246 pieds;

MONTE ST-MICHEL: Bélanger vers le sud, une distance de 580 pieds; 9e AVENUE: nord de Victoria, Pointe-aux-Trembles, une distance de 84 pieds;

ONTARIO: Lelièvre à Broadway, Montréal-Est, une distance de 477 pieds;

OUTREMONT: Anvers et Howard, une distance de 176 pieds; PAPINEAU: côté est, sud de Perras, une distance de 551 pieds;

PAPINEAU: côté ouest, sud de Perras, une distance de 547 pieds; PARE: Decarie vers l'ouest, une distance de 215 pieds;

PERRAS: St-Charles et Péloquin, une distance de 284 pieds; PERRAS: Intersection Papineau, une distance de 87 pieds;

POINCARÉ: sud du boul. Gouin vers le sud, une distance de 124 pieds; PORT-ROYAL: St-Laurent et Clark, une distance de 340 pieds;

PRINCE OF WHALES: Somerled vers le sud, une distance de 335 pieds; 14e AVENUE: Beaubien et St-Zotique, une distance de 1099 pieds;

RANCOURT: Fleury et Perras, une distance de 303 pieds; RAUDOT: Harteau vers l'ouest, une distance de 48 pieds;

RIDGEVALE: est de Lavoie vers l'est, une distance de 246 pieds; RUE PROJETEE 44-290-1 Pratt vers l'est, Outremont, une distance de 531 pieds;

STE-CATHERINE: Lelièvre à Broadway, Montréal-Est, une distance de 793 pieds;

STE-JULIE: St-Victor à Georges V, une distance de 51 pieds; ST-URBAIN: nord de Beaubien, une distance de 96 pieds;

SQUARD: Intersection de Linton, une distance de 37 pieds; STUART: nord de St-Roch, une distance de 705 pieds;

TRANS-ISLAND: Van-Horne à Plamondon, une distance de 881 pieds; 15e AVENUE: nord de Victoria vers le nord, Pointe-aux-Trembles, une distance de 794 pieds;

27e AVENUE: Intersection de Bellechasse, une distance de 203 pieds; 30e AVENUE: Beaubien et Bélanger, une distance de 140 pieds;

3e AVENUE: nord de Victoria vers le nord, Pointe-aux-Trembles, une distance de 712 pieds;

28e AVENUE: St-Zotique et Bélanger, une distance de 219 pieds; 29e AVENUE: Beaubien et Bélanger, une distance de 1420 pieds;

27e AVENUE: St-Zotique et Bélanger, une distance de 31 pieds; WALKLEY: Somerled vers le nord, une distance de 546 pieds.

Je donne par les présentes avis aux contribuables qui résident sur les rues ou parties de rues ci-dessus mentionnées qu'ils devront payer à la ville de Montréal la taxe d'eau, suivant le tarif établi, qu'ils se servent ou non de l'eau fournie par la ville.

LE GREFFIER DE LA CITE

J.-ALPHONSE MONGEAU

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, le 10 janvier 1949.

+ DÉCÈS +

BERNIER — A Montréal, le 8 janvier 1949, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Bernier, ex-employé civil, demeurant à 5066 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Godin, No 518 rue Rachel Est, à 8.15 heures pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 8.30 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU — A sa demeure, No 9, janvier 1949, est décédée Mme J. Roméo Gauvreau, née Cécile Brault. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 22 Ave. Beloeil, Outremont, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Georges Gauvreau, fondateur du théâtre National, décédé

M. Georges Gauvreau, ancien directeur du Théâtre National de Montréal, est décédé, hier, à l'âge de 84 ans, chez son gendre M. Olivier Gélinas, 4351 St-Urbain. Le défunt était l'un des pionniers du théâtre français à Montréal, ayant fondé le Théâtre National en 1899 à l'époque où de l'avis de ceux qui le connurent, dont M. Pit Archambault (Palmieri), le Théâtre National en hiver et le Parc Sohmer en été étaient les seuls amusements des Montréalais. M. Gauvreau fit connaître au Canada de grands artistes français et lança aussi dans la carrière théâtrale plusieurs artistes canadiens. Il eut comme collaborateurs Julien Daoust, directeur artistique du Théâtre National, auquel succéda Paul Cazenave. A l'époque de la fondation du Théâtre National, M. Gauvreau détenait la concession des jeux au Parc Sohmer ainsi qu'un commerce florissant, angle Beaudry et Ste-Catherine. Il restera dans la mémoire des cercles théâtraux comme le meilleur directeur de théâtre canadien-français, oeuvre culturelle à laquelle il se consacra entièrement pendant plus de vingt ans jusqu'à y perdre des sommes importantes.

Il laisse dans le deuil ses filles, Mme O. Gélinas (Alice); Mme Georgette Lehoucq; Mme Georges Béliveau (Juliette); Mme Bernard Bolvin (Marguerite); ses fils, Georges, Roméo, Adrien et René et plu-



M. GEORGES GAUVREAU

sieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi matin en l'église St-Jean Baptiste (rue Rachel) à 8 heures.

Aux funérailles de M. N. Dandenault

En l'église Saint-Stanislas ont eu lieu les funérailles de M. Napoléon Dandenault, ex-capitaine de police de Montréal, décédé à Saint-Césaire chez sa fille, Mme Marcel Charron, à l'âge de 74 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Madame Marcel Charron (Thérèse), Madame Arthur Charbonneau (Florence); deux gendres: MM. Marcel Charron et Arthur Charbonneau; cinq petits-enfants: Paul Charbonneau, Paul, Régent, André et Micheline Charron; un frère: M. Joseph Dandenault, de Toronto.

Le convoi funèbre, précédé d'un landau de fleurs, est parti des salons funéraires de la maison Bonnier, Ducloux et Bonnier, pour se rendre à la porte de son domicile au no 4567, rue Garnier où le cortège se forma pour se rendre à l'église Saint-Stanislas où le service fut célébré à 8 heures.

A l'église M. l'abbé Roger Simard fit la levée du corps et chanta le service, assisté de M. l'abbé Oscar Gravel, comme diacre et M. l'abbé D. Samuel, comme sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Arthur Lapierre, exécuta la messe de P. Yon et M. M. Riopel touchait l'orgue.

Les porteurs d'honneurs étaient les capitaines Eugène Duchesne, Léopold Binette, Georges Rochon,

Chronique OUVRIÈRE

ELECTION CHEZ LES PATRONS-BARBIERS

Ce soir, à 8 h. 30, les membres du Syndicat des employeurs-barbiers procéderont à l'élection de leurs officiers pour 1949.

Le président sortant, M. Philémon Labretque, insiste auprès de tous les membres sur l'importance de leur présence à l'élection, en vue de former un conseil qui satisfasse tous les intéressés.

L'assemblée de ce soir sera sous la direction de M. Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Le lt-col. Gauvreau perd son épouse

Mme J. Roméo Gauvreau, épouse du vice-président des Royaux, est décédée hier à sa résidence, 32 Avenue Beloeil, Outremont, après une courte maladie.

Née à Montréal, Mme Gauvreau était la fille de feu Léandre Brault et Louise Hébert. Elle a poursuivi son éducation à l'académie St-Denis et elle avait épousé le lieutenant-colonel Gauvreau en 1913.

Outre son époux, Mme Gauvreau laisse dans le deuil trois fils, le brigadier Guy Gauvreau, D.S.O., Marcel et Jacques Gauvreau, deux filles, Mme Marguerite Hudon et Mlle Monique Gauvreau, un frère, Maurice Brault, et une soeur, Mme G.-L. Prud'homme.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église St-Germain d'Outremont. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Arthur Marcell et Sidney Leterford, tous de la police de Montréal.

Dans le cortège on remarquait: ses deux gendres, MM. Marcel Charron et Arthur Charbonneau, les capitaines détectives Morin et W. Goulet, MM. A. Chouinard, T. Bélair, Joseph Gagnon, J. Desgro, seillers, R. Robillard, L. Emard, Wilfrid Aubin, Charles Dubord, J.-B. Léonard, Lucien Chartrand, Joseph et L. Charron, J. L. Danseur, M. Brabant, Ed. Maillois, Léon Lafrance, M. Ludger Boisvert, E. Brûlé, Conrad Gauthier, A. Brunette, J. Brooks, D. Gagnon, C. J. Gauvin, A. Robillard, J.-F.-E. Michaud et une foule d'autres.

Elle ferma ses magnifiques yeux de la couleur des pervenches, et, toute frémissante, ne songea pas à essayer deux larmes qui descendaient lentement le long de ses joues blanches.

—Devant ma soeur, je lui en ai fait l'aveu, mais j'ai ajouté en même temps: "Gagnez-moi, je ne veux pas, dans le monde où je vis, un soupçon effleurer l'homme que j'aime; le jour où votre nom, de l'obscurité arrivera à la lumière, je serai votre femme".

—Et, de cette résolution, en avez-vous fait part à quelqu'un de votre famille?

—A ma soeur, je vous l'ai déjà dit; mon intention était de l'annoncer cet été, à mon oncle, lorsque, seuls tous deux dans le calme de Ligneray, je pourrais parler à son coeur et en faire tomber les préventions qui, seules, eussent été un obstacle à mon bonheur et à sa réalisation.

—Est-il bien vrai? demanda Dominique.

Elle joignit ardemment les mains: —Oh! mon cher oncle, fit-elle, vous n'en doutez pas, tout au fond, n'est-ce pas? Vous savez bien comment votre petite Germaine vous a aimé toute sa vie?... Et puis, vous n'ignorez pas non plus que je garde mes secrets, moi!...

—Vous les dire au dernier moment, voyez-vous, cela valait mieux. Quant à me désespérer, vous, en disant non, en refusant d'étudier celui que j'aimais, comme un homme loyal et sincère que vous êtes, ce n'était pas possible, j'en étais sûre. D'ailleurs, de même que Didier avait pris mon coeur, il aurait conquis le vôtre; oh! tenez, cela j'en suis certaine.

Ralliement de la Fédération, ce soir au Forum

C'est ce soir qu'aura lieu, au Forum, le ralliement des paroisses organisées par la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises en vue de sa campagne annuelle, du 13 au 24 février. La soirée sera sous la présidence de M. Arthur Fontaine, président de la Fédération.

Le programme du ralliement, qui prendra la forme d'un véritable gala artistique comprend de nom-



M. François BERTRAND présentera les interprètes d'"Un homme et son péché".

breux numéros de chant; on aura le plaisir d'entendre la talentueuse soprano coloratura Claire Gagnier, Yolande Guépard, basse chantante, Jacques Normand et Lise Roy, chanteurs fantaisistes et Denis Choula, diseur.

Hector Charland, Albert Duquesne et Germaine Giroux prêteront leur talent à l'interprétation d'un sketch "Un homme et son péché", écrit spécialement par Claude-Henri Grignon, et que présentera l'annonceur attitré de ce programme, François Bertrand.

L'Orphéon municipal, un ensemble vocal sous la direction de Jean Vallerand, présentera quelques pièces de son répertoire. L'orchestre, composé de 40 musiciens, sera celui de Louis Bédard et Léo Lesieur sera à la console de l'orgue, de 8 h. à 8 h. 30, alors que commencera le ralliement proprement dit. Le pianiste Paul Doyon a bien voulu pré-

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centimes par mot minimum 15 mots. Semi-display: sur semaine le la ligne; le dimanche 15 c la ligne, et samedi et dimanche 25 la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume 3331 St-Denis LA. 2318

MEDECINS

A. ERISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 813 Sherbrooke est près Saint-Hubert FR 5252

AGENTS DEMANDES

DEMANDE: Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs dans Montréal. Contact permanent avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh Dépt. MLL-A-564-531 Montréal, Qué.

ter son concours également à cette manifestation.

Les populaires maîtres de cérémonie Jacques Desbaillets, Mario Verdon et Roger Baulu assureront la continuité du programme.

Le public est invité et l'entrée est libre.

2 suspects arrêtés à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 12. (P.C.) — Deux suspects qui ont fait l'objet de multiples recherches de la part de la police de l'Ontario au sujet du vol à main armée commis à Toronto ont été arrêtés, hier, à Trois-Rivières. Il s'agit de James Jesson, 24 ans, et de Vincent Jesson, 20 ans, qui ont été trouvés en possession d'un auto volé, de cinq revolvers, de cinq fusils automatiques, de 1,000 cartouches, de \$250 en argent et d'une forte quantité de bijoux, de plusieurs radios et d'autres objets estimés à une valeur approximative de \$5,000 à \$6,000.

La police de l'Ontario a dit que les deux frères sont supposés avoir volé \$2,000 à M. et Mme Harry Johnson sur leur ferme à Scarborough, vendredi soir.

Elle se redressa:

—Vous vous trompez, monsieur le juge; M. le marquis de Haute-cœur, en oubliant le souvenir de celle qui lui avait dévoué sa vie, renouait hautement, à mon avis, à ses droits sur ses filles. Du reste, confier à mon père un secret que, forcément, il n'eût pas gardé pour lui seul, était une chose impossible à ma nature, et même à ma volonté.

C'était la première fois que la froide Germaine, s'exprimait ainsi sur le compte de sa belle-mère, et, pour en arriver là, il fallait que le moment fût grave.

—Les meilleurs rapports, néanmoins, reprit M. Chesneau, paraissent exister entre Mme de Haute-cœur et vous? vous sembleriez aimer Mme votre belle-mère?

—Je l'ai subie, monsieur, déclara-t-elle formellement, mon coeur ne l'a jamais pu l'accepter.

—Elle vous affectionne cependant, elle, sincèrement et extrêmement.

Une indéfinissable expression de doute tomba comme un voile sur les traits de Germaine, mais elle ne répondit pas.

—Pourquoi M. Didier et Mme Dours, entre eux, vous appelaient-ils Gertrude? demanda à son tour le chef de la Sûreté.

Mlle de Haute-cœur devint plus blanche qu'une statue de cire.

Qui donc avait redit au commissaire ce détail si intime, qu'à part Renée et Didier, Germaine croyait qu'aucun être sur terre ne le pouvait connaître? Est-ce que Didier serait déjà arrêté?

(A SUIVRE)

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX MARQUISES

Reproduction autorisée par la Société d'Agrément des Gens de Lettres.

79

(suite)

—C'est tout ce que vous avez à me dire, mademoiselle? continua M. Chesneau.

Elle hésita l'espace de quelques secondes, devint rouge jusqu'à la racine de ses cheveux et, subitement:

—Le seuil de cette chambre française, monsieur le juge, lui demanda-t-elle avec une certaine solennité, me jurez-vous que les confidences seront lettre close pour tous?

Grave, attendri malgré sa douleur et son stoïcisme naturel, M. Chesneau s'inclina.

—Je vous le jure, mademoiselle, lui dit-il.

—Moi aussi, ajouta M. Robert d'un accent tout aussi respectueux.

—Eh bien! reprit Germaine, ce sauveur de Renée, cet enfant perdu, qui seul, est arrivé à être un homme, cet artiste, d'une valeur incontestable et si grande, auquel l'idée de devenir digne de moi, ou

d'être remarqué par moi, a fait pousser des ailes, s'est, en effet, imposé à ma pensée et à mon coeur par toutes les grandes qualités qui font la vie honorée et le foyer heureux et... je l'aime.

La jeune fille, livrant le secret de son âme, avait hésité, un instant; mais la créature vaillante, prête à défendre celui qu'elle aimait ou à mourir pour lui, s'était aussitôt redressée. Et, c'est d'une voix calme, vibrante, empreinte d'une inébranlable assurance, qu'elle avait prononcé les dernières paroles.

—Connaissiez-vous votre affection pour lui, mademoiselle? demanda M. Chesneau.

—Evidemment, monsieur le juge, pourquoi la lui aurais-je cachée? Longtemps, je suis restée indifférente, croyant avoir pour lui une très grande sympathie, une estime réelle; un jour, j'ai lu dans mon coeur, et au sentiment profond, ex-

RIONS UN PEU



—Oh! Bonjour, patron. Nous allons justement porter un toast à votre santé.

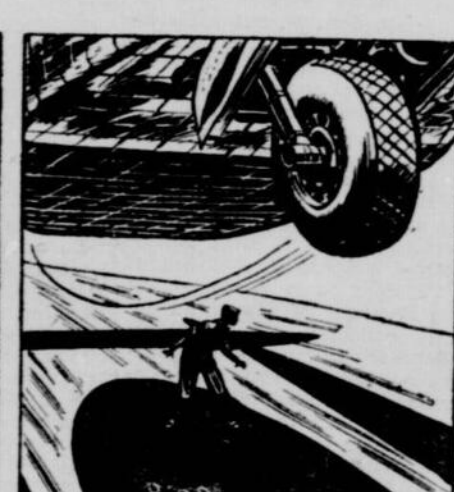
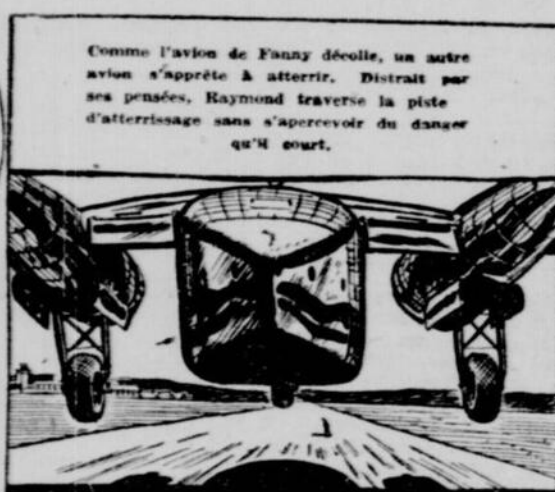
TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Il le voit

Danger



TARZAN

Le Kohrien se rend

Victoire



PHILOMÈNE

Il n'est pas poli

Protection



ARMAND ET LES PIRATES

C'est compréhensible

Étonnement



JEANNINE ET PATAUD

Ne tire pas, papa!

Cauchemar



LE FANTÔME

Cela en vaut la peine

Question



ROBERT L'INTÉPIDÉ

Les détectives à l'écoute

Confiance



JOS BRAS-DE-FER

O nuit glorieuse!

Bonheur



OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

VENTE de janvier

GRANDS RABAIS PAR TOUT LE MAGASIN

DUPUIS

CULOTTES et PANTALONS À PRIX SPÉCIAUX

Pour la jeunesse

CULOTTES BREECHES

(genre équitation)

(pour garçons de 14 à 16 ans).
Épaisse frise de laine bleu-marine
ou brun... aussi tweed Renfrew,
Humphrey, Tweeduroy, étoffe
Bedford, etc. Modèle lacé aux
mollets avec empiècement aux ge-
noux. Doublure en tissu durable.
Coupe ample et confortable. Prix
ord. 3.89 à 5.95. Prix de vente
chacune.

2.98

Pas de commandes postales
ni téléphoniques, s.v.p.
pour ces deux items.

DUPUIS — rez-de-chaussée
(De Montigny)



2 VEDETTES AUX "TISSUS"

150 VERGES SEULEMENT

ETOFFE BOUCLEE NOIRE

Pour manteaux d'hiver. Une épaisseur con-
fortable sans former un manteau lourd à por-
ter. Ne manquez pas, spécial mardi. Largeur
54 pouces. Prix ord. 2.95
SPECIAL, LA VERGE .. **1.49**

1800 VERGES

POPELINE et SHANTUNG

Les plus jolis coloris de bleu poudre, marine, gris, rouge clair, rose
pâle ainsi que le blanc et le noir dans ces tissus si en vogue pour
robes pratiques. Largeurs 38". Prix ord. 1.19. Spécial, la verge

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

.89

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, DIRECTEUR — 413, DUGAY, 415, DUGAY, 417, DUGAY, 419, DUGAY, 421, DUGAY, 423, DUGAY, 425, DUGAY, 427, DUGAY, 429, DUGAY, 431, DUGAY, 433, DUGAY, 435, DUGAY, 437, DUGAY, 439, DUGAY, 441, DUGAY, 443, DUGAY, 445, DUGAY, 447, DUGAY, 449, DUGAY, 451, DUGAY, 453, DUGAY, 455, DUGAY, 457, DUGAY, 459, DUGAY, 461, DUGAY, 463, DUGAY, 465, DUGAY, 467, DUGAY, 469, DUGAY, 471, DUGAY, 473, DUGAY, 475, DUGAY, 477, DUGAY, 479, DUGAY, 481, DUGAY, 483, DUGAY, 485, DUGAY, 487, DUGAY, 489, DUGAY, 491, DUGAY, 493, DUGAY, 495, DUGAY, 497, DUGAY, 499, DUGAY, 501, DUGAY, 503, DUGAY, 505, DUGAY, 507, DUGAY, 509, DUGAY, 511, DUGAY, 513, DUGAY, 515, DUGAY, 517, DUGAY, 519, DUGAY, 521, DUGAY, 523, DUGAY, 525, DUGAY, 527, DUGAY, 529, DUGAY, 531, DUGAY, 533, DUGAY, 535, DUGAY, 537, DUGAY, 539, DUGAY, 541, DUGAY, 543, DUGAY, 545, DUGAY, 547, DUGAY, 549, DUGAY, 551, DUGAY, 553, DUGAY, 555, DUGAY, 557, DUGAY, 559, DUGAY, 561, DUGAY, 563, DUGAY, 565, DUGAY, 567, DUGAY, 569, DUGAY, 571, DUGAY, 573, DUGAY, 575, DUGAY, 577, DUGAY, 579, DUGAY, 581, DUGAY, 583, DUGAY, 585, DUGAY, 587, DUGAY, 589, DUGAY, 591, DUGAY, 593, DUGAY, 595, DUGAY, 597, DUGAY, 599, DUGAY, 601, DUGAY, 603, DUGAY, 605, DUGAY, 607, DUGAY, 609, DUGAY, 611, DUGAY, 613, DUGAY, 615, DUGAY, 617, DUGAY, 619, DUGAY, 621, DUGAY, 623, DUGAY, 625, DUGAY, 627, DUGAY, 629, DUGAY, 631, DUGAY, 633, DUGAY, 635, DUGAY, 637, DUGAY, 639, DUGAY, 641, DUGAY, 643, DUGAY, 645, DUGAY, 647, DUGAY, 649, DUGAY, 651, DUGAY, 653, DUGAY, 655, DUGAY, 657, DUGAY, 659, DUGAY, 661, DUGAY, 663, DUGAY, 665, DUGAY, 667, DUGAY, 669, DUGAY, 671, DUGAY, 673, DUGAY, 675, DUGAY, 677, DUGAY, 679, DUGAY, 681, DUGAY, 683, DUGAY, 685, DUGAY, 687, DUGAY, 689, DUGAY, 691, DUGAY, 693, DUGAY, 695, DUGAY, 697, DUGAY, 699, DUGAY, 701, DUGAY, 703, DUGAY, 705, DUGAY, 707, DUGAY, 709, DUGAY, 711, DUGAY, 713, DUGAY, 715, DUGAY, 717, DUGAY, 719, DUGAY, 721, DUGAY, 723, DUGAY, 725, DUGAY, 727, DUGAY, 729, DUGAY, 731, DUGAY, 733, DUGAY, 735, DUGAY, 737, DUGAY, 739, DUGAY, 741, DUGAY, 743, DUGAY, 745, DUGAY, 747, DUGAY, 749, DUGAY, 751, DUGAY, 753, DUGAY, 755, DUGAY, 757, DUGAY, 759, DUGAY, 761, DUGAY, 763, DUGAY, 765, DUGAY, 767, DUGAY, 769, DUGAY, 771, DUGAY, 773, DUGAY, 775, DUGAY, 777, DUGAY, 779, DUGAY, 781, DUGAY, 783, DUGAY, 785, DUGAY, 787, DUGAY, 789, DUGAY, 791, DUGAY, 793, DUGAY, 795, DUGAY, 797, DUGAY, 799, DUGAY, 801, DUGAY, 803, DUGAY, 805, DUGAY, 807, DUGAY, 809, DUGAY, 811, DUGAY, 813, DUGAY, 815, DUGAY, 817, DUGAY, 819, DUGAY, 821, DUGAY, 823, DUGAY, 825, DUGAY, 827, DUGAY, 829, DUGAY, 831, DUGAY, 833, DUGAY, 835, DUGAY, 837, DUGAY, 839, DUGAY, 841, DUGAY, 843, DUGAY, 845, DUGAY, 847, DUGAY, 849, DUGAY, 851, DUGAY, 853, DUGAY, 855, DUGAY, 857, DUGAY, 859, DUGAY, 861, DUGAY, 863, DUGAY, 865, DUGAY, 867, DUGAY, 869, DUGAY, 871, DUGAY, 873, DUGAY, 875, DUGAY, 877, DUGAY, 879, DUGAY, 881, DUGAY, 883, DUGAY, 885, DUGAY, 887, DUGAY, 889, DUGAY, 891, DUGAY, 893, DUGAY, 895, DUGAY, 897, DUGAY, 899, DUGAY, 901, DUGAY, 903, DUGAY, 905, DUGAY, 907, DUGAY, 909, DUGAY, 911, DUGAY, 913, DUGAY, 915, DUGAY, 917, DUGAY, 919, DUGAY, 921, DUGAY, 923, DUGAY, 925, DUGAY, 927, DUGAY, 929, DUGAY, 931, DUGAY, 933, DUGAY, 935, DUGAY, 937, DUGAY, 939, DUGAY, 941, DUGAY, 943, DUGAY, 945, DUGAY, 947, DUGAY, 949, DUGAY, 951, DUGAY, 953, DUGAY, 955, DUGAY, 957, DUGAY, 959, DUGAY, 961, DUGAY, 963, DUGAY, 965, DUGAY, 967, DUGAY, 969, DUGAY, 971, DUGAY, 973, DUGAY, 975, DUGAY, 977, DUGAY, 979, DUGAY, 981, DUGAY, 983, DUGAY, 985, DUGAY, 987, DUGAY, 989, DUGAY, 991, DUGAY, 993, DUGAY, 995, DUGAY, 997, DUGAY, 999, DUGAY, 1001, DUGAY, 1003, DUGAY, 1005, DUGAY, 1007, DUGAY, 1009, DUGAY, 1011, DUGAY, 1013, DUGAY, 1015, DUGAY, 1017, DUGAY, 1019, DUGAY, 1021, DUGAY, 1023, DUGAY, 1025, DUGAY, 1027, DUGAY, 1029, DUGAY, 1031, DUGAY, 1033, DUGAY, 1035, DUGAY, 1037, DUGAY, 1039, DUGAY, 1041, DUGAY, 1043, DUGAY, 1045, DUGAY, 1047, DUGAY, 1049, DUGAY, 1051, DUGAY, 1053, DUGAY, 1055, DUGAY, 1057, DUGAY, 1059, DUGAY, 1061, DUGAY, 1063, DUGAY, 1065, DUGAY, 1067, DUGAY, 1069, DUGAY, 1071, DUGAY, 1073, DUGAY, 1075, DUGAY, 1077, DUGAY, 1079, DUGAY, 1081, DUGAY, 1083, DUGAY, 1085, DUGAY, 1087, DUGAY, 1089, DUGAY, 1091, DUGAY, 1093, DUGAY, 1095, DUGAY, 1097, DUGAY, 1099, DUGAY, 1101, DUGAY, 1103, DUGAY, 1105, DUGAY, 1107, DUGAY, 1109, DUGAY, 1111, DUGAY, 1113, DUGAY, 1115, DUGAY, 1117, DUGAY, 1119, DUGAY, 1121, DUGAY, 1123, DUGAY, 1125, DUGAY, 1127, DUGAY, 1129, DUGAY, 1131, DUGAY, 1133, DUGAY, 1135, DUGAY, 1137, DUGAY, 1139, DUGAY, 1141, DUGAY, 1143, DUGAY, 1145, DUGAY, 1147, DUGAY, 1149, DUGAY, 1151, DUGAY, 1153, DUGAY, 1155, DUGAY, 1157, DUGAY, 1159, DUGAY, 1161, DUGAY, 1163, DUGAY, 1165, DUGAY, 1167, DUGAY, 1169, DUGAY, 1171, DUGAY, 1173, DUGAY, 1175, DUGAY, 1177, DUGAY, 1179, DUGAY, 1181, DUGAY, 1183, DUGAY, 1185, DUGAY, 1187, DUGAY, 1189, DUGAY, 1191, DUGAY, 1193, DUGAY, 1195, DUGAY, 1197, DUGAY, 1199, DUGAY, 1201, DUGAY, 1203, DUGAY, 1205, DUGAY, 1207, DUGAY, 1209, DUGAY, 1211, DUGAY, 1213, DUGAY, 1215, DUGAY, 1217, DUGAY, 1219, DUGAY, 1221, DUGAY, 1223, DUGAY, 1225, DUGAY, 1227, DUGAY, 1229, DUGAY, 1231, DUGAY, 1233, DUGAY, 1235, DUGAY, 1237, DUGAY, 1239, DUGAY, 1241, DUGAY, 1243, DUGAY, 1245, DUGAY, 1247, DUGAY, 1249, DUGAY, 1251, DUGAY, 1253, DUGAY, 1255, DUGAY, 1257, DUGAY, 1259, DUGAY, 1261, DUGAY, 1263, DUGAY, 1265, DUGAY, 1267, DUGAY, 1269, DUGAY, 1271, DUGAY, 1273, DUGAY, 1275, DUGAY, 1277, DUGAY, 1279, DUGAY, 1281, DUGAY, 1283, DUGAY, 1285, DUGAY, 1287, DUGAY, 1289, DUGAY, 1291, DUGAY, 1293, DUGAY, 1295, DUGAY, 1297, DUGAY, 1299, DUGAY, 1301, DUGAY, 1303, DUGAY, 1305, DUGAY, 1307, DUGAY, 1309, DUGAY, 1311, DUGAY, 1313, DUGAY, 1315, DUGAY, 1317, DUGAY, 1319, DUGAY, 1321, DUGAY, 1323, DUGAY, 1325, DUGAY, 1327, DUGAY, 1329, DUGAY, 1331, DUGAY, 1333, DUGAY, 1335, DUGAY, 1337, DUGAY, 1339, DUGAY, 1341, DUGAY, 1343, DUGAY, 1345, DUGAY, 1347, DUGAY, 1349, DUGAY, 1351, DUGAY, 1353, DUGAY, 1355, DUGAY, 1357, DUGAY, 1359, DUGAY, 1361, DUGAY, 1363, DUGAY, 1365, DUGAY, 1367, DUGAY, 1369, DUGAY, 1371, DUGAY, 1373, DUGAY, 1375, DUGAY, 1377, DUGAY, 1379, DUGAY, 1381, DUGAY, 1383, DUGAY, 1385, DUGAY, 1387, DUGAY, 1389, DUGAY, 1391, DUGAY, 1393, DUGAY, 1395, DUGAY, 1397, DUGAY, 1399, DUGAY, 1401, DUGAY, 1403, DUGAY, 1405, DUGAY, 1407, DUGAY, 1409, DUGAY, 1411, DUGAY, 1413, DUGAY, 1415, DUGAY, 1417, DUGAY, 1419, DUGAY, 1421, DUGAY, 1423, DUGAY, 1425, DUGAY, 1427, DUGAY, 1429, DUGAY, 1431, DUGAY, 1433, DUGAY, 1435, DUGAY, 1437, DUGAY, 1439, DUGAY, 1441, DUGAY, 1443, DUGAY, 1445, DUGAY, 1447, DUGAY, 1449, DUGAY, 1451, DUGAY, 1453, DUGAY, 1455, DUGAY, 1457, DUGAY, 1459, DUGAY, 1461, DUGAY, 1463, DUGAY, 1465, DUGAY, 1467, DUGAY, 1469, DUGAY, 1471, DUGAY, 1473, DUGAY, 1475, DUGAY, 1477, DUGAY, 1479, DUGAY, 1481, DUGAY, 1483, DUGAY, 1485, DUGAY, 1487, DUGAY, 1489, DUGAY, 1491, DUGAY, 1493, DUGAY, 1495, DUGAY, 1497, DUGAY, 1499, DUGAY, 1501, DUGAY, 1503, DUGAY, 1505, DUGAY, 1507, DUGAY, 1509, DUGAY, 1511, DUGAY, 1513, DUGAY, 1515, DUGAY, 1517, DUGAY, 1519, DUGAY, 1521, DUGAY, 1523, DUGAY, 1525, DUGAY, 1527, DUGAY, 1529, DUGAY, 1531, DUGAY, 1533, DUGAY, 1535, DUGAY, 1537, DUGAY, 1539, DUGAY, 1541, DUGAY, 1543, DUGAY, 1545, DUGAY, 1547, DUGAY, 1549, DUGAY, 1551, DUGAY, 1553, DUGAY, 1555, DUGAY, 1557, DUGAY, 1559, DUGAY, 1561, DUGAY, 1563, DUGAY, 1565, DUGAY, 1567, DUGAY, 1569, DUGAY, 1571, DUGAY, 1573, DUGAY, 1575, DUGAY, 1577, DUGAY, 1579, DUGAY, 1581, DUGAY, 1583, DUGAY, 1585, DUGAY, 1587, DUGAY, 1589, DUGAY, 1591, DUGAY, 1593, DUGAY, 1595, DUGAY, 1597, DUGAY, 1599, DUGAY, 1601, DUGAY, 1603, DUGAY, 1605, DUGAY, 1607, DUGAY, 1609, DUGAY, 1611, DUGAY, 1613, DUGAY, 1615, DUGAY, 1617, DUGAY, 1619, DUGAY, 1621, DUGAY, 1623, DUGAY, 1625, DUGAY, 1627, DUGAY, 1629, DUGAY, 1631, DUGAY, 1633, DUGAY, 1635, DUGAY, 1637, DUGAY, 1639, DUGAY, 1641, DUGAY, 1643, DUGAY, 1645, DUGAY, 1647, DUGAY, 1649, DUGAY, 1651, DUGAY, 1653, DUGAY, 1655, DUGAY, 1657, DUGAY, 1659, DUGAY, 1661, DUGAY, 1663, DUGAY, 1665, DUGAY, 1667, DUGAY, 1669, DUGAY, 1671, DUGAY, 1673, DUGAY, 1675, DUGAY, 1677, DUGAY, 1679, DUGAY, 1681, DUGAY, 1683, DUGAY, 1685, DUGAY, 1687, DUGAY, 1689, DUGAY, 1691, DUGAY, 1693, DUGAY, 1695, DUGAY, 1697, DUGAY, 1699, DUGAY, 1701, DUGAY, 1703, DUGAY, 1705, DUGAY, 1707, DUGAY, 1709, DUGAY, 1711, DUGAY, 1713, DUGAY, 1715, DUGAY, 1717, DUGAY, 1719, DUGAY, 1721, DUGAY, 1723, DUGAY, 1725, DUGAY, 1727, DUGAY, 1729, DUGAY, 1731, DUGAY, 1733, DUGAY, 1735, DUGAY, 1737, DUGAY, 1739, DUGAY, 1741, DUGAY, 1743, DUGAY, 1745, DUGAY, 1747, DUGAY, 1749, DUGAY, 1751, DUGAY, 1753, DUGAY, 1755, DUGAY, 1757, DUGAY, 1759, DUGAY, 1761, DUGAY, 1763, DUGAY, 1765, DUGAY, 1767, DUGAY, 1769, DUGAY, 1771, DUGAY, 1773, DUGAY, 1775, DUGAY, 1777, DUGAY, 1779, DUGAY, 1781, DUGAY, 1783, DUGAY, 1785, DUGAY, 1787, DUGAY, 1789, DUGAY, 1791, DUGAY, 1793, DUGAY, 1795, DUGAY, 1797, DUGAY, 1799, DUGAY, 1801, DUGAY, 1803, DUGAY, 1805, DUGAY, 1807, DUGAY, 1809, DUGAY, 1811, DUGAY, 1813, DUGAY, 1815, DUGAY, 1817, DUGAY, 1819, DUGAY, 1821, DUGAY, 1823, DUGAY, 1825, DUGAY, 1827, DUGAY, 1829, DUGAY, 1831, DUGAY, 1833, DUGAY, 1835, DUGAY, 1837, DUGAY, 1839, DUGAY, 1841, DUGAY, 1843, DUGAY, 1845, DUGAY, 1847, DUGAY, 1849, DUGAY, 1851, DUGAY, 1853, DUGAY, 1855, DUGAY, 1857, DUGAY, 1859, DUGAY, 1861, DUGAY, 1863, DUGAY, 1865, DUGAY, 1867, DUGAY, 1869, DUGAY, 1871, DUGAY, 1873, DUGAY, 1875, DUGAY, 1877, DUGAY, 1879, DUGAY, 1881, DUGAY, 1883, DUGAY, 1885, DUGAY, 1887, DUGAY, 1889, DUGAY, 1891, DUGAY, 1893, DUGAY, 1895, DUGAY, 1897, DUGAY, 1899, DUGAY, 1901, DUGAY, 1903, DUGAY, 1905, DUGAY, 1907, DUGAY, 1909, DUGAY, 1911, DUGAY, 1913, DUGAY, 1915, DUGAY, 1917, DUGAY, 1919, DUGAY, 1921, DUGAY, 1923, DUGAY, 1925, DUGAY, 1927, DUGAY, 1929, DUGAY, 1931, DUGAY, 1933, DUGAY, 1935, DUGAY, 1937, DUGAY, 1939, DUGAY, 1941, DUGAY, 1943, DUGAY, 1945, DUGAY, 1947, DUGAY, 1949, DUGAY, 1951, DUGAY, 1953, DUGAY, 1955, DUGAY, 1957, DUGAY, 1959, DUGAY, 1961, DUGAY, 1963, DUGAY, 1965, DUGAY, 1967, DUGAY, 1969, DUGAY, 1971, DUGAY, 1973, DUGAY, 1975, DUGAY, 1977, DUGAY, 1979, DUGAY, 1981, DUGAY, 1983, DUGAY, 1985, DUGAY, 1987, DUGAY, 1989, DUGAY, 1991, DUGAY, 1993, DUGAY, 1995, DUGAY, 1997, DUGAY, 1999, DUGAY, 2001, DUGAY, 2003, DUGAY, 2005, DUGAY, 2007, DUGAY, 2009, DUGAY, 2011, DUGAY, 2013, DUGAY, 2015, DUGAY, 2017, DUGAY, 2019, DUGAY, 2021, DUGAY, 2023, DUGAY, 2025, DUGAY, 2027, DUGAY, 2029, DUGAY, 2031, DUGAY, 2033, DUGAY, 2035, DUGAY, 2037, DUGAY, 2039, DUGAY, 2041, DUGAY, 2043, DUGAY, 2045, DUGAY, 2047, DUGAY, 2049, DUGAY, 2051, DUGAY, 2053, DUGAY, 2055, DUGAY, 2057, DUGAY, 2059, DUGAY, 2061, DUGAY, 2063, DUGAY, 2065, DUGAY, 2067, DUGAY, 2069, DUGAY, 2071, DUGAY, 2073, DUGAY, 2075, DUGAY, 2077, DUGAY, 2079, DUGAY, 2081, DUGAY, 2083, DUGAY, 2085, DUGAY, 2087, DUGAY, 2089, DUGAY, 2091, DUGAY, 2093, DUGAY, 2095, DUGAY, 2097, DUGAY, 2099, DUGAY, 2101, DUGAY, 2103, DUGAY, 2105, DUGAY, 2107, DUGAY, 2109, DUGAY, 2111, DUGAY, 2113, DUGAY, 2115, DUGAY, 2117, DUGAY, 2119, DUGAY, 2121, DUGAY, 2123, DUGAY, 2125, DUGAY, 2127, DUGAY, 2129, DUGAY, 2131, DUGAY, 2133, DUGAY, 2135, DUGAY, 2137, DUGAY, 2139, DUGAY, 2141, DUGAY, 2143, DUGAY, 2145, DUGAY, 2147, DUGAY, 2149, DUGAY, 2151, DUGAY, 2153, DUGAY, 2155, DUGAY, 2157, DUGAY, 2159, DUGAY, 2161, DUGAY, 2163, DUGAY, 2165, DUGAY, 2167, DUGAY, 2169, DUGAY, 2171, DUGAY, 2173, DUGAY, 2175, DUGAY, 2177, DUGAY, 2179, DUGAY, 2181, DUGAY, 2183, DUGAY, 2185, DUGAY, 2187, DUGAY, 2189, DUGAY, 2191, DUGAY, 2193, DUGAY, 2195, DUGAY, 2197, DUGAY, 2199, DUGAY, 2201, DUGAY, 2203, DUGAY, 2205, DUGAY, 2207, DUGAY, 2209, DUGAY, 2211, DUGAY, 2213, DUGAY, 2215, DUGAY, 2217, DUGAY, 2219, DUGAY, 2221, DUGAY, 2223, DUGAY, 2225, DUGAY, 2227, DUGAY, 2229, DUGAY, 2231, DUGAY, 2233, DUGAY, 2235, DUGAY, 2237, DUGAY, 2239, DUGAY, 2241, DUGAY, 2243, DUGAY, 2245, DUGAY, 2247, DUGAY, 2249, DUGAY, 2251, DUGAY, 2253, DUGAY, 2255, DUGAY, 2257, DUGAY, 2259, DUGAY, 2261, DUGAY, 2263, DUGAY, 2265, DUGAY, 2267, DUGAY, 2269, DUGAY, 2271, DUGAY, 2273, DUGAY, 2275, DUGAY, 2277, DUGAY, 2279, DUGAY, 2281, DUGAY, 2283, DUGAY, 2285, DUGAY, 2287, DUGAY, 2289, DUGAY, 2291, DUGAY, 2293, DUGAY, 2295, DUGAY, 2297, DUGAY, 2299, DUGAY, 2301, DUGAY, 2303, DUGAY, 2305, DUGAY, 2307, DUGAY, 2309, DUGAY, 2311, DUGAY, 2313, DUGAY, 2315, DUGAY, 2317, DUGAY, 2319, DUGAY, 2321, DUGAY, 2323, DUGAY, 2325, DUGAY, 2327, DUGAY, 2329, DUGAY, 2331, DUGAY, 2333, DUGAY, 2335, DUGAY, 2337, DUGAY, 2339, DUGAY, 2341, DUGAY, 2343, DUGAY, 2345, DUGAY, 2347, DUGAY, 2349, DUGAY, 2351, DUGAY, 2353, DUGAY, 2355, DUGAY, 2357, DUGAY, 2359, DUGAY, 2361, DUGAY, 2363, DUGAY, 2365, DUGAY, 2367, DUGAY, 2369, DUGAY, 2371, DUGAY, 2373, DUGAY, 2375, DUGAY, 2377, DUGAY, 2379, DUGAY, 2381, DUGAY, 2383, DUGAY, 2385, DUGAY, 2387, DUGAY, 2389, DUGAY, 2391, DUGAY, 2393, DUGAY, 2395, DUGAY, 2397, DUGAY, 2399, DUGAY, 2401, DUGAY, 2403, DUGAY, 2405, DUGAY, 2407, DUGAY, 2409, DUGAY, 2411, DUGAY, 2413, DUGAY, 2415, DUGAY, 2417, DUGAY, 2419, DUGAY, 2421, DUGAY, 2423, DUGAY, 2425, DUGAY, 2427, DUGAY, 2429, DUGAY, 2431, DUGAY, 2433, DUGAY, 2435, DUGAY, 2437, DUGAY, 2439, DUGAY, 2441, DUGAY, 2443, DUGAY, 2445, DUGAY, 2447, DUGAY, 2449, DUGAY, 2451, DUGAY, 2453, DUGAY, 2455, DUGAY, 2457, DUGAY, 2459, DUGAY, 2461, DUGAY, 2463, DUGAY, 2465, DUGAY, 2467, DUGAY, 2469, DUGAY, 2471, DUGAY, 2473, DUGAY, 2475, DUGAY, 2477, DUGAY, 2479, DUGAY, 2481, DUGAY, 2483, DUGAY, 2485, DUGAY, 2487, DUGAY, 2489, DUGAY, 2491, DUGAY, 2493, DUGAY, 2495, DUGAY, 2497, DUGAY, 2499, DUGAY, 2501, DUGAY, 2503, DUGAY, 2505, DUGAY, 2507, DUGAY, 2509, DUGAY, 2511, DUGAY, 2513, DUGAY, 2515, DUGAY, 2517, DUGAY, 2519, DUGAY, 2521, DUGAY, 2523, DUGAY, 2525, DUGAY, 2527, DUGAY, 2529, DUGAY, 2531, DUGAY, 2533, DUGAY, 2535, DUGAY, 2537, DUGAY, 2539, DUGAY, 2541, DUGAY, 2543, DUGAY, 2545, DUGAY, 2547, DUGAY, 2549, DUGAY, 2551, DUGAY, 2553, DUGAY, 2555, DUGAY, 2557, DUGAY, 2559, DUGAY, 2561, DUGAY, 2563, DUGAY, 2565, DUGAY, 2567, DUGAY, 2569, DUGAY, 2571, DUGAY, 2573, DUGAY, 2575, DUGAY, 2577, DUGAY, 2579, DUGAY, 2581, DUGAY, 2583, DUGAY, 2585, DUGAY, 2587, DUGAY, 2589, DUGAY, 2591, DUGAY, 2593, DUGAY, 2595, DUGAY, 2597, DUGAY, 2599, DUGAY, 2601, DUGAY, 2603, DUGAY, 2605, DUGAY, 2607, DUGAY, 2609, DUGAY, 2611, DUGAY, 2613, DUGAY, 2615, DUGAY, 2617, DUGAY, 2619, DUGAY, 2621, DUGAY, 2623, DUGAY, 2625, DUGAY, 2627, DUGAY, 2629, DUGAY, 2631, DUGAY, 2633, DUGAY, 2635, DUGAY, 2637, DUGAY, 2639, DUGAY, 2641, DUGAY, 2643, DUGAY, 2645, DUGAY, 2647, DUGAY, 2649, DUGAY, 2651, DUGAY, 2653, DUGAY, 2655, DUGAY, 2657, DUGAY, 2659, DUGAY, 2